

Les conditions de travail des professeurs à l'Université de Montréal

**par Claire Durand
et
Jean-Sébastien Bargiel**

**Consultation menée à l'automne 1998
par le Syndicat général des professeurs
de l'Université de Montréal (SGPUM)**

Mars 1999

ã C. Durand, J.S. Bargiel, SGPUM, 1999

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
1. PROFIL DES PROFESSEURS.....	2
1.1. Profil personnel et familial.....	2
1.2. Profil professionnel.....	5
2. PROFIL DE LA CHARGE DE TRAVAIL.....	7
2.1. Dégrèvements, sabbatiques, répartition de la charge.....	7
2.2. Charge d'enseignement.....	11
2.3. Nombre d'étudiants et encadrement.....	17
3. PROFIL INFORMATIQUE.....	21
3.1. Utilisation de l'informatique dans le cadre des activités professorales.....	21
3.2. Utilisation d'Internet et du courrier électronique.....	24
3.3. Équipement et technologie privilégiée.....	26
3.4. Recours à la Diter et appréciation des services.....	28
3.5. Utilisation de l'informatique et appréciation de la Diter.....	31
4. LES SERVICES.....	33
4.1. Utilisation des services.....	33
4.2. Satisfaction face aux services.....	37
4.3. Priorités d'amélioration des services.....	41
5. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	45
5.1. Consultation d'un professionnel de la santé relativement au travail.....	45
5.2. Satisfaction relative à la santé et à la sécurité au travail.....	48
5.3. Priorité d'amélioration des aspects de santé et sécurité au travail.....	52
5.4. Ergonomie et utilisation de l'ordinateur.....	54
6. CONDITIONS DE TRAVAIL.....	57
6.1. Dépenses assumées par les professeurs.....	57
6.2 L'année sabbatique.....	63

6.2.1	Modalités de l'année sabbatique	63
6.2.2	Sources et pertes de revenus au cours de la dernière année sabbatique.....	65
6.2.3	Bilan de la dernière sabbatique : problèmes et satisfaction	68
6.3	Satisfaction face aux conditions de travail	72
6.3.1	Promotion, salaire, avantages sociaux.....	72
6.3.2	Le climat de travail.....	77
6.3.3	La capacité du syndicat à défendre les intérêts des membres	81
6.4	Les priorités spécifiques aux conditions de travail.	83
6.5	Priorités générales	89
7.	LES VALEURS.....	91
	CONCLUSION	93
	ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE	94

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1.1: Profil personnel et caractéristiques sociodémographiques..... **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 1.2: Profil professionnel : secteur d'emploi, sexe et âge**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2.1a: Portrait des dégrèvements et des années sabbatiques par trimestre (année 1998)
.....**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2.1b: Répartition de la charge de travail.....**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2.2a: Charge de cours au premier cycle en 1998.....**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2.2b: Charge de cours aux cycles supérieurs en 1998.....**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2.2c: Charge de cours totale en hiver-été 1998**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2.2d: Charge de cours totale en automne 1998**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2.3a: Nombre d'étudiants au baccalauréat au cours de l'année 1998.. **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2.3b: Nombre d'étudiants aux études supérieures au cours de l'année 1998 **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 3.1: Profil informatique: utilisation et lieu d'utilisation de l'ordinateur pour le travail
.....**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 3.2: Profil informatique: utilisation d'Internet et du courrier électronique.**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 3.3: Profil informatique: équipement**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 3.4: Profil informatique: utilisation et attitudes face aux services de soutien
informatique**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 3.5: Profil informatique: profil d'utilisation, équipement et services de soutien
informatique**Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 4.1a: Utilisation des services (en ordre de priorité décroissante)..... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 4.1b: Taux d'utilisation des services selon le secteur : bibliothèques, soutien départemental, Photocopie, services audiovisuels, librairies, services informatiques	35
Tableau 4.1c: Taux d'utilisation des services selon le secteur : services alimentaires, Service de santé, autres services de soutien, CEPSUM, Prophecy.....	36
Tableau 4.2a: Satisfaction face aux services	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4.2b: Satisfaction face aux services selon le secteur: entretien des locaux, soutien informatique, soutien départemental et Photocopie	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4.2c: Satisfaction face aux services selon le secteur: équipement et services audiovisuels, services et fonds des bibliothèques	40
Tableau 4.3a: Priorité d'amélioration des services (en ordre de priorité décroissante).....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4.3b: Priorité d'amélioration des services selon le secteur	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5.1: Consultation (au cours des cinq dernières années) d'un professionnel de la santé	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5.2a: Satisfaction face à la santé et sécurité: espaces de travail (bureau) ..	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5.2b: Satisfaction face à la santé et sécurité: qualité de l'air et aménagement des salles de cours	50
Tableau 5.2c: Satisfaction face à la santé et sécurité: équipement des salles de cours et des laboratoires.....	51
Tableau 5.3: Priorités d'amélioration en santé et sécurité au travail	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5.4a: Consultation d'un problème d'ordre physique et priorité accordée à l'ergonomie du poste de travail selon l'utilisation de l'ordinateur	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5.4b: Satisfaction face à l'ergonomie du poste de travail selon l'utilisation de l'ordinateur	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.1a: Dépenses annuelles assumées par les professeurs: livres et revues, associations professionnelles.....	Erreur ! Signet non défini.

Tableau 6.1b: Dépenses annuelles assumées par les professeurs: matériel de bureau et informatique	60
Tableau 6.1c: Dépenses annuelles assumées par les professeurs: frais de communication et rayonnement.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.1d: Total des dépenses annuelles assumées par les professeurs.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.2.1: Nombre d'années sabbatiques et modalités de la dernière année sabbatique	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.2.2a: Sources de revenus supplémentaires (dernière sabbatique) ...	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.2.2b: Modification du revenu (dernière sabbatique)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.2.3a: Satisfaction face aux modalités et au traitement salarial reliés aux sabbatiques..	70
Tableau 6.2.3b: Satisfaction relative à la dernière année sabbatique selon la situation vécue en sabbatique.....	71
Tableau 6.3.1a: Conditions de travail: satisfaction relative au salaire et à la convention collective	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.3.1b: Conditions de travail: satisfaction relative aux promotions et à leurs règles d'application	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.3.1c: Conditions de travail: satisfaction relative aux avantages sociaux.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.3.2a: Conditions de travail: satisfaction face aux relations avec les collègues et les étudiants	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.3.2b: Conditions de travail: satisfaction face aux relations avec le personnel de soutien et des services.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6.3.2c: Conditions de travail: satisfaction relative au climat de travail et à la qualité de la vie intellectuelle	80
Tableau 6.3.3: Conditions de travail: satisfaction face à la défense des intérêts collectifs-individuels.....	Erreur ! Signet non défini.

Tableau 6.4a: Priorités d'amélioration pour la prochaine convention collective**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 6.4b: Priorités selon le rang et le secteur: échelle salariale, comptabilisation de l'encadrement, montant forfaitaire**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 6.4c: Priorités selon le rang et le secteur: régime de retraite et dégrèvement pour la recherche**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 6.4d: Priorités selon le rang et le secteur: reconnaissance de l'expérience antérieure et assurances collectives**Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 6.5: Ordre de priorité pour l'amélioration de la vie professionnelle... **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 7.1: Profil des valeurs de travail90

Tableau 7.2: Échelles des valeurs de travail91

Introduction

Ce rapport présente les données d'un sondage réalisé à l'automne 1998 auprès des professeurs de l'Université de Montréal, membres du SGPUM¹. Après un bref aperçu du profil personnel et professionnel des professeurs, les données concernant la répartition de la charge des professeurs, perçue et effective, sont présentées. Suit un chapitre faisant état du « profil informatique », c'est-à-dire de tout ce qui touche à l'équipement informatique des professeurs, à l'utilisation qu'ils en font et à leur perceptions relatives aux services fournis par l'Université à cet égard. Le chapitre suivant porte sur l'appréciation des services fournis et se termine par l'ordre de priorité donné par les professeurs à l'amélioration des différents services.

Le chapitre 5 est consacré aux aspects liés à la santé et à la sécurité au travail, au plan de la consultation pour des problèmes liés à cet aspect, au plan de la satisfaction face à différents éléments reliés, au plan des priorités d'amélioration et enfin au plan de la relation entre l'utilisation de l'ordinateur et les éléments qui y sont reliés. Le chapitre 6 est entièrement consacré aux conditions de travail, vue sous plusieurs angles. D'une part, les dépenses personnelles effectuées par les professeurs dans le cadre de leur travail sont étudiées. Ensuite, le chapitre aborde les conditions reliées à la prise d'années sabbatiques. La satisfaction face à divers aspects des conditions de travail est abordée dans la section suivante. Enfin, le chapitre se termine par un bilan des priorités des professeurs au plan de l'amélioration de la convention collective et des conditions de travail en général. Le dernier chapitre aborde brièvement les valeurs de travail.

Dans la plupart des sections, les données présentées ont été croisées avec le rang et le secteur d'activités, ce dernier étant défini selon le cas par des secteurs de la F.A.S., par des facultés ou par des regroupements de facultés. A l'occasion, certains autres croisements pertinents sont présentés. Des analyses plus poussées pourront encore être effectuées sur cette base de données pour analyser plus à fond certains sujets spécifiques. Là n'était pas le but de ce premier rapport de recherche. Les données présentées constituent une base permettant d'orienter l'action dans l'institution à partir d'une connaissance scientifique de la situation telle que vécue et perçue par les professeurs.

¹ Sont donc exclus les collègues qui occupent des postes administratifs à la direction des départements ou de certains services, dans l'un ou l'autre des décanats ou au rectorat.

1. Profil des professeurs

Le présent chapitre présente le profil des professeurs sur deux plans. D'une part les données relatives à la situation personnelle et familiale des professeurs sont présentées, suivies des données concernant leur profil professionnel. En outre, les données relatives au profil professionnel sont décrites à la lumière des caractéristiques du profil personnel des professeurs.

1.1. Profil personnel et familial

Les professeurs de l'Université de Montréal sont à près de 70 p. cent des hommes. Plus de 80 p. cent vivent avec un conjoint et près de 56 p. cent ont des enfants qui vivent avec eux au moins la moitié du temps. Pour plus de 45 p. cent des professeurs vivant avec un conjoint, le conjoint occupe un emploi professionnel non relié à l'enseignement alors que dans 15 p. cent des cas, le conjoint est professeur d'université et dans 10 p. cent des cas, enseignant à un autre niveau. Les autres catégories d'occupation des conjoints comprennent les emplois non professionnels (9 p. cent), les études (4 p. cent), la retraite (3 p. cent) et sans emploi (12 p. cent).

La moyenne d'âge des professeurs répondants est de 49 ans. En terme de répartition, 18 p. cent ont moins de 40 ans, 32 p. cent ont entre 40 et 49 ans, près de 40 p. cent ont entre 50 et 59 ans et 11 p. cent plus de 60 ans. Cette répartition est conforme à la répartition dans l'ensemble de la population des professeurs¹.

Il est possible de tracer un profil familial des professeurs en joignant les informations sur la présence d'un conjoint et la présence d'enfants. Ce croisement permet de constater que 13 p. cent des professeurs sont célibataires sans enfants et près de 5 p. cent célibataires avec enfants (au moins un). Plus de 30 p. cent vivent en couple sans enfants et plus de 50 p. cent en couple avec enfants (14 p. cent avec uniquement des enfants de plus de 18 ans et 37 p. cent avec des enfants mineurs).

¹ L'annexe méthodologique présente les informations permettant de comparer les répondants à la population.

Il existe une relation entre le sexe et l'âge des professeurs, les femmes étant moins âgées. En regardant la distribution parmi les catégories d'âge, on constate que 25 p. cent des femmes ont moins de 40 ans comparativement à 15 p. cent chez les hommes et, à l'opposé, que 7 p. cent des femmes ont plus de 60 ans contre 13 p. cent chez les hommes. Par ailleurs, les femmes professeurs sont nettement moins nombreuses à vivre avec un conjoint et ce conjoint est plus fréquemment professeur d'université. En fait, plus de 50 p. cent des femmes professeurs, soit n'ont pas de conjoint (30 p. cent), soit ont un conjoint professeur d'université (21 p. cent) alors que chez les hommes, seuls 13 p. cent n'ont pas de conjointe et 8 p. cent ont une conjointe professeur.

La relation entre le sexe et le profil familial donne également des indications sur la situation des femmes. Le tableau 1.1 synthétise la relation entre sexe et présence de conjoint et d'enfants. Un peu plus de 41 p. cent des femmes vivent en couple avec enfants alors qu'il s'agit de 55 p. cent des hommes.

Quant à la relation entre l'âge et d'autres indicateurs de profil familial, elle est peu prononcée. Ainsi, il n'existe aucune relation entre l'âge et la présence d'un conjoint et la relation entre âge et occupation du conjoint se fait uniquement de façon logique : les professeurs plus âgés ont plus fréquemment des conjoints retraités alors que les plus jeunes ont plus fréquemment des conjoints étudiants (souvent au doctorat).

Tableau 1.1

Profil personnel et caractéristiques sociodémographiques

		Total		Sexe	
		N	%	homme	femme
				%	%
Catégorie d'âge	moins de 40 ans	121	18,3%	15,4%	25,1%
	40 à 49 ans	214	32,4%	32,0%	33,2%
	50 à 59 ans	252	38,1%	39,6%	34,7%
	60 ans et plus	74	11,2%	13,0%	7,0%
Total		661	100,0%	100,0%	100,0%
occupation conjoint-e	professeur d'université	81	14,8%	8,9%	31,3%
	enseignement autre	56	10,2%	11,1%	7,6%
	autre emploi professionnel	253	46,2%	46,0%	46,5%
	emploi non professionnel	51	9,3%	10,4%	6,3%
	sans emploi	68	12,4%	15,8%	2,8%
	retraité-e	19	3,5%	3,7%	2,8%
	étudiant-e	20	3,6%	4,0%	2,8%
Total		548	100,0%	100,0%	100,0%
Profil familial	célibataire sans enfants	82	12,6%	9,5%	19,7%
	célibataire avec enfants	29	4,4%	3,1%	7,6%
	en couple sans enfants	208	31,9%	32,2%	31,3%
	en couple avec enfants	243	37,3%	39,9%	31,3%
	en couple avec enfants majeurs seulement	90	13,8%	15,4%	10,1%
Total		652	100,0%	100,0%	100,0%

1.2. Profil professionnel

Près de 16 p. cent des professeurs répondants ont le rang d'adjoint alors que 37 p. cent sont agrégés et 48 p. cent titulaires. La moyenne d'années d'exercice au rang actuel est de 9 et la moyenne d'années de service est de 15. Les professeurs avaient en moyenne 5,8 années d'expérience au moment de leur nomination comme professeur.

La répartition des répondants dans les divers secteurs reflète la répartition dans la population¹. La FAS regroupe 49 p. cent des professeurs, la *médecine* 19 p. cent. Le regroupement *médecine dentaire, vétérinaire, pharmacie et optométrie* compte pour 11 p. cent de l'échantillon, alors que celui des *sciences infirmières et sciences de l'éducation* en représente de 10 p. cent. La catégorie *autres facultés* comprend les secteurs *droit, aménagement, éducation physique, théologie et musique*. Elle regroupe 12 p. cent des professeurs.

Le tableau 1.2 présente la répartition du sexe et de l'âge parmi les divers secteurs d'enseignement. On note tout d'abord l'absence de relation entre le rang ou l'ancienneté en l'emploi et le secteur d'activité. Cependant, on remarque que le secteur de la *médecine dentaire, vétérinaire, pharmacie et optométrie* comprend plus de professeurs de moins de 50 ans (près de 67 p. cent) alors que le secteur regroupant les *sciences sociales et la psychologie* comprend relativement plus de professeurs ayant entre 50 et 59 ans (47 p. cent comparativement à 37 p. cent pour l'ensemble de la population). La catégorie *autres facultés* comprend près de deux fois plus de professeurs de 60 ans et plus (23 p. cent) que l'ensemble de la population (13 p. cent). Enfin, le sexe est relié de façon significative aux secteurs pour deux d'entre eux, soit un bastion masculin, le secteur des *sciences pures* de la FAS qui comprend 86 p. cent d'hommes, et un bastion féminin, le regroupements des *sciences infirmières et sciences de l'éducation* (62 p. cent de femmes, 48 p. cent pour la Faculté des sciences de l'éducation prise séparément).

¹ Voir l'annexe méthodologique pour la comparaison de l'échantillon et de la population.

Tableau 1.2

Profil professionnel: secteur d'emploi, sexe et âge

		Total	Sexe		Total	Catégorie d'âge			
			homme	femme		moins de 40 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
		N	%	%	N	%	%	%	%
Secteur	FAS sciences pures	108	86,1%	13,9%	106	22,6%	28,3%	34,9%	14,2%
	FAS sc. sociales et psycho.	116	70,7%	29,3%	116	12,9%	29,3%	46,6%	11,2%
	FAS lettres et sc. humaines	97	67,0%	33,0%	96	19,8%	34,4%	35,4%	10,4%
	médecine	124	64,5%	35,5%	124	17,7%	40,3%	35,5%	6,5%
	méd. autre, pharm. optom.	69	76,8%	23,2%	69	24,6%	42,0%	30,4%	2,9%
	sc. infirmières et éducation	63	38,1%	61,9%	63	15,9%	31,7%	44,4%	7,9%
	autres facultés	80	75,0%	25,0%	77	16,9%	20,8%	39,0%	23,4%
Total		657	69,6%	30,4%	651	18,4%	32,6%	38,1%	10,9%

2. Profil de la charge de travail

Ce chapitre présente la répartition de la charge des professeurs et, de façon plus spécifique, la répartition de la charge d'enseignement. Y figurent les dégrèvements partiels ou totaux et les raisons de ces dégrèvements, les sabbatiques, le nombre d'heures de travail et la répartition de ces heures, les crédits d'enseignement et le nombre d'étudiants selon les cycles et les trimestres d'enseignement, de même que le nombre d'étudiants sous direction aux cycles supérieurs.

2.1. Dégrèvements, sabbatiques, répartition de la charge

La répartition de la charge par trimestre, présentée au tableau 2.1a permet de constater une très forte homogénéité de profil selon les trimestres. Pour chacune des périodes, hiver-été 1998 et automne 1998, environ deux tiers des professeurs n'ont aucun dégrèvement et ne sont pas non plus en sabbatique¹. Les causes de dégrèvements sont très variées. Toutefois, la recherche (10 p. cent des professeurs) et l'administration (6 p. cent) sont les causes les plus fréquentes. Pour ce qui est des sabbatiques, on remarque que 12 p. cent des répondants étaient en sabbatique à la session d'hiver et seuls 6 p. cent à la session d'automne. Cette situation reflète partiellement la réalité. Il y avait effectivement plus de professeurs en sabbatique à la session d'hiver-été 1998 (9 p. cent) qu'à la session d'automne (7 p. cent)². Les professeurs en sabbatique à la session d'hiver ont donc répondu un peu plus que la moyenne des professeurs. Toutefois, les professeurs en sabbatique à la session d'automne ont quand même répondu à l'enquête en proportion équivalente.

¹ Notons que le nombre moins important de répondants au trimestre d'hiver-été s'explique par la présence de répondants qui n'étaient pas encore engagés à cette période.

² Données du SGPUM.

Tableau 2.1a

**Portrait des dégrèvements et des sabbatiques par trimestre
Année 1998**

	dégrèvement hiver-été 98		dégrèvement automne 98	
	N	%	N	%
non dégrevé	409	65,0%	456	69,1%
en sabbatique	73	11,6%	40	6,1%
recherche	63	10,0%	71	10,8%
administration	37	5,9%	40	6,1%
tâches syndicales	3	,5%	4	,6%
pré-retraite	6	1,0%	7	1,1%
maternité	8	1,3%	2	,3%
modulation de la charge	6	1,0%	17	2,6%
autres	8	1,3%	9	1,4%
multiple	16	2,5%	14	2,1%
Total	629	100,0%	660	100,0%

Les croisements des variables indiquant la répartition de la charge aux deux périodes permettent de constater que seulement la moitié des professeurs avaient une charge complète d'enseignement durant l'année 1998, l'autre moitié bénéficiant d'au moins un dégrèvement ou étant en sabbatique. Au total, 15 p. cent des professeurs ont été en sabbatique au moins pour une demie année en 1998, parmi lesquels très peu de répondants (1,6 p. cent) ont été en sabbatique toute l'année 1998.

Le tableau 2.1b présente la répartition de la charge de travail des professeurs en fonction du rang et du secteur (regroupement de facultés ou de départements). Les répondants estiment consacrer en moyenne 46 heures par semaine à leur travail comme professeur. Quoiqu'il y ait une différence selon le rang, celle-ci est faible : les adjoints travaillent en moyenne 48 heures alors que les titulaires ont une moyenne de 44 heures. On remarque également certaines différences selon les secteurs. Les professeurs des secteurs *sciences pures* de la FAS et *sciences infirmières - sciences de l'éducation* affichant une moyenne de 49 heures contre 43 heures pour la *Faculté de médecine* et la catégorie *autres facultés*.

Tableau 2.1b

Répartition de la charge de travail

		H travail/semaine		Proportion (moyenne) du temps de travail consacré...							
				à l'enseignement		à la recherche		à la collectivité		à des tâches administratives	
		N	Moy. (h/s)	N	Moy. (%)	N	Moy. (%)	N	Moy. (%)	N	Moy. (%)
Rang	adjoint	104	47,9	101	40,3	103	38,8	103	10,1	103	9,6
	agrégé	240	46,8	217	43,3	217	32,8	218	10,4	218	13,0
	titulaire	313	44,4	286	43,7	288	33,7	288	11,5	288	10,8
Total		657	45,8	604	43,0	608	34,2	609	10,9	609	11,4
Secteur	FAS sciences pures	106	49,2	97	40,3	98	39,3	98	9,2	98	10,6
	FAS sc. sociales et psycho.	117	45,9	105	44,7	106	33,4	106	10,5	106	10,8
	FAS lettres et sc. humaines	96	46,5	89	47,4	89	28,8	89	10,6	89	13,2
	médecine	122	42,6	118	32,5	117	46,2	118	9,8	118	11,0
	méd. autre, pharm. optom.	69	44,9	64	48,4	65	27,3	65	13,4	65	10,2
	sc. infirmières et éducation	62	48,8	54	44,3	54	31,0	54	12,1	54	12,6
	autres facultés	80	42,8	71	49,7	73	25,2	73	12,0	73	11,8
Total		652	45,7	598	42,9	602	34,3	603	10,8	603	11,4

En ce qui concerne la répartition du temps de travail, les moyennes générales se situent à 43 p. cent du temps consacré à l'enseignement, 34 p. cent à la recherche et 11 p. cent respectivement pour les tâches administratives et les services à la collectivité (incluant le rayonnement). Aucune différence dans le temps moyen consacré à l'enseignement n'apparaît selon le rang. Toutefois, les adjoints (qui bénéficient souvent en début de carrière d'un allègement de la tâche pour fins de recherche) consacrent de fait une plus grande proportion de leur temps à la recherche (39 p. cent comparativement à 33 et 34 p. cent chez les agrégés et les titulaires) et une moins forte proportion de leur temps aux tâches administratives (moins de 10 p. cent comparativement à près de 13 p. cent chez les agrégés). Certaines différences apparaissent également selon les secteurs. La proportion de temps consacré à l'enseignement apparaît nettement moins importante en médecine (33 p. cent comparativement à 40 à 50 p. cent dans l'ensemble des secteurs) alors que la proportion de temps consacré à la recherche apparaît plus importante, avec 46 p. cent comparativement à 25 à 33 p. cent dans les autres secteurs, à l'exception du secteur *sciences pures*. Ce dernier secteur (*FAS sciences pures*) apparaît également comme un secteur où l'on consacre en moyenne plus de temps à la recherche (39 p. cent).

Enfin, les professeurs considèrent qu'un peu plus de 9 p. cent de leur temps de travail est consacré à des tâches qui ne relèvent pas, selon eux, de leurs fonctions, sans qu'aucune différence n'apparaisse selon le rang et le secteur d'activité (données non présentées).

2.2. Charge d'enseignement

La charge d'enseignement a été mesurée selon trois dimensions : d'une part la répartition des heures de cours aux deux cycles et aux deux périodes, d'autre part, le nombre total d'étudiants rencontrés dans les cours selon les cycles et les trimestres et enfin, le nombre d'étudiants dirigés aux cycles supérieurs. Les tableaux 2.2a et 2.2b présentent la répartition de la charge d'enseignement selon le rang et le secteur de travail. Il s'agit en fait de deux mesures équivalentes de la charge d'enseignement. Si l'on examine la charge au premier cycle à l'automne 1998, on constate que 16 p. cent de l'ensemble des professeurs n'avaient aucune charge de cours au baccalauréat (auxquels il faut ajouter 6,2 p. cent de professeurs en sabbatique et 7,6 p. cent de professeurs dégrevés de la totalité de leur charge) alors que 41 p. cent donnaient un à trois crédits et 21 p. cent de 4 à 6 crédits. Un peu plus de 7 p. cent des professeurs avaient une charge comprenant plus de 6 crédits au baccalauréat. Pour ce qui est des crédits aux études supérieures, une plus forte proportion de professeurs n'en donnaient pas (39 p. cent auxquels s'ajoutent les professeurs en sabbatique et en dégreèvement complet). Au total, environ 50 p. cent des professeurs n'avaient aucune charge aux études supérieures à l'une ou l'autre des périodes. Par ailleurs, plus du tiers donnaient 1 à 3 crédits et 11 p. cent, plus de trois crédits aux cycles supérieurs au trimestre d'automne (17 p. cent au trimestre d'hiver ou d'été).

L'ensemble de la charge d'enseignement par trimestre se répartit donc en plus grande part au premier cycle qu'aux cycles supérieurs. Au trimestre d'automne 1998, la charge totale était composée de 1 à 3 crédits pour 27 p. cent des professeurs et de 3 à 6 crédits pour 42 p. cent. Par ailleurs, 17 p. cent des professeurs avaient une charge d'enseignement comprenant plus de 6 crédits (allant jusqu'à plus de 12 crédits) alors que 6 p. cent étaient en sabbatique et 8 p. cent étaient dégrevés complètement. La répartition apparaît différente au trimestre d'hiver, moins de professeurs ayant 6 crédits ou moins à leur charge (53 p. cent; 18 p. cent de 1 à 3 crédits et 35 p. cent de 4 à 6), plus de professeurs ayant une charge de plus de 6 crédits (27 p. cent) et plus de professeurs étant en sabbatique (11 p. cent) ou dégrevés totalement (9 p. cent). Il y aurait donc une tendance à une répartition non équivalente de la charge entre les deux principaux trimestres.

Peu de différences apparaissent selon le rang si ce n'est que les adjoints sont plus souvent dégrevés et ne sont jamais en sabbatique.

Pour ce qui est des secteurs de travail, certaines différences apparaissent, particulièrement entre les facultés de *médecine* et les facultés apparentées (*pharmacie, vétérinaire, dentaire, école d'optométrie*) et les autres secteurs. On note que les années sabbatiques semblent prises en proportions différentes selon les secteurs, la F.A.S. de même que les facultés de *sciences infirmières* et de *sciences de l'éducation* apparaissant comme les facultés où les sabbatiques sont prises en plus grande proportion (jusqu'à 19 p. cent des professeurs à l'hiver et 9 p. cent à l'automne pour le secteur *sciences sociales* et *psychologie* de la F.A.S.). Par contre, dans le grand secteur *médecine* (Faculté de médecine et apparentées), moins de professeurs prennent une sabbatique (entre 3,1 et 4,5 p. cent des professeurs selon les trimestres).

Enfin, la répartition des charges d'enseignement varie tant en fonction des trimestres que des cycles. Certaines constantes se dégagent. Les professeurs du secteur *sciences pures* de la FAS et de la catégorie *autres facultés* sont plus nombreux à n'avoir aucune charge d'enseignement aux cycles supérieurs et ce, pour les deux trimestres. Par contre, les professeurs de la catégorie *autres facultés* ont une charge plus importante au premier cycle, ce qui n'est pas toujours le cas pour les professeurs du secteur *sciences pures* (charge au baccalauréat légèrement supérieure au trimestre d'hiver mais équivalente à celle des autres secteurs au trimestre d'automne). Par ailleurs, les professeurs de la Faculté de *médecine* sont nettement plus nombreux à n'avoir aucune charge d'enseignement au premier cycle aux deux trimestres ou à être dégrevés complètement d'enseignement. Si l'on examine la charge totale d'enseignement par trimestre, les mêmes constats apparaissent : une charge d'enseignement moins importante en *sciences pures*, mais au trimestre d'automne seulement, un plus fort dégrèvement en *médecine*, une charge « régulière » de six crédits, plus fréquente dans les secteurs *sciences sociales* et *lettres et sciences humaines* de la F.A.S.

Tableau 2.2a

Charge de cours au premier cycle en 1998

		crédits à l'hiver-été 98							crédits à l'automne 98						
		N	aucun	1 à 3 crédits	4 à 6 crédits	7 cr. et plus	sabba-tique	dégrévé	N	aucun	1 à 3 crédits	4 à 6 crédits	7 cr. et plus	sabba-tique	dégrévé
			%	%	%	%	%	%		%	%	%	%	%	%
Rang	adjoint	80	17,5%	38,8%	23,8%	10,0%	,0%	10,0%	99	15,2%	48,5%	15,2%	10,1%	,0%	11,1%
	agrégé	229	15,3%	32,8%	17,9%	14,0%	15,7%	4,4%	239	13,4%	40,6%	22,6%	8,4%	7,9%	7,1%
	titulaire	301	18,6%	31,9%	20,9%	11,3%	11,3%	6,0%	310	18,4%	40,0%	22,3%	5,8%	6,8%	6,8%
Total		610	17,2%	33,1%	20,2%	12,1%	11,5%	5,9%	648	16,0%	41,5%	21,3%	7,4%	6,2%	7,6%
Secteur	FAS sciences pures	103	8,7%	32,0%	24,3%	14,6%	15,5%	4,9%	104	9,6%	52,9%	19,2%	6,7%	6,7%	4,8%
	FAS sc. sociales et psycho.	110	16,4%	28,2%	23,6%	7,3%	18,2%	6,4%	118	16,1%	44,9%	20,3%	,8%	9,3%	8,5%
	FAS lettres et sc. humaines	89	10,1%	29,2%	22,5%	16,9%	14,6%	6,7%	94	14,9%	41,5%	35,1%	,0%	5,3%	3,2%
	médecine	113	34,5%	31,9%	13,3%	6,2%	3,5%	10,6%	121	27,3%	28,9%	10,7%	13,2%	3,3%	16,5%
	méd. autre, pharm. optom.	64	10,9%	59,4%	9,4%	17,2%	3,1%	,0%	66	12,1%	45,5%	16,7%	19,7%	4,5%	1,5%
	sc. infirmières et éducation	56	30,4%	26,8%	17,9%	10,7%	10,7%	3,6%	61	19,7%	34,4%	18,0%	6,6%	8,2%	13,1%
	autres facultés	67	11,9%	31,3%	26,9%	16,4%	10,4%	3,0%	78	12,8%	41,0%	28,2%	9,0%	5,1%	3,8%
Total		602	17,8%	33,2%	19,9%	12,1%	11,3%	5,6%	642	16,5%	41,3%	20,9%	7,5%	6,1%	7,8%

Tableau 2.2b

Charge de cours aux cycles supérieurs en 1998

		crédits à l'hiver-été 98						crédits à l'automne 98					
		N	aucun %	1 à 3 crédits %	4 crédits et plus %	sabba- tique %	dégrevé %	N	aucun %	1 à 3 crédits %	4 crédits et plus %	sabba- tique %	dégrevé %
Rang	adjoint												
	agrégé	229	28,8%	33,6%	17,5%	15,7%	4,4%	239	37,7%	36,4%	10,9%	7,9%	7,1%
	titulaire	298	26,5%	40,3%	15,8%	11,4%	6,0%	306	37,6%	37,9%	10,8%	6,9%	6,9%
Total		607	28,3%	37,2%	17,0%	11,5%	5,9%	644	38,7%	36,6%	10,9%	6,2%	7,6%
Secteur	FAS sciences pures	103	41,7%	32,0%	5,8%	15,5%	4,9%	104	55,8%	29,8%	2,9%	6,7%	4,8%
	FAS sc. sociales et psycho.	110	20,0%	37,3%	18,2%	18,2%	6,4%	117	28,2%	41,9%	12,0%	9,4%	8,5%
	FAS lettres et sc. humaines	89	27,0%	41,6%	10,1%	14,6%	6,7%	94	35,1%	44,7%	11,7%	5,3%	3,2%
	médecine	112	17,9%	41,1%	26,8%	3,6%	10,7%	120	24,2%	36,7%	19,2%	3,3%	16,7%
	méd. autre, pharm. optom.	62	32,3%	40,3%	24,2%	3,2%	,0%	64	42,2%	40,6%	10,9%	4,7%	1,6%
	sc. infirmières et éducation	56	28,6%	35,7%	21,4%	10,7%	3,6%	61	36,1%	29,5%	13,1%	8,2%	13,1%
	autres facultés	67	35,8%	32,8%	17,9%	10,4%	3,0%	78	53,8%	32,1%	5,1%	5,1%	3,8%
Total		599	28,2%	37,4%	17,4%	11,4%	5,7%	638	38,2%	36,8%	11,0%	6,1%	7,8%

Tableau 2.2c

Charge de cours totale en hiver-été 1998

		Total des crédits en hiver-été 1998							
		1 à 3 crédits	4 à 6 crédits	7 à 9 crédits	10 à 12 crédits	12 cr. et plus	sabbatique	dégrévé	
		N	%	%	%	%	%	%	
Rang	adjoint	98	14,3%	31,6%	15,3%	7,1%	3,1%	2,0%	26,5%
	agrégé	229	17,5%	36,7%	12,2%	9,6%	3,9%	15,7%	4,4%
	titulaire	298	20,5%	33,9%	14,8%	10,1%	3,0%	11,4%	6,4%
Total		625	18,4%	34,6%	13,9%	9,4%	3,4%	11,5%	8,8%
Secteur	FAS sciences pures	105	20,0%	34,3%	17,1%	4,8%	1,9%	15,2%	6,7%
	FAS sc. sociales et psycho.	112	15,2%	36,6%	9,8%	10,7%	1,8%	18,8%	7,1%
	FAS lettres et sc. humaines	93	7,5%	41,9%	10,8%	12,9%	2,2%	14,0%	10,8%
	médecine	114	27,2%	28,1%	19,3%	4,4%	4,4%	3,5%	13,2%
	méd. autre, pharm. optom.	63	23,8%	39,7%	1,6%	15,9%	12,7%	3,2%	3,2%
	sc. infirmières et éducation	59	18,6%	33,9%	16,9%	10,2%	,0%	10,2%	10,2%
	autres facultés	73	17,8%	28,8%	19,2%	12,3%	1,4%	11,0%	9,6%
Total		619	18,6%	34,6%	13,9%	9,5%	3,2%	11,3%	8,9%

Tableau 2.2d

Charge de cours totale en automne 1998

		Total des crédits en automne 1998							
		N	1 à 3 crédits %	4 à 6 crédits %	7 à 9 crédits %	10 à 12 crédits %	12 cr. et plus %	sabbatique %	dégrévé %
Rang	adjoint	99	35,4%	36,4%	8,1%	5,1%	4,0%	,0%	11,1%
	agrégé	239	24,3%	43,1%	10,5%	2,9%	4,2%	7,9%	7,1%
	titulaire	306	26,5%	42,5%	12,4%	3,6%	1,0%	6,9%	7,2%
Total		644	27,0%	41,8%	11,0%	3,6%	2,6%	6,2%	7,8%
Secteur	FAS sciences pures	104	43,3%	30,8%	11,5%	2,9%	,0%	6,7%	4,8%
	FAS sc. sociales et psycho.	117	20,5%	48,7%	11,1%	,9%	,9%	9,4%	8,5%
	FAS lettres et sc. humaines	94	16,0%	61,7%	13,8%	,0%	,0%	5,3%	3,2%
	médecine	120	25,8%	32,5%	7,5%	5,0%	8,3%	3,3%	17,5%
	méd. autre, pharm. optom.	64	31,3%	26,6%	12,5%	15,6%	7,8%	4,7%	1,6%
	sc. infirmières et éducation	61	23,0%	44,3%	8,2%	1,6%	1,6%	8,2%	13,1%
	autres facultés	78	30,8%	46,2%	11,5%	2,6%	,0%	5,1%	3,8%
Total		638	27,1%	41,7%	10,8%	3,6%	2,7%	6,1%	8,0%

2.3. Nombre d'étudiants et encadrement

Pour ce qui est du nombre d'étudiants que les professeurs rencontrent au cours d'un trimestre et d'une année académique, les données, présentées aux tableaux 2.3a et 2.3b montrent, à un extrême, que 25 p. cent des professeurs ne rencontrent aucun étudiant de baccalauréat au cours d'un trimestre dû à une sabbatique ou à un dégrèvement, et que près de 50 p. cent des professeurs (39 p. cent au trimestre d'automne) ne rencontrent aucun étudiant des cycles supérieurs dans le cadre des cours pour un trimestre donné. À l'autre extrême, près de 25 p. cent des professeurs rencontrent plus de 100 étudiants de premier cycle au cours d'un trimestre et de 13 à 16 p. cent plus de 20 étudiants des cycles supérieurs.

On ne remarque aucune différence importante sur ce plan selon le rang. Par contre, certaines différences apparaissent selon les secteurs. Ainsi, de façon congruente avec les informations sur la charge de cours, on note une absence d'étudiants de premier cycle plus importante à la Faculté de *médecine* et dans le secteur *sciences infirmières – sciences de l'éducation*. Par ailleurs, on note chez les professeurs des *sciences pures* et des *lettres et sciences humaines* de même que dans la catégorie *autres facultés*, un moins grand nombre d'étudiants du premier cycle rencontrés¹ alors qu'à l'opposé, les professeurs du secteur *autres médecine* rencontrent proportionnellement plus d'étudiants de premier cycle que les autres collègues. Les professeurs du secteur *sciences pures* rencontrent également moins d'étudiants des cycles supérieurs que les autres collègues tout comme ceux de la catégorie *autres facultés* (dans une moindre mesure toutefois). A l'opposé, les professeurs de *médecine*, de *sciences infirmières* et de *sciences de l'éducation* sont plus nombreux à rencontrer plus de 20 étudiants des cycles supérieurs dans leurs cours pour chaque trimestre.

Le nombre d'étudiants encadrés (direction ou codirection de recherche) aux cycles supérieurs complète le portrait de la charge. Le nombre moyen d'étudiants encadrés par les professeurs est de cinq. Ce nombre varie tant en fonction du rang que du secteur. Ainsi, comme on pouvait s'y attendre, les professeurs adjoints dirigent moins d'étudiants (3,7 en moyenne) que les professeurs

¹ Notons qu'il ne s'agit pas du nombre d'étudiants par cours mais du nombre total d'étudiants dans tous les cours d'un même niveau.

agrégés ou titulaires. On note également une variance différente selon le rang, c'est-à-dire qu'il y a plus d'homogénéité dans le nombre d'étudiants dirigés par les adjoints que pour les deux autres niveaux. Le nombre d'étudiants dirigés par les adjoints varie de zéro à treize alors qu'il varie jusqu'à 21 pour les agrégés et jusqu'à 25 pour les titulaires. Des différences importantes apparaissent également selon les secteurs. Les professeurs des secteurs *autres médecine* (2,7 en moyenne) et *sciences pures* (3,9) dirigent moins d'étudiants aux cycles supérieurs alors que, à l'opposé, les secteurs *sciences sociales* et *psychologie* (6,7 étudiants en moyenne), *lettres et sciences humaines* (6,4) et *sciences infirmières – sciences de l'éducation* (5,9) en dirigent plus.

Tableau 2.3a

Nombre d'étudiants au baccalauréat au cours de l'année 1998

		Nombre d'étudiants en hiver-été 1998						Nombre d'étudiants en automne 1998							
		aucun	1 à 30	31 à 70	71 à 100	101 à 150	151 et plus	aucun	1 à 30	31 à 70	71 à 100	101 à 150	151 et plus		
		N	%	%	%	%	%	N	%	%	%	%	%		
Rang	adjoint	80	27,5%	8,8%	27,5%	13,8%	7,5%	15,0%	99	26,3%	9,1%	25,3%	11%	14,1%	14,1%
	agrégé	195	23,1%	13,8%	24,6%	13,3%	12,8%	12,3%	220	23,2%	15,9%	23,6%	13%	10,5%	13,6%
	titulaire	267	28,1%	12,7%	19,1%	15,4%	14,6%	10,1%	292	27,1%	18,5%	18,8%	14%	9,6%	12,3%
Total		542	26,2%	12,5%	22,3%	14,4%	12,9%	11,6%	611	25,5%	16,0%	21,6%	13%	10,6%	13,1%
Secteur	FAS sciences pures	88	17,0%	21,6%	21,6%	18,2%	12,5%	9,1%	98	15,3%	27,6%	20,4%	15%	10,2%	11,2%
	FAS sc. sociales et psycho.	89	28,1%	16,9%	23,6%	3,4%	14,6%	13,5%	106	27,4%	14,2%	22,6%	10%	11,3%	14,2%
	FAS lettres et sc. humaines	75	20,0%	16,0%	25,3%	6,7%	12,0%	20,0%	89	21,3%	23,6%	24,7%	5,6%	10,1%	14,6%
	médecine	111	45,9%	4,5%	20,7%	9,9%	11,7%	7,2%	118	45,8%	3,4%	19,5%	10%	5,1%	16,1%
	méd. autre, pharm. optom.	63	11,1%	3,2%	20,6%	44,4%	15,9%	4,8%	63	14,3%	11,1%	11,1%	38%	15,9%	9,5%
	sc. infirmières et éducation	50	38,0%	2,0%	12,0%	14,0%	18,0%	16,0%	57	35,1%	3,5%	28,1%	12%	10,5%	10,5%
	autres facultés	60	16,7%	21,7%	30,0%	11,7%	6,7%	13,3%	75	17,3%	29,3%	20,0%	8,0%	12,0%	13,3%
Total		536	26,5%	12,5%	22,2%	14,4%	12,9%	11,6%	606	26,2%	16,2%	21,0%	13%	10,2%	13,2%

Tableau 2.3b

Nombre d'étudiants aux études supérieures au cours de l'année 1998

		Nombre d'étudiants en automne 1998					Nombre d'étudiants en hiver-été 1998					Encadrement	
		aucun	1 à 10	11 à 20	21 et +	aucun	1 à 10	11 à 20	21 et +				
		N	%	%	%	N	%	%	%	%	Moy.	É.-type	
Rang	adjoint	99	56,6%	19,2%	13,1%	11,1%	81	44,4%	23,5%	12,3%	19,8%	3,7	2,7
	agrégé	221	48,9%	25,3%	12,2%	13,6%	195	40,0%	28,2%	19,0%	12,8%	5,2	4,1
	titulaire	289	47,8%	24,6%	13,5%	14,2%	265	36,2%	27,5%	19,2%	17,0%	5,4	4,1
Total		609	49,6%	24,0%	13,0%	13,5%	541	38,8%	27,2%	18,1%	15,9%	5,0	3,9
Secteur	FAS sciences pures	98	65,3%	25,5%	5,1%	4,1%	88	54,5%	33,0%	10,2%	2,3%	3,9	3,1
	FAS sc. sociales et psycho.	105	41,9%	25,7%	19,0%	13,3%	89	32,6%	33,7%	19,1%	14,6%	6,7	4,4
	FAS lettres et sc. humaines	89	41,6%	21,3%	21,3%	15,7%	75	40,0%	32,0%	17,3%	10,7%	6,4	4,3
	médecine	117	41,9%	20,5%	14,5%	23,1%	110	30,0%	13,6%	26,4%	30,0%	4,4	3,5
	méd. autre, pharm. optom.	63	44,4%	44,4%	6,3%	4,8%	62	33,9%	50,0%	6,5%	9,7%	2,7	2,2
	sc. infirmières et éducation	57	52,6%	7,0%	15,8%	24,6%	51	35,3%	9,8%	25,5%	29,4%	5,9	3,7
	autres facultés	75	61,3%	20,0%	9,3%	9,3%	60	43,3%	21,7%	21,7%	13,3%	4,7	4,2
Total		604	49,3%	23,5%	13,4%	13,7%	535	38,3%	27,5%	18,3%	15,9%	5,0	4,0

3. Profil informatique

Cette section présente les informations relatives à l'utilisation de l'informatique par les professeurs de l'Université aux plans du nombre d'heures et du lieu d'utilisation ainsi que de l'utilisation d'Internet et du courrier électronique. Elle fait également état des équipements utilisés. Elle se termine par les informations relatives à l'utilisation des services de la Diter (Direction de l'informatique et des technologies pour l'enseignement et la recherche) et à l'appréciation de ses services.

3.1. Utilisation de l'informatique dans le cadre des activités professorales.

Plus des trois quarts des professeurs affirment utiliser très souvent un ordinateur dans le cadre de leur travail alors que moins de 2 p. cent n'en utilisent jamais. Le tableau 3.1 présente les informations relatives à la relation entre utilisation d'une part et rang et secteur d'activité d'autre part. Cette utilisation semble d'abord liée au rang des professeurs, celui-ci étant également lié à l'âge et à l'ancienneté (informations non présentées). Ainsi, 90 p. cent des professeurs adjoints utilisent l'ordinateur très souvent et aucun ne l'utilise pas (1 p. cent l'utilisent à l'occasion), tout comme près de 90 p. cent de ceux qui ont moins de six ans d'ancienneté et de ceux qui ont moins de 40 ans. L'utilisation de l'ordinateur est également liée à un moindre degré au secteur de travail, les professeurs du secteur *autres facultés* étant nettement plus nombreux à ne jamais utiliser l'ordinateur (8 p. cent) ou à l'occasion seulement (19 p. cent) et nettement moins nombreux (54 p. cent) à l'utiliser très souvent. Les forts utilisateurs se retrouvent légèrement plus nombreux à la FAS sciences pures, en médecine et dans la regroupement sciences infirmières - sciences de l'éducation.

Près de 57 p. cent des professeurs utilisent l'ordinateur 20 heures par semaine ou plus, près de 28 p. cent, 30 heures ou plus. Les forts utilisateurs se retrouvent plus souvent chez les professeurs adjoints (45 p. cent 30 heures ou plus), chez les professeurs arrivés plus récemment et chez les plus jeunes. Les sciences infirmières et les sciences de l'éducation apparaissent parmi les plus forts utilisateurs. Près de la moitié des professeurs (46 p. cent) utilisent l'ordinateur exclusivement ou principalement au bureau alors que, à l'inverse, 26 p. cent l'utilisent exclusivement ou principalement à domicile. Ce

sont les professeurs adjoints qui utilisent plus fréquemment l'ordinateur au bureau (59 p. cent) alors que les professeurs titulaires sont plus fréquemment utilisateurs à domicile (35 p. cent). Des différences importantes apparaissent en fonction des secteurs. Les utilisateurs de sciences pures et des secteurs apparentés à la médecine sont de plus fréquents utilisateurs au bureau (62 à 65 p. cent par rapport à 46 p. cent pour l'ensemble) alors que les autres secteurs (FAS sciences humaines, FAS sciences sociales et psychologie, sciences infirmières et de l'éducation, autres facultés) sont de plus fréquents utilisateurs à domicile. Ainsi, le secteur FAS sciences humaines et lettres comprend 48 p. cent d'utilisateurs à domicile comparativement à 27 p. cent dans l'ensemble de l'échantillon.

Tableau 3.1

Profil informatique: utilisation et lieu d'utilisation de l'ordinateur pour le travail

		Fréquence d'utilisation				Utilisation pour le travail (h/sem.)					Lieu d'utilisation			
		jamais ou à l'occas.	souvent	très souvent	moins de 10 heures	entre 10 et 19 heures	entre 20 et 29 heures	30 heures et plus		principa- lement au bureau	autant au bureau qu'à la maison	principa- lement à la maison		
		N	%	%	%	N	%	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	105	1,0%	8,6%	90,5%	103	5,8%	16,5%	33,0%	44,7%	105	59,0%	30,5%	10,5%
	agrégé	246	9,8%	14,6%	75,6%	240	16,3%	29,2%	28,3%	26,3%	242	48,3%	26,9%	24,8%
	titulaire	317	13,9%	15,1%	71,0%	304	19,1%	29,9%	27,6%	23,4%	307	40,4%	24,4%	35,2%
Total		668	10,3%	13,9%	75,7%	647	15,9%	27,5%	28,7%	27,8%	654	46,3%	26,3%	27,4%
Secteur	FAS sciences pures	108	5,6%	9,3%	85,2%	104	10,6%	26,0%	37,5%	26,0%	108	64,8%	25,0%	10,2%
	FAS sc. sociales et psycho.	119	7,6%	16,0%	76,5%	116	13,8%	35,3%	27,6%	23,3%	117	32,5%	28,2%	39,3%
	FAS lettres et sc. humaines	97	4,1%	20,6%	75,3%	97	9,3%	20,6%	37,1%	33,0%	97	24,7%	26,8%	48,5%
	médecine	125	9,6%	7,2%	83,2%	119	16,8%	26,1%	26,9%	30,3%	121	62,0%	28,9%	9,1%
	méd. autre, pharm. optom.	70	15,7%	17,1%	67,1%	68	23,5%	27,9%	29,4%	19,1%	68	64,7%	19,1%	16,2%
	sc. infirmières et éducation	62	6,5%	11,3%	82,3%	63	12,7%	25,4%	23,8%	38,1%	63	34,9%	28,6%	36,5%
	autres facultés	81	27,2%	18,5%	54,3%	74	29,7%	27,0%	13,5%	29,7%	75	37,3%	24,0%	38,7%
Total		662	10,3%	13,9%	75,8%	641	15,9%	27,1%	28,7%	28,2%	649	46,4%	26,2%	27,4%

3.2. Utilisation d'Internet et du courrier électronique

Plus de huit professeurs sur dix *parmi ceux qui ont un ordinateur au bureau* (5,5 sur 10 de l'ensemble des professeurs) ont un accès ethernet au bureau et plus de 44 p. cent des professeurs ont un accès Internet à domicile. Le tableau 3.2 présente l'ensemble des informations relatives à l'utilisation d'Internet et du courrier électronique. Au total, près des trois quarts des professeurs ont donc un accès « moderne » à Internet via ligne ethernet ou via un serveur privé. Chez les professeurs adjoints, plus de 95 p. cent des professeurs qui ont un ordinateur au bureau bénéficient d'un accès ethernet. En sciences infirmières et en sciences de l'éducation, l'accès à la maison apparaît plus fréquent alors qu'au secteur sciences pures de la FAS, l'accès au bureau apparaît nettement privilégié. La catégorie des *autres facultés* apparaît nettement la moins branchée, que ce soit au bureau ou au domicile.

Dans l'ensemble, 90 p. cent des professeurs utilisent Internet dans le cadre de leur travail, au moins à l'occasion (96 p. cent chez les adjoints). Plus de 50 p. cent des professeurs (60 p. cent chez les adjoints et les agrégés) utilisent Internet en moyenne une heure par jour ou moins contre 36 p. cent qui l'utilisent six heures ou plus par semaine. Les forts utilisateurs se retrouvent plus souvent au secteur sciences pures de la FAS et moins souvent au secteur *autres médecines* (médecine vétérinaire et dentaire, optométrie, pharmacie).

Le courriel apparaît comme un mode de communication très important pour plus de 90 p. cent des professeurs qui y ont recours de façon quotidienne ou presque et ce, encore plus chez les adjoints (96 p. cent l'utilisent quotidiennement ou presque). Les moins forts utilisateurs, les titulaires, ne sont que 4 p. cent à ne jamais l'utiliser et 4 p. cent à l'utiliser de façon occasionnelle. L'utilisation quotidienne apparaît la norme chez la quasi totalité des professeurs en sciences pures (99 p. cent d'utilisateurs quotidiens), en médecine ainsi qu'en sciences infirmières et de l'éducation. Elle est moins répandue mais quand même importante dans la catégorie regroupant les *autres facultés* (81 p. cent).

Tableau 3.2

Profil informatique: utilisation d'Internet et du courrier électronique

		Accès à Internet					Utilisation d'Internet (h/sem.)				Utilisation du courrier électronique				
		N	%	au bureau seul.	au bureau et à la maison	à la maison seul.	N	%	jamais	moins de 6 heures	6 heures et plus	N	%	jamais ou à l'occas.	quotidien-nement ou presque
Rang															
	adjoint	104	26%	30,8%	24,0%	19,2%	103	3,9%	60,2%	35,9%	105	3,8%	96,2%		
	agrégé	241	26%	29,9%	24,9%	19,5%	239	9,2%	61,1%	29,7%	242	8,3%	91,7%		
	titulaire	307	28%	28,3%	26,4%	17,6%	302	12,6%	51,7%	35,8%	310	8,4%	91,6%		
Total		652	27%	29,3%	25,5%	18,6%	644	9,9%	56,5%	33,5%	657	7,6%	92,4%		
Secteur	FAS sciences pures	108	33,3%	39,8%	14,8%	12,0%	108	5,6%	51,9%	42,6%	108	,9%	99,1%		
	FAS sc. sociales et psycho.	116	14%	32,8%	31,9%	21,6%	116	7,8%	59,5%	32,8%	117	5,1%	94,9%		
	FAS lettres et sc. humaines	97	25%	32,0%	29,9%	13,4%	94	18,1%	43,6%	38,3%	97	15,5%	84,5%		
	médecine	121	29%	22,3%	24,0%	24,8%	119	7,6%	59,7%	32,8%	123	2,4%	97,6%		
	méd. autre, pharm. optom.	68	29%	25,0%	26,5%	19,1%	67	11,9%	67,2%	20,9%	68	11,8%	88,2%		
	sc. infirmières et éducation	62	23%	16,1%	33,9%	27,4%	63	9,5%	58,7%	31,7%	63	3,2%	96,8%		
	autres facultés	74	38%	28,4%	18,9%	14,9%	71	9,9%	56,3%	33,8%	75	18,7%	81,3%		
Total		646	27%	28,9%	25,4%	18,9%	638	9,7%	56,3%	34,0%	651	7,5%	92,5%		

3.3. Équipement et technologie privilégiée

Si on prend en compte l'ensemble de l'équipement informatique auquel les professeurs ont accès, on constate que 1 p. cent n'ont accès à aucun ordinateur et 5 p. cent utilisent uniquement un portable, alors que 60 p. cent ont deux ou trois ordinateurs, au bureau et à la maison (pouvant inclure un portable). On retrouve 16 p. cent de professeurs qui ont un ordinateur au bureau seulement et 18 p. cent qui ont un ordinateur à la maison seulement. La présence d'équipement tant au bureau qu'à la maison apparaît plus fréquente chez les adjoints, en sciences pures et en médecine.

Comme dans d'autres domaines et dans d'autres secteurs de l'économie, la famille IBM détient l'avance sur la famille Mac. Elle est plus présente chez les professeurs adjoints. Les informations sont présentées au tableau 3.3. Notons que les pourcentages n'additionnent pas à 100 p. cent puisque certains professeurs ont des ordinateurs des deux technologies. Il faut noter la forte présence de la famille Mac dans l'ensemble du corps professoral (près de la moitié des professeurs détenant un ordinateur Mac) alors que 60 p. cent des professeurs (67 p. cent chez les adjoints) ont un ordinateur de technologie IBM et 5 p. cent utilisent un autre type de technologie (terminaux X, Sun). C'est surtout en fonction des secteurs que des différences de technologie importantes apparaissent. Ainsi, en sciences pures, les autres technologies s'avèrent nettement plus importantes alors qu'au secteur lettres et sciences humaines de la FAS de même que dans la catégorie des *autres facultés*, le MAC est utilisé par près de deux tiers des professeurs. La famille IBM est par ailleurs plus populaire en médecine (près de 80 p. cent des utilisateurs).

Si les professeurs apparaissent fortement informatisés, la moitié sont équipés d'une technologie qui n'est pas récente (486 dans le cas du parc IBM, Apple dans le cas du Mac). Les professeurs adjoints sont plus souvent équipés d'une technologie plus récente. Pour ce qui est des secteurs, ce sont de nouveau les sciences pures, les sciences infirmières et de l'éducation qui apparaissent comme ayant une technologie plus récente. Il existe un lien entre la famille d'ordinateur et la technologie. Plus des deux tiers des ordinateurs IBM (soit 80 p. cent des professeurs) sont de technologie récente (Pentium) contre la moitié des ordinateurs Mac (52 p. cent des professeurs).

Tableau 3.3

Profil informatique: équipement

		Équipement informatique					Famille d'ordinateur			Technologie				
		aucun	au bureau seul.	à la maison seul.	au bureau et à la maison	portable seul.	PC	Mac	autre	ancienne	récente			
		N	%	%	%	%	N	%	%	%	N	%	%	
Rang	adjoint	104	,0%	14,4%	9,6%	65,4%	10,6%	105	66,7%	38,1%	4,8%	100	41,0%	59,0%
	agrégé	243	1,2%	14,8%	17,7%	63,0%	3,3%	236	57,6%	52,5%	3,4%	234	51,7%	48,3%
	titulaire	308	1,6%	16,9%	22,1%	55,2%	4,2%	302	59,3%	50,0%	7,0%	295	51,9%	48,1%
Total		655	1,2%	15,7%	18,5%	59,7%	4,9%	643	59,9%	49,0%	5,3%	629	50,1%	49,9%
Secteur	FAS sciences pures	108	,0%	23,1%	7,4%	67,6%	1,9%	107	67,3%	34,6%	27,1%	102	42,2%	57,8%
	FAS sc. sociales et psycho.	117	,0%	13,7%	22,2%	59,8%	4,3%	116	56,9%	53,4%	1,7%	116	48,3%	51,7%
	FAS lettres et sc. humaines	97	2,1%	14,4%	26,8%	47,4%	9,3%	94	40,4%	64,9%	2,1%	90	56,7%	43,3%
	médecine	123	,8%	12,2%	8,9%	71,5%	6,5%	118	80,5%	29,7%	,8%	116	46,6%	53,4%
	méd. autre, pharm. optom.	68	,0%	16,2%	14,7%	63,2%	5,9%	68	69,1%	51,5%	,0%	66	51,5%	48,5%
	sc. infirmières et éducation	62	1,6%	19,4%	22,6%	56,5%	,0%	62	59,7%	51,6%	,0%	62	43,5%	56,5%
	autres facultés	74	5,4%	14,9%	33,8%	41,9%	4,1%	72	41,7%	65,3%	,0%	72	62,5%	37,5%
Total		649	1,2%	16,0%	18,5%	59,5%	4,8%	637	60,4%	48,5%	5,3%	624	49,7%	50,3%

3.4. Recours à la Diter et appréciation des services

Près de trois professeurs sur quatre (parmi ceux utilisant l'ordinateur) font appel aux services de la Diter au moins à l'occasion. L'utilisation modale est de une ou deux fois par trimestre (40 p. cent des professeurs utilisateurs de l'informatique). Il n'apparaît y avoir aucune relation entre les caractéristiques choisies (rang, secteur), l'ancienneté, l'âge ou le sexe et le recours aux services de la Diter. Les données concernant la relation entre utilisation et appréciation de la Diter d'une part et le rang et le secteur de travail d'autre part, sont présentées au tableau 3.4.

Au plan de la satisfaction face aux services de la Diter, on ne peut passer sous silence le fait qu'elle serait considérée dans toute organisation comme catastrophique. Près de 64 p. cent des utilisateurs de l'informatique se disent pas du tout (31 p. cent) ou peu (33 p. cent) satisfaits des services de la Diter alors que 7 p. cent se déclarent très satisfaits. Ce taux d'insatisfaction apparaît parmi les plus élevés de tous les services (13 items) pour lesquels la satisfaction a été mesurée¹. L'insatisfaction apparaît nettement plus importante dans les secteurs FAS lettres et sciences humaines de même que FAS sciences sociales et psychologie² (39 p. cent ne sont pas du tout satisfaits). Deux secteurs comptent une proportion de personnes très satisfaites plus élevée (15 p. cent). Il s'agit des secteurs sciences pures de la FAS et de la catégorie *autres facultés*. Ces secteurs apparaissent avoir un profil d'utilisation différent (utilisation plus forte des ordinateurs centraux en sciences pures et faible utilisation générale dans les *autres facultés*).

Quant à la priorité à accorder à l'amélioration des services de la Diter, 57 p. cent des professeurs considèrent cette amélioration comme très prioritaire et 35 p. cent comme assez prioritaire. Le

¹ On remarque des taux d'insatisfaction également très élevés pour la qualité du fonds des bibliothèques (24 p. cent pas du tout satisfaits, 41 p. cent peu satisfaits) ainsi que le pour la disponibilité d'espace pour les repas (58 p. cent de l'ensemble des professeurs, 75 p. cent des utilisateurs peu ou pas du tout satisfaits) et pour la qualité des aliments offerts (54 p. cent de l'ensemble des professeurs, 72 p. cent des utilisateurs peu ou pas du tout satisfaits). Voir chapitre 4.

² Notons qu'au moment où le questionnaire a été rempli, la FAS n'avait pas encore engagé ou venait à peine d'engager un technicien ayant pour tâche, entre autres, d'assurer un soutien aux professeurs de la Faculté.

seul item considéré aussi fortement prioritaire parmi les huit mentionnés dans le questionnaire est celui relatif à la qualité du fonds des bibliothèques (57 p. cent très prioritaire, 34 p. cent assez prioritaire). Les seules différences selon les caractéristiques de base sont constatées à la FAS sciences sociales et psychologie où 71 p. cent des répondants jugeaient qu'il était très prioritaire d'agir et dans le secteur *autre médecine* où 62 p. cent portaient le même jugement.

Tableau 3.4

Profil informatique: utilisation et attitudes face aux services de soutien informatique

		Utilisation (par trimestre)				Satisfaction face aux services				Priorité d'amélioration				
		jamais	1 à 5 fois	6 fois et plus	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait	peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire			
		N	%	%	%	N	%	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	99	16,2%	60,6%	23,2%	102	29,4%	35,3%	25,5%	9,8%	103	7,8%	31,1%	61,2%
	agrégé	238	22,3%	57,6%	20,2%	222	34,2%	32,9%	27,5%	5,4%	239	9,6%	34,7%	55,6%
	titulaire	307	24,4%	55,4%	20,2%	287	29,6%	31,7%	31,4%	7,3%	313	10,2%	35,8%	54,0%
Total		644	22,4%	57,0%	20,7%	611	31,3%	32,7%	29,0%	7,0%	655	9,6%	34,7%	55,7%
Secteur	FAS sciences pures	105	22,9%	49,5%	27,6%	100	22,0%	30,0%	33,0%	15,0%	108	13,9%	44,4%	41,7%
	FAS sc. sociales et psycho.	115	16,5%	72,2%	11,3%	114	38,6%	34,2%	24,6%	2,6%	118	1,7%	27,1%	71,2%
	FAS lettres et sc. humaines	94	24,5%	57,4%	18,1%	89	39,3%	36,0%	22,5%	2,2%	97	13,4%	29,9%	56,7%
	médecine	118	20,3%	59,3%	20,3%	109	30,3%	35,8%	26,6%	7,3%	119	8,4%	32,8%	58,8%
	méd. autre, pharm. optom.	67	20,9%	52,2%	26,9%	68	22,1%	41,2%	35,3%	1,5%	69	5,8%	31,9%	62,3%
	sc. infirmières et éducation	59	20,3%	47,5%	32,2%	58	29,3%	25,9%	36,2%	8,6%	62	9,7%	38,7%	51,6%
	autres facultés	80	31,3%	50,0%	18,8%	68	33,8%	23,5%	27,9%	14,7%	76	15,8%	36,8%	47,4%
Total		638	22,1%	56,7%	21,2%	606	31,2%	32,8%	28,7%	7,3%	649	9,6%	34,2%	56,2%

3.5. Utilisation de l'informatique et appréciation de la Diter

Les données relatives à la relation entre utilisation de l'ordinateur et appréciation de la Diter sont présentées au tableau 3.5. Il existe une forte relation entre la satisfaction face aux services de la Diter et l'utilisation de l'informatique dans le cadre du travail comme professeur : plus on utilise l'informatique, moins on est satisfait de la Diter. Chez ceux qui utilisent l'ordinateur 30 heures et plus par semaine, 36 p. cent ne sont pas du tout satisfaits et 39 p. cent sont peu satisfaits. Chez ceux qui l'utilisent moins de 10 heures par semaine, 26 p. cent ne sont pas du tout satisfaits et 25 p. cent peu satisfaits (15 p. cent sont très satisfaits). La relation entre technologie et satisfaction explique la plus grande satisfaction notée chez les professeurs du secteur sciences pures. Ces derniers sont aussi de plus forts utilisateurs d'autres technologies (sur ordinateur central) et ce sont les utilisateurs de ces technologies qui sont plus satisfaits de la Diter (29 p. cent de très satisfaits).

Il semble que ce sont également ces utilisateurs qui sont responsables d'une plus grande satisfaction chez ceux qui utilisent l'ordinateur exclusivement au bureau. L'insatisfaction est plus élevée chez ceux qui utilisent l'ordinateur au moins à l'occasion à domicile.

Au plan de la priorité accordée à l'amélioration des services de la Diter, les mêmes patrons de relation se retrouvent. Les forts utilisateurs (30 heures et plus par semaine) sont plus nombreux à considérer cette amélioration comme très prioritaire (66 p. cent) et les utilisateurs de technologies autres que IBM et Mac (terminaux X et Sun) sont plus nombreux à considérer qu'elle est peu ou pas du tout prioritaire.

Tableau 3.5

Profil informatique: profil d'utilisation, équipement et services de soutien informatique

		Utilisation (par trimestre)				Satisfaction face aux services					Priorité d'amélioration des services			
		N	jamais	1 à 5 fois	6 fois et plus	N	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait	N	peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire
			%	%	%		%	%	%	%		%	%	%
utilisation de l'ordinateur pour le travail (h/sem.)	moins de 10 heures	100	40,0%	39,0%	21,0%	88	26,1%	25,0%	34,1%	14,8%	100	15,0%	41,0%	44,0%
	entre 10 et 19 heures	176	14,8%	63,1%	22,2%	165	24,8%	31,5%	35,2%	8,5%	180	7,8%	43,3%	48,9%
	entre 20 et 29 heures	176	18,8%	60,2%	21,0%	177	33,3%	32,8%	29,4%	4,5%	184	8,2%	33,7%	58,2%
	30 heures et plus	180	19,4%	59,4%	21,1%	173	36,4%	38,7%	20,8%	4,0%	180	8,3%	25,6%	66,1%
Total		632	21,2%	57,4%	21,4%	603	30,8%	33,0%	29,2%	7,0%	644	9,2%	35,2%	55,6%
Lieu d'utilisation de l'ordinateur	principal. au bureau	295	21,4%	55,9%	22,7%	286	27,6%	30,1%	31,8%	10,5%	300	8,7%	37,0%	54,3%
	autant au bureau qu'à la maison	168	14,9%	60,1%	25,0%	161	36,6%	34,2%	24,2%	5,0%	170	8,8%	28,8%	62,4%
	principal. à la maison	175	25,1%	59,4%	15,4%	165	31,5%	37,0%	29,1%	2,4%	181	9,4%	37,0%	53,6%
Total		638	20,7%	58,0%	21,3%	612	31,0%	33,0%	29,1%	6,9%	651	8,9%	34,9%	56,2%
Famille d'ordinateur	PC	378	21,2%	56,9%	22,0%	361	29,6%	31,0%	30,7%	8,6%	385	9,1%	36,9%	54,0%
	Mac	307	19,9%	59,9%	20,2%	293	31,4%	36,2%	29,4%	3,1%	312	7,7%	32,7%	59,6%
	autre	33	30,3%	30,3%	39,4%	31	6,5%	35,5%	29,0%	29,0%	34	17,6%	50,0%	32,4%
Total		629	20,5%	58,0%	21,5%	603	31,0%	33,2%	29,0%	6,8%	641	8,6%	35,1%	56,3%
Technologie	ancienne	310	20,0%	59,7%	20,3%	295	30,5%	31,9%	31,2%	6,4%	316	8,2%	36,4%	55,4%
	récente	307	20,8%	57,3%	21,8%	294	31,3%	35,0%	26,9%	6,8%	311	9,0%	32,5%	58,5%
Total		617	20,4%	58,5%	21,1%	589	30,9%	33,4%	29,0%	6,6%	627	8,6%	34,4%	56,9%

4. Les services

Ce chapitre présente les informations relatives à l'utilisation des services fournis par l'Université. Les services informatiques ont été traités dans un chapitre séparé. Nous n'y reviendrons pas si ce n'est pour comparer les données relatives à ce service à celles des autres services. Les questions abordées sont la fréquence d'utilisation des divers services, la satisfaction face à chacun de même que la priorité accordée à leur amélioration.

4.1. Utilisation des services

L'utilisation des services peut être examinée d'abord selon l'angle de la présence d'un recours aux services. Onze services ont été sondés. Par ordre d'importance d'utilisation, on retrouve les bibliothèques (96 p. cent des professeurs utilisent les services d'une bibliothèque du campus), les services de soutien du département (88 p. cent), les services de photocopie (84 p. cent) et les services audiovisuels (82 p. cent); les services des librairies (79 p. cent), de soutien technique en informatique (78 p. cent) ainsi que les services de cafétéria ou les points de service alimentaires (76 p. cent) sont également fortement utilisés. Parmi les services moins utilisés on retrouve le Service de santé, utilisé par 37 p. cent des professeurs, et les services plus spécialisés tels Prophecy, les services de soutien des programmes facultaires ainsi que le CEPSUM, utilisés par moins du quart des professeurs. Ces données sont présentées au tableau 4.1a.

Tableau 4.1a**Utilisation des services (en ordre décroissant d'utilisation)**

		N	Taux d'utilisation %
Utilisation des services	Bibliothèque de l'Université	632	95,8%
	Services de soutien départemental	557	84,4%
	Service de Polycopie	558	84,5%
	Services audiovisuels	544	82,4%
	Librairies de l'Université	519	78,6%
	Services de soutien informatique	507	76,8%
	Services alimentaires	508	77,0%
	Service de santé	246	37,3%
	Autres services de soutien	152	23,0%
	CEPSUM	156	23,6%
	Prophecy	149	22,6%
Total	660	686,1%	

La fréquence d'utilisation trimestrielle varie selon le type de services. Les services de soutien du département et les cafétérias sont utilisés en moyenne 40 fois par trimestre, les bibliothèques 26 fois et le CEPSUM 22 fois alors qu'à l'opposé, on parle de moyennes de 1,6 fois pour le Service de santé, de 3,7 fois pour les librairies, de 7 à 13 fois pour les autres services. Notons que ces moyennes excluent les non utilisateurs.

Les taux d'utilisation ne varient pas selon le rang, si ce n'est pour une plus grande utilisation des cafétérias et des points de service alimentaires chez les adjoints (88 p. cent), utilisation qui diminue à 77 p. cent chez les agrégés et à 72 p. cent chez les titulaires (données non présentées). L'utilisation des services varie en général selon les secteurs, à l'exception de l'utilisation des services de soutien de la Diter. Les variations d'utilisation sont congruentes avec ce que l'on sait des exigences variées des disciplines et de la proximité des lieux de travail et des points de service. Ces données sont présentées dans les tableaux 4.1b et 4.1c par ordre d'importance de l'utilisation de chacun des services.

Tableau 4.1b

Taux d'utilisation des services selon le secteur : bibliothèques, soutien départemental, Polycopie, services audiovisuels, librairies, services informatiques

		Taux d'utilisation des services											
		Bibliothèques		Soutien départemental		Polycopie		Services audiovisuels		Librairies		Services informatiques	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Secteur	FAS sciences pures	101	98,1%	92	89,3%	84	81,6%	75	72,8%	91	88,3%	81	78,6%
	FAS sc. sociales et psycho.	114	96,6%	109	92,4%	107	90,7%	99	83,9%	105	89,0%	96	81,4%
	FAS lettres et sc. humaines	92	96,8%	81	85,3%	86	90,5%	78	82,1%	75	78,9%	71	74,7%
	médecine	114	95,0%	101	84,2%	87	72,5%	97	80,8%	95	79,2%	94	78,3%
	méd. autre, pharm. optom.	59	86,8%	44	64,7%	67	98,5%	66	97,1%	50	73,5%	53	77,9%
	sc. infirmières et éducation	60	96,8%	57	91,9%	59	95,2%	58	93,5%	45	72,6%	47	75,8%
	autres facultés	77	97,5%	62	78,5%	58	73,4%	59	74,7%	47	59,5%	55	69,6%
Total		617	95,7%	546	84,7%	548	85,0%	532	82,5%	508	78,8%	497	77,1%

Tableau 4.1c

Taux d'utilisation des services selon le secteur : services alimentaires, Service de santé, autres services de soutien, CEPSUM, Prophecy

		Taux d'utilisation des services									
		Services alimentaires		Service de santé		Autres services de soutien		CEPSUM		Prophecy	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Secteur	FAS sciences pures	77	74,8%	39	37,9%	14	13,6%	29	28,2%	20	19,4%
	FAS sc. sociales et psycho.	101	85,6%	59	50,0%	22	18,6%	26	22,0%	25	21,2%
	FAS lettres et sc. humaines	76	80,0%	42	44,2%	19	20,0%	22	23,2%	16	16,8%
	médecine	86	71,7%	28	23,3%	38	31,7%	22	18,3%	21	17,5%
	méd. autre, pharm. optom.	37	54,4%	8	11,8%	13	19,1%	7	10,3%	24	35,3%
	sc. infirmières et éducation	55	88,7%	27	43,5%	28	45,2%	24	38,7%	21	33,9%
	autres facultés	65	82,3%	37	46,8%	15	19,0%	19	24,1%	18	22,8%
Total		497	77,1%	240	37,2%	149	23,1%	149	23,1%	145	22,5%

4.2. Satisfaction face aux services

En ce qui a trait à la satisfaction face aux services fournis par l'Université, treize éléments ont été présentés aux professeurs. Ils ont trait aux mêmes services pour lesquels l'utilisation a été mesurée, auxquels s'ajoute l'entretien des locaux. Les questions portant sur la satisfaction ont été placées en début de questionnaire et celles portant sur l'utilisation vers la fin avec la préoccupation de contrer les possibilités de contamination des questions portant sur la satisfaction par celles portant sur l'utilisation.

Le tableau 4.2a présente les taux de satisfaction pour les différents services, du moins satisfaisant au plus satisfaisant. Sept services se distinguent nettement par des taux d'insatisfaction élevés. Ce sont, dans l'ordre, l'entretien des locaux, les services alimentaires (disponibilité de l'espace et qualité des aliments), les services de soutien en informatique, le fonds des bibliothèques, ainsi que les services de soutien (liés aux programmes facultaires et départementaux). À l'autre extrême, certains services semblent satisfaire mieux les professeurs qui les utilisent. Ce sont les services de Polycopie, des librairies et des bibliothèques, les équipements et les services audiovisuels ainsi que le CEPSUM.

L'insatisfaction ne varie pratiquement pas en fonction du rang; elle varie toutefois selon les secteurs, à tout le moins pour certains éléments, et elle est concentrée dans certains secteurs (tableau 4.2b). Ainsi, le secteur *sciences pures* de la F.A.S. présente des taux d'insatisfaction plus élevés en ce qui a trait au fonds des bibliothèques et aux services audiovisuels, tant au plan des équipements que des services. Le secteur *sciences infirmières - sciences de l'éducation* est plus insatisfait de l'entretien des locaux ainsi que des services de soutien départementaux. Le secteur *lettres et sciences humaines* est plus insatisfait des bibliothèques (fonds et services) ainsi que des services de soutien en informatique et des services de polycopie. Enfin, on retrouve certaines autres insatisfactions plus importantes, touchant l'entretien des locaux en *médecine*, les services informatiques à la F.A.S. *sciences sociales et psychologie* ainsi que le soutien départemental dans la catégorie *autres médecines*. Pour les autres éléments et les autres secteurs, les taux d'insatisfaction sont similaires pour l'ensemble des professeurs (données non présentées).

Tableau 4.2a

Satisfaction face aux services

	N	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait	Total
Entretien des locaux	649	44,1%	31,1%	21,6%	3,2%	100,0%
Disponibilité d'espaces pour repas	515	39,6%	35,1%	23,1%	2,1%	100,0%
Aliments offerts sur le campus	491	37,3%	34,8%	26,5%	1,4%	100,0%
Services de soutien informatique	618	30,9%	32,8%	29,1%	7,1%	100,0%
Fonds des bibliothèques de l'Université	655	24,0%	41,2%	32,8%	2,0%	100,0%
Autres services de soutien	324	23,5%	34,0%	38,9%	3,7%	100,0%
Services de soutien départemental	646	20,7%	34,2%	36,5%	8,5%	100,0%
Services du CEPSUM	264	8,3%	22,3%	53,4%	15,9%	100,0%
Équipements audiovisuels	580	7,6%	27,8%	53,6%	11,0%	100,0%
Services audiovisuels	581	7,2%	20,5%	55,1%	17,2%	100,0%
Services des bibliothèques	661	6,8%	18,6%	54,3%	20,3%	100,0%
Services des librairies du campus	576	5,6%	15,3%	62,5%	16,7%	100,0%
Services de Polycopie de l'Université	583	4,6%	12,2%	56,9%	26,2%	100,0%

Tableau 4.2b

Satisfaction face aux services selon le secteur: entretien des locaux, soutien informatique, soutien départemental et Polycopie

		Entretien des locaux			Services de soutien informatique			Services de soutien départemental			Services de Polycopie		
		peu - pas du tout satisfait	assez-très satisfait		peu - pas du tout satisfait	assez-très satisfait		peu - pas du tout satisfait	assez-très satisfait		peu - pas du tout satisfait	assez-très satisfait	
		N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%
Secteur	FAS sciences pures	105	75,2%	24,8%	100	52,0%	48,0%	106	52,8%	47,2%	86	16,3%	83,7%
	FAS sc. sociales et psycho.	115	71,3%	28,7%	114	72,8%	27,2%	114	55,3%	44,7%	110	19,1%	80,9%
	FAS lettres et sc. humaines	94	73,4%	26,6%	89	75,3%	24,7%	94	55,3%	44,7%	89	25,8%	74,2%
	médecine	108	80,6%	19,4%	109	66,1%	33,9%	114	55,3%	44,7%	96	10,4%	89,6%
	méd. autre, pharm. optom.	70	74,3%	25,7%	68	63,2%	36,8%	67	68,7%	31,3%	67	4,5%	95,5%
	sc. infirmières et éducation	62	90,3%	9,7%	58	55,2%	44,8%	60	61,7%	38,3%	60	26,7%	73,3%
	autres facultés	80	63,7%	36,3%	68	57,4%	42,6%	76	44,7%	55,3%	62	14,5%	85,5%
Total		634	75,1%	24,9%	606	64,0%	36,0%	631	55,6%	44,4%	570	16,8%	83,2%

Tableau 4.2c

Satisfaction face aux services selon le secteur: équipement et services audiovisuels, services et fonds des bibliothèques

		Équipements audiovisuels			Services audiovisuels			Services des bibliothèques			Fonds des bibliothèques		
		N	peu - pas du tout satisfait	assez-très satisfait	N	peu - pas du tout satisfait	assez-très satisfait	N	peu - pas du tout satisfait	assez-très satisfait	N	peu - pas du tout satisfait	assez-très satisfait
			%	%		%	%		%	%		%	
Secteur	FAS sciences pures	83	42,2%	57,8%	84	51,2%	48,8%	106	22,6%	77,4%	105	75,2%	24,8%
	FAS sc. sociales et psycho.	106	24,5%	75,5%	103	31,1%	68,9%	118	27,1%	72,9%	117	63,2%	36,8%
	FAS lettres et sc. humaines	84	15,5%	84,5%	82	30,5%	69,5%	97	39,2%	60,8%	97	66,0%	34,0%
	médecine	103	34,0%	66,0%	106	34,9%	65,1%	116	23,3%	76,7%	115	61,7%	38,3%
	méd. autre, pharm. optom.	68	32,4%	67,6%	69	24,6%	75,4%	70	18,6%	81,4%	69	62,3%	37,7%
	sc. infirmières et éducation	58	20,7%	79,3%	58	39,7%	60,3%	62	29,0%	71,0%	60	56,7%	43,3%
	autres facultés	66	22,7%	77,3%	66	36,4%	63,6%	77	14,3%	85,7%	78	65,4%	34,6%
Total		568	27,8%	72,2%	568	35,4%	64,6%	646	25,2%	74,8%	641	64,9%	35,1%

4.3. Priorités d'amélioration des services

Le tableau 4.3a montre les priorités d'amélioration selon l'ordre des éléments considérés comme très prioritaires. Deux éléments ressortent clairement dans les priorités d'amélioration, plus de la majorité des professeurs les considérant très prioritaires : ce sont le fonds des bibliothèques (57 p. cent) ainsi que les services des soutien en informatique (56 p. cent). Les autres éléments apparaissent nettement moins prioritaires, la proportion les considérant très prioritaires variant de 5 p. cent à 20 p. cent. Les services du CEPSUM et le Service de santé, moins utilisés, apparaissent en queue de liste des priorités. Suivent les librairies, les services alimentaires ainsi que les services et équipements audiovisuels. Il faut mettre ces données en relation avec l'utilisation et la satisfaction. Certains services peuvent apparaître moins prioritaires pour l'ensemble parce que peu utilisés (CEPSUM, Service de santé) ou moins utilisés (services alimentaires); d'autres parce qu'ils semblent satisfaire assez bien les besoins (équipements et services audiovisuels, librairies).

Les priorités ne varient pas selon le rang. Elles varient quelque peu selon le secteur (tableau 4.3b). Ainsi, les services et équipements audiovisuels sont plus fortement mis en priorité à la *faculté de médecine* et dans le secteur *autres médecines*, les services informatiques à la *F.A.S. sciences sociales et psychologie* surtout. Le fonds des bibliothèques est considéré plus important au secteur *lettres et sciences humaines*. Le secteur *sciences infirmières et sciences de l'éducation* accorde une plus forte priorité à l'amélioration de la qualité des aliments alors que, à la *faculté de médecine* et dans la catégorie *autres médecines*, c'est l'aménagement d'espaces réservés aux professeurs pour les repas qui apparaît plus important.

Tableau 4.3a

Priorité d'amélioration des services (en ordre de priorité décroissante)

	N	pas du tout prioritaire	peu prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire	Total
Fonds des bibliothèques	664	,2%	8,9%	33,6%	57,4%	100,0%
Services de soutien informatique	664	2,1%	7,5%	34,6%	55,7%	100,0%
Services & équipements audiovisuels	647	5,7%	30,9%	43,4%	19,9%	100,0%
Espaces de repas réservés	653	19,6%	42,6%	23,3%	14,5%	100,0%
Services alimentaires	653	12,9%	42,4%	31,9%	12,9%	100,0%
Librairies du campus	650	6,8%	52,0%	31,5%	9,7%	100,0%
Service de santé	632	15,7%	50,3%	25,9%	8,1%	100,0%
Services du CEPSUM	626	30,2%	50,8%	14,4%	4,6%	100,0%

Tableau 4.3b

Priorité d'amélioration des services selon le secteur

		Fonds des bibliothèques			Services de soutien informatique			Services et équipements audiovisuels			Aménagement d'espaces pour les repas			Services alimentaires		
		peu - pas du tout prioritaire	assez-très prioritaire		peu - pas du tout prioritaire	assez-très prioritaire		peu - pas du tout prioritaire	assez-très prioritaire		peu - pas du tout prioritaire	assez-très prioritaire		peu - pas du tout prioritaire	assez-très prioritaire	
		N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%	N	%	%
Sec.	FAS sc. pures	107	6,5%	93,5%	108	13,9%	86,1%	105	38,1%	61,9%	106	67,9%	32,1%	108	61,1%	38,9%
	FAS sc. soc. & psy.	118	5,9%	94,1%	118	1,7%	98,3%	114	37,7%	62,3%	116	61,2%	38,8%	117	57,3%	42,7%
	FAS let. & sc. hum.	97	5,2%	94,8%	97	13,4%	86,6%	95	48,4%	51,6%	96	57,3%	42,7%	95	54,7%	45,3%
	médecine	120	10,8%	89,2%	119	8,4%	91,6%	115	26,1%	73,9%	118	58,5%	41,5%	117	54,7%	45,3%
	méd. autre.	69	14,5%	85,5%	69	5,8%	94,2%	67	23,9%	76,1%	63	52,4%	47,6%	62	51,6%	48,4%
	sc. inf. et éduc.	62	14,5%	85,5%	62	9,7%	90,3%	60	38,3%	61,7%	61	65,6%	34,4%	62	41,9%	58,1%
	autres facultés	76	10,5%	89,5%	76	15,8%	84,2%	77	42,9%	57,1%	79	70,9%	29,1%	78	55,1%	44,9%
Total		649	9,1%	90,9%	649	9,6%	90,4%	633	36,5%	63,5%	639	62,0%	38,0%	639	54,8%	45,2%

Pour bien interpréter ces données, il faudrait pouvoir faire le tour des situations spécifiques rencontrés par les professeurs selon les facultés ou les secteurs. Ainsi, certains édifices sont pourvus de cafétéria ou du moins sont proches d'une cafétéria alors que d'autres n'ont que des points de service ou des machines distributrices. Parfois, les faiblesses sont compensées par la présence de cafés étudiants. Certains ont accès à des locaux pour les repas, d'autres non. Dans certains édifices, l'accès aux services audiovisuels peut être plus facile. Les éléments présentés ici apparaissent comme des pistes.

Il demeure que l'unanimité s'est faite sur deux grandes priorités en ce qui a trait aux services : le fonds des bibliothèques et les services de la Diter, services qui entraînent également des taux d'insatisfaction élevés.

5. Santé et sécurité au travail

Ce chapitre présente les informations liées à la santé et à la sécurité au travail tels la consultation pour des problèmes liés à la santé et à la sécurité, la satisfaction face aux aménagements, au mobilier et à la qualité de l'air et enfin, la priorité accordée à l'amélioration des différents aspects dans ce domaine.

5.1. Consultation d'un professionnel de la santé relativement au travail

La consultation d'un professionnel de la santé au cours des cinq dernières années est une mesure relativement sévère de l'existence de problèmes en ce qui concerne la santé et la sécurité. Les données de l'enquête montrent que 14 p. cent des professeurs ont consulté pour des problèmes liés à la qualité de l'air (allergies, problèmes respiratoires, problèmes dermatologiques), que près de 20 p. cent ont consulté pour des problèmes d'ordre psychologique (stress, «burn out», fatigue) et enfin que 34 p. cent ont consulté pour des problèmes d'ordre physique tels maux de dos, tendinites, etc.). Il n'existe pas de lien entre le rang et la proportion de personnes ayant consulté pour l'une ou l'autre des trois catégories de raisons mentionnées; toutefois il existe un lien avec le secteur (données présentées au tableau 5.1). Il faut souligner qu'il aurait été plus valable d'examiner la relation entre ces problèmes et le lieu de travail (édifices) puisqu'il est connu que les conditions physiques de l'environnement de travail diffèrent selon les édifices plutôt que selon les facultés. Il faut toutefois se rappeler en examinant les informations qu'il y a de toutes manières concentrations de certaines unités et de certains secteurs dans certains édifices.

Il n'y a pas de différence dans la proportion de consultations pour les problèmes d'ordre psychologique selon les secteurs. Toutefois, pour ce qui est de la consultation pour des problèmes d'ordre physique, le secteur *sciences infirmières – sciences de l'éducation* présente un taux de consultation nettement plus important (56 p. cent des professeurs) alors que le secteur *sciences pures* et la *Faculté de médecine* présentent des proportions de professeurs ayant consulté moins importantes (27 et 29 p. cent de consultation respectivement). Pour ce qui est de la qualité de l'air, c'est également dans le secteur *sciences infirmières – sciences de l'éducation* que plus de professeurs ont consulté (34 p. cent) alors que, dans le secteur *sciences sociales et psychologie*, près de deux fois moins de professeurs ont consulté.

Il y aurait lieu de pousser plus à fond les recherches sur cette question puisqu'elle pourrait être relative tant aux édifices (particulièrement pour ce qui est de la qualité de l'air) qu'à une mauvaise ergonomie des équipements qui toucherait plus particulièrement les femmes, généralement plus petites, en ce qui concerne les problèmes physiques. De fait, on note que les femmes consultent nettement plus pour des problèmes physiques (47 p. cent comparativement à 28 p. cent pour les hommes et un peu plus pour les problèmes de qualité de l'air (20 p. cent comparativement à 12 p. cent) et pour les problèmes d'ordre psychologique (28 p. cent par rapport à 16 p. cent). Cette relation (données non présentées) doit toutefois être examinée dans la perspective de la présence des femmes selon les secteurs (très faible en sciences pures, nettement plus importante en sciences infirmières et en sciences de l'éducation).

Tableau 5.1

Consultation (au cours des cinq dernières années) d'un professionnel de la santé

		Consultation d'un professionnel de la santé pour un problème...								
		d'ordre physique			d'ordre psychologique			relié à la qualité de l'air		
		oui		non	oui		non	oui		non
		N	%	%	N	%	%	N	%	%
Rang	adjoint	102	27,5%	72,5%	102	22,5%	77,5%	101	17,8%	82,2%
	agrégé	243	36,6%	63,4%	242	23,6%	76,4%	241	14,9%	85,1%
	titulaire	315	35,2%	64,8%	315	16,5%	83,5%	314	12,7%	87,3%
Total		660	34,5%	65,5%	659	20,0%	80,0%	656	14,3%	85,7%
Secteur	FAS sciences pures	107	29,0%	71,0%	106	16,0%	84,0%	106	9,4%	90,6%
	FAS sc. sociales et psycho.	119	33,6%	66,4%	119	21,0%	79,0%	119	7,6%	92,4%
	FAS lettres et sc. humaines	96	39,6%	60,4%	95	22,1%	77,9%	95	14,7%	85,3%
	médecine	125	27,2%	72,8%	125	16,8%	83,2%	125	16,8%	83,2%
	méd. autre, pharm. optom.	68	33,8%	66,2%	68	23,5%	76,5%	68	14,7%	85,3%
	sc. infirmières et éducation	62	56,5%	43,5%	62	27,4%	72,6%	61	34,4%	65,6%
	autres facultés	77	29,9%	70,1%	78	19,2%	80,8%	76	11,8%	88,2%
Total		654	34,3%	65,7%	653	20,2%	79,8%	650	14,5%	85,5%

5.2. Satisfaction relative à la santé et à la sécurité au travail

Le degré de satisfaction des professeurs a été sondé sur sept éléments liés à la santé et à la sécurité au travail : les équipements dans les bureaux, dans les salles de classes et dans les laboratoires ainsi que sur l'éclairage des bureaux et la qualité de l'air en général. Entre 43 et 53 p. cent des professeurs se sont déclarés assez satisfaits en regard de ces éléments et entre 7 et 15 p. cent se sont déclarés très satisfaits. Les points d'insatisfaction plus importants sont relatifs à la qualité de l'air (20 p. cent ne sont pas du tout satisfaits), à l'équipement des laboratoires lorsque cela s'applique (N=322, 19 p. cent pas du tout satisfaits) et à l'équipement des salles de cours (16 p. cent pas du tout et 30 p. cent peu satisfaits). Il n'y a pas de relation entre la satisfaction sur les divers éléments et le rang si ce n'est un degré de satisfaction moins élevé concernant l'ergonomie du poste de travail chez les adjoints, plus fort utilisateurs de l'ordinateur (voir section 5.4).

Le degré de satisfaction face à certains éléments est lié aux secteurs de travail. Les éléments pour lesquels on remarque des différences sont le mobilier de rangement, l'éclairage des bureaux, la qualité de l'air et l'aménagement de l'espace pour les professeurs dans les salles de classes. Pour ces quatre éléments, on note une plus grande proportion de très satisfaits en *sciences pures* et en *médecine* et pour ces quatre éléments, on note également une proportion de professeurs pas du tout satisfaits plus élevée dans le *secteur sciences infirmières* et *sciences de l'éducation*. On retrouve également une proportion de personnes non satisfaites du mobilier de rangement et de la qualité de l'air plus élevée dans la catégorie *autres facultés*; de même le secteur *lettres et sciences humaines* de la F.A.S. se distingue par une plus forte insatisfaction face à la qualité de l'air et face à l'aménagement de l'espace pour les professeurs dans les salles de classe.

Tableau 5.2a

Satisfaction face à la santé et sécurité: espaces de travail (bureau)

		Satisfaction relative...														
		à l'ergonomie du poste de travail				au mobilier de rangement					à l'éclairage du bureau					
		pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait			
Rang		N	%	%	%	%	N	%	%	%	%	N	%	%	%	%
	adjoint	104	19,2%	24,0%	48,1%	8,7%	104	16,3%	29,8%	44,2%	9,6%	102	3,9%	27,5%	55,9%	12,7%
	agrégé	243	9,9%	31,7%	46,1%	12,3%	241	10,0%	32,4%	49,4%	8,3%	238	9,2%	23,1%	52,5%	15,1%
	titulaire	307	14,3%	21,2%	52,1%	12,4%	306	13,4%	26,5%	47,4%	12,7%	308	9,4%	22,1%	52,3%	16,2%
	Total	654	13,5%	25,5%	49,2%	11,8%	651	12,6%	29,2%	47,6%	10,6%	648	8,5%	23,3%	52,9%	15,3%
Sect.	FAS sc. pures	105	16,2%	18,1%	49,5%	16,2%	106	13,2%	27,4%	41,5%	17,9%	105	5,7%	20,0%	51,4%	22,9%
	FAS sc. soc. et psy.	119	13,4%	21,0%	56,3%	9,2%	117	12,8%	25,6%	53,8%	7,7%	117	11,1%	21,4%	53,0%	14,5%
	FAS let. et sc. hum.	95	13,7%	32,6%	45,3%	8,4%	94	9,6%	29,8%	56,4%	4,3%	94	6,4%	23,4%	61,7%	8,5%
	médecine	121	12,4%	23,1%	48,8%	15,7%	118	11,9%	27,1%	44,1%	16,9%	119	7,6%	21,8%	50,4%	20,2%
	méd. autre	69	5,8%	29,0%	53,6%	11,6%	69	5,8%	34,8%	53,6%	5,8%	69	1,4%	30,4%	53,6%	14,5%
	sc. inf. et éduc.	62	24,2%	33,9%	33,9%	8,1%	61	23,0%	42,6%	24,6%	9,8%	61	13,1%	36,1%	41,0%	9,8%
	autres facultés	77	10,4%	29,9%	49,4%	10,4%	80	15,0%	26,3%	50,0%	8,8%	77	14,3%	18,2%	55,8%	11,7%
	Total	648	13,6%	25,8%	48,9%	11,7%	645	12,7%	29,5%	47,1%	10,7%	642	8,4%	23,5%	52,8%	15,3%

Tableau 5.2b

Satisfaction face à la santé et sécurité: qualité de l'air et aménagement des salles de cours

		Satisfaction relative...									
		à la qualité de l'air				à l'espace des professeurs dans les classes					
		pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait		
		N	%	%	%	%	N	%	%	%	%
Rang	adjoint	102	27,5%	25,5%	38,2%	8,8%	99	12,1%	22,2%	60,6%	5,1%
	agrégé	238	21,4%	22,3%	43,3%	13,0%	229	12,7%	29,3%	50,7%	7,4%
	titulaire	310	18,4%	25,5%	43,5%	12,6%	301	15,6%	28,6%	48,2%	7,6%
Total		650	20,9%	24,3%	42,6%	12,2%	629	14,0%	27,8%	51,0%	7,2%
Secteur	FAS sciences pures	107	7,5%	19,6%	50,5%	22,4%	103	14,6%	32,0%	44,7%	8,7%
	FAS sc. sociales et psycho.	115	21,7%	36,5%	33,9%	7,8%	114	13,2%	26,3%	56,1%	4,4%
	FAS lettres et sc. humaines	93	32,3%	28,0%	35,5%	4,3%	92	20,7%	26,1%	46,7%	6,5%
	médecine	121	13,2%	16,5%	47,1%	23,1%	112	8,0%	25,0%	58,0%	8,9%
	méd. autre, pharm. optom.	69	23,2%	18,8%	52,2%	5,8%	68	4,4%	11,8%	75,0%	8,8%
	sc. infirmières et éducation	60	31,7%	33,3%	30,0%	5,0%	60	25,0%	40,0%	30,0%	5,0%
	autres facultés	79	26,6%	21,5%	43,0%	8,9%	75	14,7%	34,7%	44,0%	6,7%
Total		644	21,0%	24,7%	42,1%	12,3%	624	13,9%	27,7%	51,3%	7,1%

Tableau 5.2c

Satisfaction face à la santé et sécurité: équipement des salles de cours et des laboratoires

		Satisfaction face...									
		à l'équipement des salles de cours				à l'équipement des laboratoires					
		pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%	%	
Rang	adjoint	100	13,0%	29,0%	48,0%	10,0%	48	12,5%	37,5%	39,6%	10,4%
	agrégé	235	14,5%	28,5%	48,5%	8,5%	124	19,4%	21,0%	53,2%	6,5%
	titulaire	309	18,8%	31,1%	41,7%	8,4%	144	21,5%	25,0%	41,0%	12,5%
Total		644	16,3%	29,8%	45,2%	8,7%	316	19,3%	25,3%	45,6%	9,8%
Secteur	FAS sciences pures	107	23,4%	29,0%	43,0%	4,7%	85	12,9%	23,5%	51,8%	11,8%
	FAS sc. sociales et psycho.	116	7,8%	37,9%	48,3%	6,0%	24	25,0%	29,2%	37,5%	8,3%
	FAS lettres et sc. humaines	95	23,2%	31,6%	37,9%	7,4%	20	15,0%	25,0%	50,0%	10,0%
	médecine	115	11,3%	33,9%	44,3%	10,4%	82	26,8%	22,0%	42,7%	8,5%
	méd. autre, pharm. optom.	68	2,9%	11,8%	61,8%	23,5%	53	13,2%	34,0%	43,4%	9,4%
	sc. infirmières et éducation	61	21,3%	29,5%	44,3%	4,9%	22	27,3%	22,7%	50,0%	
	autres facultés	76	23,7%	26,3%	42,1%	7,9%	28	21,4%	25,0%	35,7%	17,9%
Total		638	16,0%	29,8%	45,5%	8,8%	314	19,4%	25,5%	45,2%	9,9%

5.3. Priorité d'amélioration des aspects de santé et sécurité au travail

Au-delà de la satisfaction, il est pertinent de voir jusqu'à quel point ces éléments d'évaluation de la situation se traduisent en priorités. Ces priorités ont été sondées relativement à trois éléments : l'ergonomie des espaces de travail, l'amélioration des équipements des salles de cours et la qualité de l'air. C'est ce dernier élément qui apparaît, sans aucun doute, comme le plus prioritaire : 40 p. cent des professeurs le jugent très prioritaire, comparativement à 31 p. cent pour les salles de cours et à 28 p. cent pour l'ergonomie du mobilier. Par contre, notons la forte proportion de professeurs qui considèrent ces deux derniers éléments comme assez prioritaires (37 p. cent et 43 p. cent respectivement). Les priorités ne varient pas selon le rang et varient très peu selon le secteur. Seule la qualité de l'air reçoit une priorité différente : les professeurs du secteur *sciences pures* et de la *Faculté de médecine* considèrent moins fréquemment que cet aspect est très prioritaire alors que les professeurs des autres secteurs considèrent plus fréquemment cet aspect comme très prioritaire (de 44 à 54 p. cent selon les facultés comparativement à 17 p. cent en *sciences pures* et 29 p. cent à la *Faculté de médecine*).

Tableau 5.3

Priorités d'amélioration en santé et sécurité au travail

		amélioration de l'ergonomie des espaces de travail et du mobilier			amélioration des équipements salles de cours et laboratoires			amélioration de la qualité de l'air						
		peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire			peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire			peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire
		N	%	%	%	N	%	%	%	N	%	%	%	
Rang	adjoint	101	31,7%	36,6%	31,7%	100	25,0%	44,0%	31,0%	101	28,7%	24,8%	46,5%	
	agrégé	241	34,4%	34,9%	30,7%	240	25,8%	44,6%	29,6%	238	31,9%	28,6%	39,5%	
	titulaire	314	38,2%	37,6%	24,2%	314	26,4%	40,4%	33,1%	312	34,9%	26,3%	38,8%	
Total		656	35,8%	36,4%	27,7%	654	26,0%	42,5%	31,5%	651	32,9%	26,9%	40,2%	
Sect.	FAS sciences pures	107	43,0%	33,6%	23,4%	106	23,6%	43,4%	33,0%	104	57,7%	25,0%	17,3%	
	FAS sc. sociales et psycho.	118	39,8%	37,3%	22,9%	117	29,1%	45,3%	25,6%	118	22,9%	26,3%	50,8%	
	FAS lettres et sc. humaines	94	33,0%	40,4%	26,6%	94	29,8%	38,3%	31,9%	93	25,8%	30,1%	44,1%	
	médecine	122	35,2%	37,7%	27,0%	122	26,2%	43,4%	30,3%	121	42,1%	28,9%	28,9%	
	méd. autre, pharm. optom.	67	32,8%	31,3%	35,8%	67	35,8%	41,8%	22,4%	66	21,2%	27,3%	51,5%	
	sc. infirmières et éducation	62	22,6%	33,9%	43,5%	62	14,5%	43,5%	41,9%	63	20,6%	25,4%	54,0%	
	autres facultés	80	32,5%	42,5%	25,0%	80	20,0%	41,3%	38,8%	80	26,3%	22,5%	51,2%	
Total		650	35,2%	36,9%	27,8%	648	25,9%	42,6%	31,5%	645	32,6%	26,7%	40,8%	

5.4. Ergonomie et utilisation de l'ordinateur

Nous avons voulu vérifier s'il existait une relation entre le fait d'avoir consulté pour des problèmes physiques souvent associés à l'utilisation de l'ordinateur (maux de dos ou de cou, tendinites, problèmes ophtalmologiques, etc.) et le nombre d'heures d'utilisation d'équipement informatique. Une relation linéaire existe entre ces deux variables (Tableau 5.4a). Chez ceux qui utilisent l'ordinateur 10 heures ou moins par semaine, 28 p. cent ont consulté pour ces problèmes au cours des cinq dernières années alors que chez ceux qui utilisent l'ordinateur 30 heures et plus par semaine, 41 p. cent ont consulté (la proportion totale de professeurs ayant consulté pour ce type de problème est de 35 p. cent).

Il apparaît qu'il y a également une relation entre la satisfaction relative à l'ergonomie du poste de travail et l'utilisation de l'ordinateur. Chez ceux qui utilisent l'ordinateur très souvent dans le cadre de leur travail, 16 p. cent sont insatisfaits de l'ergonomie du poste de travail comparativement à 5 à 6 p. cent chez les plus faibles utilisateurs. De même, on constate une relation linéaire inverse entre nombre d'heures d'utilisation de l'ordinateur et satisfaction. Plus on utilise l'ordinateur, moins on est satisfait. Cet élément est donc clairement relié à l'ergonomie du poste nécessaire à l'utilisation de l'ordinateur.

Tout comme en ce qui a trait à la satisfaction, les forts utilisateurs de l'informatique apparaissent donner plus de priorité à l'amélioration de l'ergonomie du mobilier (tableau 5.4b). Chez ceux qui utilisent l'informatique très souvent, ils sont 31 p. cent à juger cet aspect très prioritaire comparativement à 17 à 21 p. cent chez les autres professeurs. De même, ceux qui utilisent l'informatique plus de 30 heures semaine sont nettement plus nombreux à considérer cet aspect très prioritaire (38 p. cent) que ceux qui l'utilisent moins de 10 heures (19 p. cent). La relation entre ces deux variables est linéaire.

Tableau 5.4a

Consultation pour un problème d'ordre physique et priorité accordée à l'ergonomie du poste de travail selon l'utilisation de l'ordinateur

		Consult. pour un problème physique			Priorité accordée à l'ergonomie des espaces de travail et du mobilier				
		non		oui	pas du tout prioritaire		peu prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire
		N	%	%	N	%	%	%	%
Utilisation d'un ordinateur pour le travail	jamais ou à l'occ.	70	75,7%	24,3%	70	1,4%	45,7%	31,4%	21,4%
	souvent	93	64,5%	35,5%	94	8,5%	33,0%	41,5%	17,0%
	très souvent	505	64,8%	35,2%	500	6,4%	26,4%	36,4%	30,8%
Total		668	65,9%	34,1%	664	6,2%	29,4%	36,6%	27,9%
Utilisation de l'ordinateur pour le travail (h/sem.)	moins de 10 heures	101	72,3%	27,7%	102	7,8%	38,2%	35,3%	18,6%
	de 10 à 19 heures	180	68,3%	31,7%	181	5,5%	32,0%	38,1%	24,3%
	de 20 à 29 heures	185	64,3%	35,7%	183	8,2%	29,5%	34,4%	27,9%
	30 heures et plus	181	59,1%	40,9%	179	3,4%	20,1%	38,5%	38,0%
Total		647	65,2%	34,8%	645	6,0%	29,0%	36,7%	28,2%

Tableau 5.4b

Satisfaction face à l'ergonomie du poste de travail selon l'utilisation de l'ordinateur

		Satisfaction face à l'ergonomie du poste de travail				
			pas du tout satisfait	peu satisfait	assez satisfait	très satisfait
		N	%	%	%	%
Utilisation d'un ordinateur pour le travail	jamais ou à l'occasion	69	5,8%	18,8%	59,4%	15,9%
	souvent	92	5,4%	30,4%	47,8%	16,3%
	très souvent	501	16,0%	25,7%	48,1%	10,2%
Total		662	13,4%	25,7%	49,2%	11,6%
Utilisation de l'ordinateur pour le travail (h/sem.)	moins de 10 heures	102	6,9%	19,6%	56,9%	16,7%
	entre 10 et 19 heures	181	8,8%	28,7%	48,6%	13,8%
	entre 20 et 29 heures	181	14,4%	27,6%	48,1%	9,9%
	30 heures et plus	180	21,1%	26,7%	43,9%	8,3%
Total		644	13,5%	26,4%	48,4%	11,6%

6. Conditions de travail

Les conditions de travail des professeurs ont été regardées sous divers angles. D'une part, les dépenses assumées par les professeurs pour mener à bien leur travail ont été examinées. Ensuite, les conditions liées à la prise d'années sabbatiques sont abordées. La section suivante porte sur la satisfaction face à divers éléments liés au régime de convention collective (promotion, salaire, assurances collectives, convention collective en général). Enfin, le climat de travail a été étudié aux plans des relations interpersonnelles, du climat de travail en général et de la qualité de la vie intellectuelle. Le questionnaire mesurait également la satisfaction face à la capacité du syndicat de défendre les intérêts de ses membres. Ce chapitre se termine par l'ordre de priorité que les professeurs accordent aux divers aspects de la convention collective, d'une part, et de certains éléments choisis de l'ensemble de la situation au travail, d'autre part.

6.1. *Dépenses assumées par les professeurs*

Les professeurs ont été sondés quant aux montants qu'ils dépensaient personnellement, c'est-à-dire les dépenses *non couvertes par les fonds de recherche ou par le département*, pour faire leur travail. Six catégories de dépenses ont été mesurées : les livres et revues, les associations professionnelles, l'équipement informatique, le matériel de bureau, les frais de communication ainsi que les frais liés au rayonnement. Les tableaux 6.1a, 6.1b et 6.1c présentent les données (moyenne, médiane et centiles) pour chacune des catégories de dépenses et le tableau 6.1d présente les dépenses totales selon le rang et selon le secteur. Ces données montrent des dépenses annuelles moyennes de 569\$ en livres et revues, de 446\$ en adhésion à des associations professionnelles, de 422\$ en équipement informatique, de 134\$ en matériel de bureau, de 154\$ en frais de communication et de 591\$ en frais liés au rayonnement et aux services rendus à la collectivité, pour un total moyen de 2,307\$. Ces dépenses varient de façon systématique selon le rang et selon le secteur. Elles s'échelonnent entre une moyenne de 1,410\$ par année pour le secteur *sciences pures* de la F.A.S. et jusqu'à 3100\$ pour le secteur *lettres et sciences humaines* de la F.A.S et 3000\$ pour le secteur *sciences infirmières - sciences de l'éducation*

(tableau 6.1.1d). Le même patron se dégage pour à peu près toutes les catégories de dépenses : celles-ci sont nettement plus faibles en *sciences pures* et en *médecine* (incluant *autres médecines*) et nettement plus élevées en *lettres et sciences humaines* ainsi que dans le secteur *sciences infirmières - sciences de l'éducation*. L'exception à cette règle se trouve pour les dépenses en associations professionnelles où les professeurs de *médecine* et du secteur *autres médecines* dépensent plus que les professeurs des autres secteurs. De même, à l'exception des dépenses pour associations professionnelles et pour du matériel informatique, on retrouve une évolution des dépenses selon le rang (des plus faibles chez les adjoints aux plus élevées chez les titulaires).

Ce ne sont pas tous les professeurs qui font des dépenses pour tous les items. Ainsi, 14 p. cent des professeurs n'ont fait aucune dépense personnelle pour les associations professionnelles et 16 p. cent n'en ont fait aucune pour les livres et revues. Pour ce qui est du rayonnement, il s'agit de 29 p. cent, de 35 p. cent pour le matériel de bureau, de 36 p. cent pour l'équipement informatique et de 37 p. cent pour les frais de communication. Au total, seuls 5 p. cent des professeurs affirment ne faire aucune dépense personnelle dans toutes les catégories proposées. L'examen des centiles 25 et 75 permet de constater que 25 p. cent des professeurs dépensent moins de 750\$ par année, que 50 p. cent dépensent entre 750\$ et 3,100\$ alors que 25 p. cent dépensent plus de 3,100\$. Tout comme pour les moyennes et les médianes, ces données varient selon le rang et selon le secteur.

Il faudrait, bien sûr, pouvoir interpréter ces données à la lumière d'autres informations sur la disponibilité de fonds de recherche ainsi que sur la possibilité pour certains professeurs de déduire ces dépenses de revenus provenant de contrats de recherche, de consultation ou de pratique privée. Les données concernant ces questions ne sont pas présentes dans le questionnaire. Notons toutefois que les contrats sont habituellement plus présents dans les domaines où il y a également plus de fonds de recherche.

Tableau 6.1a

Dépenses annuelles assumées par les professeurs: livres et revues, associations professionnelles

		dépenses en livres et revues				dépenses en adhésion à des associations professionnelles					
		N	Moy. (\$)	Med. (\$)	Centile 25 (\$)	Centile 75 (\$)	N	Moy. (\$)	Med. (\$)	Centile 25 (\$)	Centile 75 (\$)
Rang	adjoint	102	441\$	300\$	150\$	500\$	102	477\$	300\$	130\$	700\$
	agrégé	241	549\$	300\$	100\$	700\$	241	381\$	300\$	100\$	500\$
	titulaire	315	626\$	300\$	100\$	700\$	313	486\$	300\$	150\$	600\$
Total		658	569\$	300\$	100\$	600\$	656	446\$	300\$	150\$	600\$
Secteur	FAS sciences pures	106	334\$	200\$	0\$	400\$	106	251\$	200\$	100\$	350\$
	FAS sc. sociales et psycho.	117	667\$	400\$	200\$	1,000\$	116	411\$	300\$	120\$	500\$
	FAS lettres et sc. humaines	96	1,048\$	500\$	300\$	1,000\$	96	381\$	275\$	150\$	400\$
	médecine	121	340\$	200\$	0\$	425\$	120	506\$	325\$	50\$	788\$
	méd. autre, pharm. optom.	70	266\$	200\$	0\$	300\$	70	798\$	800\$	300\$	1,000\$
	sc. infirmières et éducation	63	680\$	500\$	300\$	1,000\$	63	381\$	300\$	200\$	500\$
	autres facultés	79	689\$	500\$	250\$	1,000\$	79	476\$	300\$	100\$	680\$
Total		652	569\$	300\$	100\$	600\$	650	444\$	300\$	150\$	600\$

Tableau 6.1b

Dépenses annuelles assumées par les professeurs: matériel de bureau et informatique

		dépenses en matériel de bureau					dépenses en équipement informatique				
		N	Moy. (\$)	Med. (\$)	Centile 25 (\$)	Centile 75 (\$)	N	Moy. (\$)	Med. (\$)	Centile 25 (\$)	Centile 75 (\$)
Rang	adjoint	102	99\$	100\$	0\$	150\$	102	406\$	100\$	0\$	500\$
	agrégé	239	128\$	100\$	0\$	200\$	239	354\$	150\$	0\$	500\$
	titulaire	313	150\$	100\$	0\$	200\$	315	479\$	200\$	0\$	500\$
Total		654	134\$	100\$	0\$	200\$	656	422\$	200\$	0\$	500\$
Secteur	FAS sciences pures	106	86\$	50\$	0\$	100\$	106	237\$	0\$	0\$	300\$
	FAS sc. sociales et psycho.	116	158\$	100\$	0\$	238\$	116	469\$	200\$	0\$	500\$
	FAS lettres et sc. humaines	95	236\$	150\$	50\$	250\$	96	485\$	225\$	0\$	500\$
	médecine	119	92\$	0\$	0\$	100\$	120	327\$	125\$	0\$	375\$
	méd. autre, pharm. optom.	70	77\$	10\$	0\$	100\$	70	414\$	100\$	0\$	500\$
	sc. infirmières et éducation	63	169\$	100\$	40\$	200\$	62	687\$	300\$	100\$	1,000\$
	autres facultés	79	140\$	100\$	0\$	200\$	80	491\$	200\$	0\$	500\$
Total		648	136\$	100\$	0\$	200\$	650	425\$	200\$	0\$	500\$

Tableau 6.1c

Dépenses annuelles assumées par les professeurs: frais de communication et de rayonnement

		dépenses en frais de communication					dépenses en frais liés au rayonnement				
		N	Moy. (\$)	Med. (\$)	Centile 25 (\$)	Centile 75 (\$)	N	Moy. (\$)	Med. (\$)	Centile 25 (\$)	Centile 75 (\$)
Rang	adjoint	102	99\$	50\$	0\$	150\$	102	375\$	175\$	0\$	500\$
	agrégé	239	132\$	50\$	0\$	150\$	238	539\$	300\$	0\$	800\$
	titulaire	312	188\$	78\$	0\$	200\$	312	701\$	250\$	0\$	1,000\$
Total		653	154\$	50\$	0\$	200\$	652	591\$	200\$	0\$	1,000\$
Secteur	FAS sciences pures	106	179\$	0\$	0\$	100\$	106	324\$	50\$	0\$	400\$
	FAS sc. sociales et psycho.	116	178\$	100\$	13\$	200\$	116	579\$	400\$	0\$	1,000\$
	FAS lettres et sc. humaines	95	209\$	100\$	50\$	200\$	94	784\$	400\$	100\$	1,000\$
	médecine	119	82\$	0\$	0\$	100\$	119	637\$	200\$	0\$	1,000\$
	méd. autre, pharm. optom.	70	66\$	0\$	0\$	100\$	70	412\$	100\$	0\$	500\$
	sc. infirmières et éducation	62	202\$	100\$	20\$	200\$	63	860\$	500\$	150\$	1,000\$
	autres facultés	79	171\$	100\$	0\$	200\$	79	607\$	300\$	0\$	1,000\$
Total		647	154\$	50\$	0\$	200\$	647	591\$	200\$	0\$	1,000\$

Tableau 6.1d

Total des dépenses annuelles assumées par les professeurs

		Dépenses (toutes catégories confondues)				
		N	Moy. (\$)	Med. (\$)	Centile 25 (\$)	Centile 75 (\$)
Rang	adjoint	102	1,896\$	1,375\$	700\$	2,600\$
	agrégé	237	2,054\$	1,630\$	769\$	2,900\$
	titulaire	311	2,636\$	1,850\$	800\$	3,700\$
Total		650	2,308\$	1,650\$	750\$	3,100\$
Secteur	FAS sciences pures	106	1,411\$	800\$	415\$	1,700\$
	FAS sc. sociales et psycho.	116	2,465\$	2,000\$	925\$	3,375\$
	FAS lettres et sc. humaines	94	3,099\$	2,388\$	1,150\$	3,900\$
	médecine	119	1,980\$	1,050\$	500\$	2,650\$
	méd. autre, pharm. optom.	70	2,033\$	1,500\$	800\$	2,800\$
	sc. infirmières et éducation	61	2,998\$	2,600\$	1,488\$	3,850\$
	autres facultés	79	2,579\$	2,000\$	1,300\$	3,600\$
Total		645	2,312\$	1,650\$	769\$	3,100\$

6.2 L'année sabbatique

Cette section présente les informations relatives aux modalités des années sabbatiques, plus précisément les modalités selon lesquelles a été prise la dernière année sabbatique et les avantages et inconvénients qui y sont associés.

6.2.1 Modalités de l'année sabbatique

Un peu plus de 40 p. cent des professeurs n'ont jamais pris d'année sabbatique. Bien sûr, aucun adjoint n'a encore pris de sabbatique mais c'est également le cas pour 45 p. cent des agrégés et 20 p. cent des titulaires. Par contre, chez les titulaires, plus de 30 p. cent ont pris deux années sabbatiques et 25 p. cent de trois à cinq. Cette variable est également liée aux secteurs. À la *faculté de médecine* et dans les facultés apparentées, la prise de sabbatique est peu fréquente. Près de 71 p. cent des professeurs de la *faculté de médecine* et 76 p. cent de ceux de la catégorie *autres médecines* n'ont jamais pris de sabbatique. Chez les professeurs qui ont déjà pris une sabbatique, la dernière sabbatique s'est généralement prise selon la modalité d'une année ininterrompue (82 p. cent). Cette modalité n'est pas liée au rang mais elle est liée au secteur. Ainsi, plus de 90 p. cent des professeurs du secteur *sciences pures* ont adopté la modalité d'une année ininterrompue et 88 p. cent des professeurs du secteur *lettres et sciences humaines*. La proportion est plus basse à la *faculté de médecine* (72 p. cent) et dans les facultés apparentées (44 p. cent). Notons toutefois qu'il s'agit de peu de professeurs.

Le lieu de la dernière sabbatique se répartit à peu près également entre l'étranger – 42 p. cent essentiellement ou surtout à l'étranger – et la résidence sur place – 39 p. cent surtout ou essentiellement. Le reste des professeurs (20 p. cent) indiquent qu'ils ont pris leur sabbatique autant à l'étranger que sur place. Cette donnée n'est reliée ni au rang, ni au secteur d'activités.

Tableau 6.2.1

Nombre d'années sabbatiques et modalité de la dernière année sabbatique

		Nombre d'années sabbatiques					Dernière année sabbatique						
		aucune	une	deux	trois et plus	N	Modalité		N	Lieu			
							%	%		%	%	année	demie-année
		N	%	%	%	%	N	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	101	100,0%	,0%	,0%	,0%	0	,0%	,0%	0	,0%	,0%	,0%
	agrégé	244	45,1%	43,9%	8,6%	2,5%	137	84,7%	15,3%	136	34,6%	24,3%	41,2%
	titulaire	311	20,3%	24,4%	30,5%	24,8%	243	79,4%	19,8%	248	45,6%	17,3%	37,1%
Total		656	41,8%	27,9%	17,7%	12,7%	380	81%	18,2%	384	41,7%	19,8%	38,5%
Sect.	FAS sciences pures	105	29,5%	32,4%	22,9%	15,2%	73	90,4%	9,6%	74	51,4%	24,3%	24,3%
	FAS sc. sociales et psycho.	116	21,6%	33,6%	23,3%	21,6%	92	77,2%	21,7%	93	43,0%	21,5%	35,5%
	FAS lettres et sc. humaines	95	30,5%	29,5%	14,7%	25,3%	67	88,1%	11,9%	67	44,8%	13,4%	41,8%
	médecine	123	70,7%	18,7%	8,9%	1,6%	32	71,9%	28,1%	35	40,0%	17,1%	42,9%
	méd. autre, pharm. optom.	68	76,5%	19,1%	4,4%	,0%	16	43,8%	56,3%	16	43,8%	18,8%	37,5%
	sc. infirmières et éducation	62	45,2%	22,6%	22,6%	9,7%	34	79,4%	20,6%	34	29,4%	20,6%	50,0%
	autres facultés	81	28,4%	34,6%	24,7%	12,3%	59	84,7%	13,6%	58	32,8%	19,0%	48,3%
Total		650	42,3%	27,5%	17,4%	12,8%	373	81%	18,2%	377	41,9%	19,6%	38,5%

6.2.2 Sources et pertes de revenus au cours de la dernière année sabbatique

Les sources de revenus supplémentaires apparaissent importantes à tout le moins pour couvrir les frais d'une sabbatique à l'étranger ou de déplacements plus nombreux pendant la sabbatique. Près de 18 p. cent des professeurs ont bénéficié de revenus de subventions lors de leur dernière sabbatique, également 18 p. cent de revenus de bourses et 18 p. cent d'autres sources de revenus (autres fonds de recherche et honoraires principalement). Le profil de combinaison des sources de revenus fait apparaître la situation suivante : 62 p. cent des professeurs affirment n'avoir bénéficié d'aucune source de revenus supplémentaires pendant leur sabbatique; 13 p. cent ont bénéficié uniquement d'autres sources (autres fonds de recherche et honoraires), 11 p. cent uniquement de bourses et 9 p. cent uniquement de subventions. Les autres professeurs (5 p. cent) ont bénéficié d'une combinaison de deux sources de revenus. La présence de revenus de subventions et de bourses varie selon les secteurs. Les revenus de subventions apparaissent plus présents dans les secteur *sciences pures* de la F.A.S. et totalement absents dans le secteur *sciences infirmières - sciences de l'éducation*. Pour ce qui est des revenus de bourses, ils sont nettement plus présents dans le secteur *sciences pures* et à la *faculté de médecine* et nettement moins présents dans le secteur *sciences infirmières - sciences de l'éducation* ainsi que dans le secteur *lettres et sciences humaines* de la F.A.S.

La sabbatique entraîne donc pour une partie des professeurs des dépenses ou à tout le moins une possibilité de perte de revenus. Plus de 20 p. cent des professeurs indiquent que la dernière année sabbatique ne leur a entraîné ni perte ni revenus supplémentaires alors que 70 p. cent indiquent avoir subi une perte et 8 p. cent avoir bénéficié d'un supplément de revenus. La perte moyenne chez ceux qui estiment en avoir subi est de 8,600\$ alors que le gain moyen pour ceux qui en ont eu est de près de 11,000\$. On note une très importante variation sur ce plan, les estimés de perte variant de moins de 100\$ à 40,000\$ alors que les estimés de gains varient entre 500\$ et 30,000\$. Ces estimés ne sont liés ni au rang, ni au secteur d'activités.

Tableau 6.2.2a

Sources de revenus supplémentaires (dernière sabbatique)

		subventions			bourses			autres revenus				
		non		oui	non		oui	fonds de recherche		honoraires	autres	
		N	%	%	N	%	%	N	%	%	%	%
Rang	agrégé	122	85,2%	14,8%	120	84,2%	15,8%	122	78,7%	7,4%	11,5%	2,4%
	titulaire	229	80,8%	19,2%	227	81,5%	18,5%	240	82,5%	8,3%	6,7%	2,5%
Total		351	82,3%	17,7%	347	82,4%	17,6%	362	81,2%	8,0%	8,3%	2,6%
Secteur	FAS sciences pures	63	71,4%	28,6%	66	66,7%	33,3%	70	72,9%	7,1%	17,1%	2,8%
	FAS sc. sociales et psycho.	89	82,0%	18,0%	85	87,1%	12,9%	90	82,2%	6,7%	8,9%	2,2%
	FAS lettres et sc. humaines	60	83,3%	16,7%	59	91,5%	8,5%	61	85,2%	6,6%	8,2%	,0%
	médecine	32	87,5%	12,5%	35	71,4%	28,6%	31	80,6%	12,9%	3,2%	3,2%
	méd. autre, pharm. optom.	15	93,3%	6,7%	15	86,7%	13,3%	16	81,3%	12,5%	,0%	6,3%
	sc. infirmières et éducation	32	100,0%	,0%	31	93,5%	6,5%	33	90,9%	6,1%	3,0%	,0%
	autres facultés	54	77,8%	22,2%	50	82,0%	18,0%	54	79,6%	11,1%	5,6%	3,7%
Total		345	82,3%	17,7%	341	82,1%	17,9%	355	81,1%	8,2%	8,5%	1,4%

Tableau 6.2.2b

Modification du revenu (dernière sabbatique)

		Modification du revenu (dernière sabbatique)			
		N	perte	aucun changement	supplément
			%	%	%
Rang	agrégé	126	77,8%	13,5%	8,7%
	titulaire	235	68,9%	23,8%	7,2%
Total		361	72,0%	20,2%	7,8%
Secteur	FAS sciences pures	70	61,4%	25,7%	12,9%
	FAS sc. sociales et psycho.	88	75,0%	15,9%	9,1%
	FAS lettres et sc. humaines	63	71,4%	20,6%	7,9%
	médecine	34	82,4%	14,7%	2,9%
	méd. autre, pharm. optom.	15	66,7%	20,0%	13,3%
	sc. infirmières et éducation	33	75,8%	21,2%	3,0%
	autres facultés	53	75,5%	20,8%	3,8%
Total		356	72,2%	19,9%	7,9%

6.2.3 Bilan de la dernière sabbatique : problèmes et satisfaction

Les problèmes que peut entraîner une sabbatique sont plus souvent d'ordre financier, près de 80 p.cent des professeurs faisant état de problèmes de cet ordre lors de leur dernière sabbatique. Pour 60 p. cent toutefois, il s'agit de problèmes mineurs. Viennent ensuite les problèmes liés au logement – 43 p. cent ont eu des problèmes mineurs et 15 p. cent des problèmes majeurs –, les problèmes d'ordre familial, 38 p. cent mineurs et 11 p. cent majeurs, et enfin, les problèmes liés aux conditions du retour avec 32 p. cent de problèmes mineurs et 6 p. cent de problèmes majeurs. Ces problèmes ne sont liés ni au rang, ni au secteur d'activité. Ils sont liés, mais faiblement, à l'obtention de revenus supplémentaires, ce qui entraîne moins de problèmes financiers. La présence de problèmes familiaux est liée au profil familial (données non présentées): les professeurs célibataires avec enfants sont nettement plus nombreux à indiquer que leur dernière sabbatique a entraîné des problèmes familiaux mineurs (38 p. cent) ou majeurs (33 p. cent), alors que les professeurs en couple avec enfants sont plus nombreux à indiquer n'avoir eu aucun problème (50 p. cent).

Les professeurs ont également été sondés relativement à leur satisfaction face aux modalités de l'année sabbatique et au traitement salarial qui y est associé. Près des deux tiers des professeurs se sont déclarés assez satisfaits des modalités et une majorité (55 p. cent) assez satisfaits du traitement salarial. A l'opposé, 37 p. cent se sont déclarés peu ou pas du tout satisfaits du traitement salarial et 20 p. cent peu ou pas du tout satisfaits des modalités. La satisfaction est liée au rang et au secteur (tableau 6.2.3a) mais l'analyse de cette relation nous apprend peu, si ce n'est que les secteurs et les personnes (adjoints) qui prennent moins de sabbatique ou qui n'en ont jamais pris ont une position plus nuancée : ils se déclarent plus souvent assez satisfaits plutôt que très satisfaits ou pas du tout. L'insatisfaction est d'abord et avant tout liée aux modalités et aux problèmes rencontrés lors de la dernière année sabbatique. Le tableau 6.2.3b présente les données pour les variables où des relations ont été constatées. Ainsi, on remarque que les professeurs qui ont pris leur sabbatique essentiellement à l'étranger sont plus satisfaits du traitement salarial que ceux qui l'ont prise essentiellement ou surtout sur place. Ceux qui ont bénéficié de revenus de bourses sont plus satisfaits tant des modalités que du traitement salarial. Ceux qui n'ont eu aucun problème financier sont également plus satisfaits, tant des modalités que du traitement salarial tout comme ceux qui n'ont eu aucun problème de

logement ou aucun problème familial ou conjugal. Ceux qui n'ont eu aucun problème de retour au travail sont quant à eux moins critiques face aux modalités des sabbatiques.

Tableau 6.2.3a

Satisfaction face aux modalités et au traitement salarial reliés aux sabbatiques

		Satisfaction face...							
		aux modalités des sabbatiques			au traitement salarial en cours de sabbatique				
		peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait	peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	78	15,4%	80,8%	3,8%	78	20,5%	76,9%	2,6%
	agrégé	235	20,9%	66,4%	12,8%	234	39,3%	53,8%	6,8%
	titulaire	304	20,4%	60,9%	18,8%	297	39,1%	51,9%	9,1%
Total		617	19,9%	65,5%	14,6%	609	36,8%	55,8%	7,4%
Secteur	FAS sciences pures	100	15,0%	65,0%	20,0%	99	29,3%	60,6%	10,1%
	FAS sc. sociales et psycho.	115	17,4%	65,2%	17,4%	115	41,7%	51,3%	7,0%
	FAS lettres et sc. humaines	89	27,0%	56,2%	16,9%	88	47,7%	43,2%	9,1%
	médecine	113	23,9%	67,3%	8,8%	108	40,7%	52,8%	6,5%
	méd. autre, pharm. optom.	57	24,6%	66,7%	8,8%	55	25,5%	69,1%	5,5%
	sc. infirmières et éducation	61	18,0%	73,8%	8,2%	60	33,3%	63,3%	3,3%
	autres facultés	76	17,1%	65,8%	17,1%	77	33,8%	57,1%	9,1%
Total		611	20,3%	65,3%	14,4%	602	37,0%	55,5%	7,5%

Tableau 6.2.3b

Satisfaction relative à la dernière année sabbatique selon la situation vécue en sabbatique

		Satisfaction relative...							
		aux modalités des sabbatiques				au traitement salarial en sabbatique			
		peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait		peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait	
		N	%	%	%	N	%	%	%
Lieu	essentiel. - surtout à l'étranger	159	13,2%	64,2%	22,6%	157	36,9%	48,4%	14,6%
	autant à l'étranger que sur place	76	18,4%	63,2%	18,4%	76	42,1%	48,7%	9,2%
	essentiel. - surtout sur place	148	23,0%	61,5%	15,5%	146	41,1%	54,8%	4,1%
Total		383	18,0%	62,9%	19,1%	379	39,6%	50,9%	9,5%
Revenus de bourses	non	285	21,1%	62,5%	16,5%	281	42,0%	49,8%	8,2%
	oui	62	8,1%	58,1%	33,9%	62	24,2%	56,5%	19,4%
Total		347	18,7%	61,7%	19,6%	343	38,8%	51,0%	10,2%
Problèmes financiers	aucun	82	7,3%	53,7%	39,0%	82	14,6%	64,6%	20,7%
	mineurs	221	15,8%	68,8%	15,4%	217	35,5%	56,7%	7,8%
	majeurs	71	38,0%	52,1%	9,9%	71	77,5%	19,7%	2,8%
Total		374	18,2%	62,3%	19,5%	370	38,9%	51,4%	9,7%
Problèmes de logement	aucun	137	11,7%	59,1%	29,2%	134	26,9%	59,0%	14,2%
	mineurs	144	16,0%	66,7%	17,4%	142	41,5%	49,3%	9,2%
	majeurs	49	38,8%	53,1%	8,2%	49	63,3%	30,6%	6,1%
Total		330	17,6%	61,5%	20,9%	325	38,8%	50,5%	10,8%
Problèmes familiaux-conjugaux	aucun	170	10,6%	64,1%	25,3%	167	31,7%	54,5%	13,8%
	mineurs	131	22,1%	58,0%	19,8%	130	43,1%	49,2%	7,7%
	majeurs	37	27,0%	64,9%	8,1%	37	40,5%	54,1%	5,4%
Total		338	16,9%	61,8%	21,3%	334	37,1%	52,4%	10,5%
Problèmes au retour au travail	aucun	221	13,6%	61,1%	25,3%	220	35,9%	50,5%	13,6%
	mineurs	112	20,5%	67,9%	11,6%	110	44,5%	51,8%	3,6%
	majeurs	19	52,6%	36,8%	10,5%	19	52,6%	42,1%	5,3%
Total		352	17,9%	61,9%	20,2%	349	39,5%	50,4%	10,0%

6.3 Satisfaction face aux conditions de travail

6.3.1 Promotion, salaire, avantages sociaux

Cette section couvre la satisfaction face aux règles de promotion et à leur application, face au salaire et à la convention collective en général et enfin face aux avantages sociaux telles les conditions de retraite et de préretraite et les assurances collectives. Les tableaux 6.3.2a, 6.3.2b et 6.3.2c présentent les informations relatives à cette question selon le rang et le secteur d'activités.

Sur l'ensemble des items mesurés, le taux de satisfaction le plus bas porte sur l'échelle salariale puisque 25 p. cent des collègues s'en déclarent pas du tout satisfaits et 35 p. cent peu satisfaits. Cette insatisfaction n'est liée ni au rang ni au secteur d'activité. Toutefois, lorsque l'on sonde sur la convention collective prise comme un tout, on obtient un taux de satisfaction assez élevé, 74 p. cent des professeurs se disant assez satisfaits et 6 p. cent très satisfaits. Il n'y a pas là non plus de différence d'appréciation selon le rang ou selon le secteur.

La satisfaction face aux règles de promotion et la satisfaction face à l'application de ces règles suivent dans l'ordre d'insatisfaction. À cet égard toutefois, on remarque des différences d'appréciation tant selon le rang que selon le secteur. Ainsi, 14 p. cent des agrégés sont insatisfaits des règles de promotion actuelles et 32 p. cent peu satisfaits comparativement à 5 et 12 p. cent respectivement chez les titulaires et à 9 et 22 p. cent respectivement au total. Le même patron de réponse apparaît pour ce qui est de l'application des règles de promotion, les agrégés apparaissant comme les plus insatisfaits, suivis des adjoints, alors que les titulaires apparaissent nettement plus satisfaits. En cela, les professeurs sont congruents : ceux que le processus a promu ont tendance à mieux évaluer ce processus. Soulignons toutefois qu'il y a tout de même, chez les titulaires, 17 p. cent d'insatisfaits face aux règles de promotion et 26 p. cent d'insatisfaits quant à leur application. Pour ce qui est des différences d'appréciation selon les secteurs, elles permettent de distinguer d'une part, *médecine* (75 p. cent de très

ou assez satisfaits) et la catégorie *autres facultés* (73 p. cent) et surtout, le secteur *sciences pures* de la FAS avec un taux de satisfaction de 80 p. cent pour ce qui est des règles de promotion. On remarque une insatisfaction plus forte en *sciences infirmières* et *sciences de l'éducation* et dans les deux autres secteurs de la F.A.S (*sciences sociales* et *lettres et sciences humaines*). Pour ce qui est de l'application des règles de promotion, seul le secteur *sciences pures* se démarque par une plus forte satisfaction (67 p. cent comparativement à 62 p. cent pour l'ensemble) alors que de secteur *sciences infirmières* et *sciences de l'éducation* ainsi que le secteur *lettres et sciences humaines* de la F.A.S. montrent une plus grande insatisfaction.

On relève des taux de satisfaction similaires pour ce qui est des deux éléments relatifs aux avantages sociaux : 69 p. cent très ou assez satisfaits face aux conditions de retraite et de préretraite et 74 cent pour ce qui est des assurances collectives. Ces taux ne varient pas selon le rang ou le secteur sauf pour ce qui est de la relation entre rang et appréciation des conditions de retraite : les titulaires apparaissent nettement plus insatisfaits sur ce plan, avec un taux d'insatisfaction approchant 39 p. cent (12 p. cent totalement insatisfaits et 27 p. cent peu satisfaits). Les personnes les plus susceptibles d'être touchées sont donc les moins satisfaites. Le croisement de cette variable avec l'âge (données non présentées) permet de constater que l'insatisfaction la plus élevée se retrouve dans le groupe des 50 à 59 ans, 38 p. cent des personnes de cette catégorie d'âge se déclarant peu ou pas du tout satisfaites des conditions de retraite ou de préretraite.

Tableau 6.3.1a

Conditions de travail: satisfaction relative au salaire et à la convention collective

		Satisfaction relative...							
		à l'échelle salariale			à la convention collective				
		pas du tout satisfait	peu satisfait	assez - très satisfait	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez - très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	101	24,8%	40,6%	34,7%	100	4,0%	16,0%	80,0%
	agrégé	244	21,7%	39,3%	38,9%	244	1,2%	20,9%	77,9%
	titulaire	306	27,8%	29,7%	42,5%	313	1,9%	16,0%	82,1%
Total		651	25,0%	35,0%	39,9%	657	2,0%	17,8%	80,2%
Secteur	FAS sciences pures	103	31,1%	35,0%	34,0%	107	,0%	16,8%	83,2%
	FAS sc. sociales et psycho.	118	30,5%	35,6%	33,9%	117	6,0%	23,9%	70,1%
	FAS lettres et sc. humaines	92	23,9%	38,0%	38,0%	95	2,1%	20,0%	77,9%
	médecine	122	19,7%	29,5%	50,8%	123	1,6%	18,7%	79,7%
	méd. autre, pharm. optom.	69	20,3%	43,5%	36,2%	67	,0%	9,0%	91,0%
	sc. infirmières et éducation	63	23,8%	36,5%	39,7%	63	,0%	14,3%	85,7%
	autres facultés	78	24,4%	32,1%	43,6%	79	2,5%	16,5%	81,0%
Total		645	25,1%	35,2%	39,7%	651	2,0%	17,8%	80,2%

Tableau 6.3.1b

Conditions de travail: satisfaction relative aux promotions et à leurs règles d'application

		Satisfaction relative...							
		aux règles de promotion			à l'application des règles de promotion				
		pas du tout satisfait	peu satisfait	assez - très satisfait	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez - très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	102	7,8%	28,4%	63,7%	96	13,5%	27,1%	59,4%
	agrégé	242	13,6%	32,2%	54,1%	239	20,9%	31,0%	48,1%
	titulaire	305	5,2%	11,8%	83,0%	306	6,5%	19,3%	74,2%
Total		649	8,8%	22,0%	69,2%	641	12,9%	24,8%	62,2%
Secteur	FAS sciences pures	105	3,8%	16,2%	80,0%	103	6,8%	26,2%	67,0%
	FAS sc. sociales et psycho.	117	10,3%	27,4%	62,4%	115	10,4%	24,3%	65,2%
	FAS lettres et sc. humaines	91	13,2%	23,1%	63,7%	91	16,5%	29,7%	53,8%
	médecine	123	7,3%	17,9%	74,8%	123	13,0%	21,1%	65,9%
	méd. autre, pharm. optom.	68	4,4%	27,9%	67,6%	65	10,8%	24,6%	64,6%
	sc. infirmières et éducation	61	11,5%	31,1%	57,4%	61	18,0%	27,9%	54,1%
	autres facultés	78	12,8%	14,1%	73,1%	76	19,7%	21,1%	59,2%
Total		643	8,9%	21,9%	69,2%	634	13,1%	24,8%	62,1%

Tableau 6.3.1c

Conditions de travail: satisfaction relative aux avantages sociaux

		Satisfaction relative...							
		aux conditions de (pré)retraite			au régime d'assurances collectives				
		pas du tout satisfait	peu satisfait	assez - très satisfait	pas du tout satisfait	peu satisfait	assez - très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	82	4,9%	12,2%	82,9%	97	4,1%	17,5%	78,4%
	agrégé	219	5,0%	20,5%	74,4%	240	5,8%	20,8%	73,3%
	titulaire	299	11,7%	27,1%	61,2%	306	4,6%	23,2%	72,2%
Total		600	8,3%	22,7%	69,0%	643	5,0%	21,5%	73,6%
Secteur	FAS sciences pures	95	7,4%	17,9%	74,7%	105	3,8%	24,8%	71,4%
	FAS sc. sociales et psycho.	111	8,1%	20,7%	71,2%	117	5,1%	21,4%	73,5%
	FAS lettres et sc. humaines	83	3,6%	30,1%	66,3%	91	6,6%	19,8%	73,6%
	médecine	118	11,0%	24,6%	64,4%	119	5,0%	19,3%	75,6%
	méd. autre, pharm. optom.	56	8,9%	26,8%	64,3%	66	4,5%	18,2%	77,3%
	sc. infirmières et éducation	56	5,4%	17,9%	76,8%	60	3,3%	18,3%	78,3%
	autres facultés	75	13,3%	22,7%	64,0%	79	6,3%	27,8%	65,8%
Total		594	8,4%	22,9%	68,7%	637	5,0%	21,5%	73,5%

6.3.2 *Le climat de travail*

Le climat de travail est une composante essentielle de la qualité de vie au travail et des conditions générales de conduite des activités. Les taux de satisfaction généraux varient fortement selon qu'il est question de relations avec les collègues, avec le personnel ou avec les étudiants. Près de 97 p. cent des professeurs considèrent que leurs relations avec les étudiants sont très (54 p. cent) ou assez satisfaisantes (43 p. cent). Suivent les relations avec le personnel de soutien (89 p. cent de satisfaction), avec les collègues (84 p. cent) et avec le personnel des services (82 p. cent). Cette forte appréciation ne varie pas selon le rang. Une seule appréciation varie selon le secteur : le secteur *sciences infirmières* et *sciences de l'éducation* a une appréciation plus négative des relations avec le personnel de soutien alors que la catégorie *autres facultés* a une appréciation plus positive.

Si l'on examine les indices généraux – climat de travail et qualité de la vie intellectuelle (tableau 6.3.2c) – on remarque des taux de satisfaction moins élevés et des différences d'appréciation selon le rang et selon le secteur. Ainsi, la proportion de professeurs très et assez satisfaits en ce qui a trait au climat de travail en général est de 67 p. cent. Ce taux est de 78 p. cent chez les adjoints alors qu'il n'est que de 60 p. cent chez les agrégés. Il est de 74 p. cent dans la catégorie *autres facultés* alors qu'il n'est que de 43 p. cent dans le secteur *sciences infirmières* et *sciences de l'éducation*. Pour ce qui est de la qualité de la vie intellectuelle, le taux de satisfaction n'est que de 56 p. cent, ce qui dénote des problèmes certains. Ce taux est nettement plus bas chez les agrégés (46 p. cent) alors qu'il est plus élevé chez les adjoints (68 p. cent). Il est nettement inférieur dans le secteur *sciences infirmières* et *sciences de l'éducation* (35 p. cent) et supérieur dans le secteur *sciences pures* de la F.A.S. (68 p. cent) et en *médecine* (60 p. cent).

Tableau 6.3.2a

Conditions de travail: satisfaction face aux relations avec les collègues et les étudiants

		Satisfaction face...							
		aux relations avec les collègues			aux relations avec les étudiants				
		peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait	peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	104	12,5%	50,0%	37,5%	104	3,8%	49,0%	47,1%
	agrégé	245	20,8%	54,3%	24,9%	244	4,5%	44,7%	50,8%
	titulaire	313	12,8%	57,2%	30,0%	313	3,2%	39,0%	57,8%
Total		662	15,7%	55,0%	29,3%	661	3,8%	42,7%	53,6%
Secteur	FAS sciences pures	107	9,3%	56,1%	34,6%	107	3,7%	45,8%	50,5%
	FAS sc. sociales et psycho.	119	16,8%	50,4%	32,8%	119	3,4%	32,8%	63,9%
	FAS lettres et sc. humaines	95	20,0%	52,6%	27,4%	95	3,2%	43,2%	53,7%
	médecine	123	10,6%	54,5%	35,0%	121	3,3%	43,8%	52,9%
	méd. autre, pharm. optom.	68	20,6%	57,4%	22,1%	69	8,7%	44,9%	46,4%
	sc. infirmières et éducation	63	19,0%	68,3%	12,7%	63	7,9%	47,6%	44,4%
	autres facultés	81	17,3%	49,4%	33,3%	81	,0%	42,0%	58,0%
Total		656	15,5%	54,7%	29,7%	655	4,0%	42,3%	53,7%

Tableau 6.3.2b

Conditions de travail: satisfaction face aux relations avec le personnel de soutien et des services

		Satisfaction face...							
		aux relations avec le personnel de soutien			aux relations avec le personnel des services				
		peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait	peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	103	13,6%	52,4%	34,0%	102	22,5%	58,8%	18,6%
	agrégé	241	11,2%	55,2%	33,6%	237	16,0%	62,0%	21,9%
	titulaire	313	9,9%	49,2%	40,9%	309	17,2%	55,7%	27,2%
Total		657	11,0%	51,9%	37,1%	648	17,6%	58,5%	23,9%
Secteur	FAS sciences pures	106	9,4%	53,8%	36,8%	105	20,0%	63,8%	16,2%
	FAS sc. sociales et psycho.	119	7,6%	52,9%	39,5%	117	14,5%	56,4%	29,1%
	FAS lettres et sc. humaines	95	13,7%	48,4%	37,9%	93	19,4%	54,8%	25,8%
	médecine	119	10,1%	57,1%	32,8%	120	22,5%	55,0%	22,5%
	méd. autre, pharm. optom.	69	8,7%	56,5%	34,8%	68	20,6%	57,4%	22,1%
	sc. infirmières et éducation	63	28,6%	46,0%	25,4%	61	18,0%	65,6%	16,4%
	autres facultés	80	5,0%	43,8%	51,2%	78	6,4%	59,0%	34,6%
Total		651	11,1%	51,8%	37,2%	642	17,6%	58,4%	24,0%

Tableau 6.3.2c

Conditions de travail: satisfaction relative au climat de travail et à la qualité de la vie intellectuelle

		Satisfaction relative...							
		au climat de travail en général			à la qualité de la vie intellectuelle				
		peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait	peu - pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	105	21,9%	62,9%	15,2%	105	31,4%	54,3%	14,3%
	agrégé	244	40,2%	48,8%	11,1%	245	53,9%	31,8%	14,3%
	titulaire	312	31,7%	52,6%	15,7%	313	40,6%	47,3%	12,1%
Total		661	33,3%	52,8%	13,9%	663	44,0%	42,7%	13,3%
Secteur	FAS sciences pures	106	30,2%	54,7%	15,1%	107	31,8%	53,3%	15,0%
	FAS sc. sociales et psycho.	119	33,6%	53,8%	12,6%	119	47,1%	39,5%	13,4%
	FAS lettres et sc. humaines	95	31,6%	53,7%	14,7%	95	42,1%	43,2%	14,7%
	médecine	123	30,9%	52,0%	17,1%	123	38,2%	41,5%	20,3%
	méd. autre, pharm. optom.	68	32,4%	58,8%	8,8%	69	47,8%	47,8%	4,3%
	sc. infirmières et éducation	63	57,1%	34,9%	7,9%	63	65,1%	27,0%	7,9%
	autres facultés	81	25,9%	53,1%	21,0%	81	44,4%	43,2%	12,3%
Total		655	33,4%	52,2%	14,4%	657	43,7%	42,8%	13,5%

6.3.3 *La capacité du syndicat à défendre les intérêts des membres*

On relève des taux de satisfaction assez élevés par rapport à la capacité du SGPUM à défendre et représenter les membres tant au plan collectif (76 p. cent très ou assez satisfaits) qu'individuel (72 p. cent). Aucune différence selon le rang n'apparaît à cet égard. Toutefois, des différences d'appréciation apparaissent selon les secteurs. On note des taux de satisfaction face à la représentation des intérêts collectifs plus bas dans les secteurs *lettres et sciences humaines* de même que *sciences sociales et psychologie* de la F.A.S. alors que ces taux sont plus élevés dans le secteur *autres médecines*, en *sciences infirmières* et *sciences de l'éducation* et en *sciences pures* (F.A.S.). Notons toutefois que les taux sont généralement élevés dans tous les secteurs. Le tableau 6.3.3 présente les données ayant trait à cet aspect.

Tableau 6.3.3

Conditions de travail: satisfaction face à la défense des intérêts collectifs-individuels

		Satisfaction face...							
		à la défense des intérêts collectifs			à la défense des intérêts personnels				
		peu-pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait	peu-pas du tout satisfait	assez satisfait	très satisfait		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	98	20,4%	68,4%	11,2%	89	25,8%	61,8%	12,4%
	agrégé	244	27,0%	60,7%	12,3%	232	31,5%	57,3%	11,2%
	titulaire	312	23,7%	63,5%	12,8%	298	25,8%	61,4%	12,8%
Total		654	24,5%	63,1%	12,4%	619	27,9%	59,9%	12,1%
Secteur	FAS sciences pures	107	16,8%	73,8%	9,3%	103	26,2%	68,9%	4,9%
	FAS sc. sociales et psycho.	116	31,9%	58,6%	9,5%	109	26,6%	62,4%	11,0%
	FAS lettres et sc. humaines	95	34,7%	53,7%	11,6%	88	28,4%	56,8%	14,8%
	médecine	123	23,6%	59,3%	17,1%	118	28,8%	55,9%	15,3%
	méd. autre, pharm. optom.	67	14,9%	74,6%	10,4%	63	30,2%	61,9%	7,9%
	sc. infirmières et éducation	62	16,1%	72,6%	11,3%	59	23,7%	61,0%	15,3%
	autres facultés	78	25,6%	56,4%	17,9%	73	28,8%	53,4%	17,8%
Total		648	24,2%	63,3%	12,5%	613	27,6%	60,2%	12,2%

6.4 Les priorités spécifiques aux conditions de travail.

Les professeurs ont été sondés sur une liste de sept priorités en ce qui concerne les conditions de travail et les éléments relatifs surtout à la convention collective de travail. Le tableau 6.3a présente ces éléments par ordre de priorité. L'amélioration de l'échelle salariale apparaît comme la première des priorités. Elle est considérée très prioritaire par 55 p. cent des professeurs et assez prioritaire par 35 p. cent. Suivent la comptabilisation de l'encadrement dans la charge, jugée très prioritaire par 52 p. cent des professeurs et l'obtention d'un montant forfaitaire pour les dépenses liées à la fonction, jugée très prioritaire par 47 p. cent. Dans l'ordre de priorité suivent l'amélioration du régime de retraite, l'obtention de dégrèvement pour la recherche, la reconnaissance de l'expérience antérieure à l'entrée en fonction et enfin, les assurances collectives.

Tableau 6.4a

Priorités d'amélioration pour la prochaine convention collective

	N .	pas du tout prioritaire	peu prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire	Total
Échelle salariale	655	1,5%	8,6%	35,2%	54,7%	100,0%
Comptabilisation de l'encadrement	653	3,4%	9,0%	35,7%	51,9%	100,0%
Montant forfaitaire	663	6,0%	16,7%	30,2%	47,1%	100,0%
Régime de retraite	652	3,7%	23,2%	35,1%	38,0%	100,0%
Dégrèvement pour la recherche	655	7,0%	22,6%	35,0%	35,4%	100,0%
Reconnaissance expérience antérieure	654	10,7%	28,0%	30,7%	30,6%	100,0%
Assurances collectives	657	6,5%	36,8%	38,4%	18,3%	100,0%

Certaines des priorités varient selon le rang ou selon le secteur. Les données concernant ces relations sont présentées au tableau 6.4b. Une seule priorité ne varie ni selon le rang, ni selon le secteur : l'amélioration de l'échelle salariale, considérée également prioritaire par tous. Le rang est lié à des priorités telles le régime de retraite et les assurances collectives, auxquels les titulaires accordent une plus forte priorité et à la reconnaissance des années d'expérience antérieures de même qu'au dégrèvement pour fins de recherche, jugés plus prioritaires par les professeurs adjoints. Ces différences reflètent les situations différentes vécues selon le stade de carrière et l'âge. Il n'y a aucune différence selon le rang pour les trois plus fortes priorités

(salaire, comptabilisation de l'encadrement, montant forfaitaire). Certaines priorités varient également selon le secteur : ce sont la comptabilisation de l'encadrement dans la charge, jugée plus prioritaire surtout dans le secteur *sciences infirmières - sciences de l'éducation* (73 p. cent jugent cet aspect très prioritaire) où la charge d'encadrement est de fait plus élevée (voir chapitre 2). L'obtention d'un montant forfaitaire pour dépenses reliées à la fonction est également liée au secteur, étant jugée très prioritaire par 63 p. cent des professeurs de *sciences infirmières - sciences de l'éducation* et par 60 p. cent de ceux du secteur *lettres et sciences humaines* de la F.A.S. Ces deux secteurs sont ceux où les professeurs font le plus de dépenses personnelles dans le cadre de leur travail. Enfin, la reconnaissance de l'expérience antérieure est jugée plus prioritaire en *sciences infirmières - sciences de l'éducation*, à la *faculté de médecine* ainsi qu'en *lettres et sciences humaines*.

Il faut souligner que l'amélioration de l'échelle salariale apparaît en premier parce qu'elle est également considérée par tous. Ceci ne veut pas dire qu'elle est la première priorité pour tous. Ainsi, pour les professeurs de *lettres et sciences humaines* et pour ceux de *sciences infirmières - sciences de l'éducation*, l'obtention d'un montant forfaitaire et la comptabilisation de l'encadrement dans la charge apparaissent plus prioritaires que l'échelle salariale.

Tableau 6.4b

Priorités selon le rang et le secteur: échelle salariale, comptabilisation de l'encadrement, montant forfaitaire

		Échelle salariale			Compatibilisation de l'encadrement			Montant forfaitaire					
		peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire	peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire	peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire			
		N	%	%	%	N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	101	12,9%	35,6%	51,5%	101	7,9%	35,6%	56,4%	101	21,8%	31,7%	46,5%
	agrégé	242	9,9%	36,0%	54,1%	237	11,0%	33,3%	55,7%	241	17,8%	33,2%	49,0%
	titulaire	313	9,3%	34,2%	56,5%	307	15,3%	37,1%	47,6%	312	26,6%	26,9%	46,5%
Total		656	10,1%	35,1%	54,9%	645	12,6%	35,5%	51,9%	654	22,6%	30,0%	47,4%
Secteur	FAS sciences pures	105	6,7%	35,2%	58,1%	103	23,3%	35,0%	41,7%	105	37,1%	27,6%	35,2%
	FAS sc. sociales et psycho.	119	10,9%	30,3%	58,8%	115	7,0%	34,8%	58,3%	116	19,8%	28,4%	51,7%
	FAS lettres et sc. humaines	93	8,6%	36,6%	54,8%	93	16,1%	33,3%	50,5%	93	12,9%	26,9%	60,2%
	médecine	122	9,8%	37,7%	52,5%	118	11,0%	44,1%	44,9%	124	24,2%	37,1%	38,7%
	méd. autre, pharm. optom.	68	5,9%	32,4%	61,8%	68	7,4%	36,8%	55,9%	68	23,5%	36,8%	39,7%
	sc. infirmières et éducation	63	15,9%	31,7%	52,4%	62	6,5%	21,0%	72,6%	63	19,0%	17,5%	63,5%
	autres facultés	80	16,3%	37,5%	46,3%	79	13,9%	32,9%	53,2%	79	16,5%	32,9%	50,6%
Total		650	10,3%	34,6%	55,1%	638	12,5%	35,0%	52,5%	648	22,4%	30,1%	47,5%

Tableau 6.4c

Priorités selon le rang et le secteur: régime de retraite et dégrèvement pour la recherche

		Régime de retraite			Dégrèvement pour la recherche				
		peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire	peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire		
		N	%	%	N	%	%		
Rang	adjoint	98	45,9%	32,7%	21,4%	101	11,9%	37,6%	50,5%
	agrégé	236	31,8%	39,4%	28,8%	238	32,4%	33,6%	34,0%
	titulaire	310	17,1%	32,3%	50,6%	308	33,4%	34,7%	31,8%
Total		644	26,9%	34,9%	38,2%	647	29,7%	34,8%	35,5%
Secteur	FAS sciences pures	104	29,8%	35,6%	34,6%	104	29,8%	39,4%	30,8%
	FAS sc. sociales et psycho.	116	35,3%	31,9%	32,8%	113	35,4%	31,0%	33,6%
	FAS lettres et sc. humaines	91	25,3%	35,2%	39,6%	93	37,6%	25,8%	36,6%
	médecine	120	18,3%	38,3%	43,3%	122	21,3%	39,3%	39,3%
	méd. autre, pharm. optom.	66	22,7%	27,3%	50,0%	67	35,8%	37,3%	26,9%
	sc. infirmières et éducation	61	36,1%	29,5%	34,4%	62	22,6%	35,5%	41,9%
	autres facultés	79	21,5%	41,8%	36,7%	79	22,8%	36,7%	40,5%
Total		637	26,8%	34,7%	38,5%	640	29,4%	35,0%	35,6%

Tableau 6.4d

Priorités selon le rang et le secteur: reconnaissance de l'expérience antérieure et assurances collectives

		Reconnaissance de l'expérience antérieure			Assurances collectives				
		peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire	peu - pas du tout prioritaire	assez prioritaire	très prioritaire		
		N	%	%	%	N	%	%	%
Rang	adjoint	99	33,3%	32,3%	34,3%	99	60,6%	27,3%	12,1%
	agrégé	241	32,4%	32,8%	34,9%	241	42,3%	43,6%	14,1%
	titulaire	305	46,6%	27,9%	25,6%	309	39,2%	37,5%	23,3%
Total		645	39,2%	30,4%	30,4%	649	43,6%	38,2%	18,2%
Secteur	FAS sciences pures	103	54,4%	26,2%	19,4%	104	48,1%	35,6%	16,3%
	FAS sc. sociales et psycho.	116	42,2%	29,3%	28,4%	118	40,7%	36,4%	22,9%
	FAS lettres et sc. humaines	91	34,1%	28,6%	37,4%	92	42,4%	34,8%	22,8%
	médecine	123	31,7%	29,3%	39,0%	120	42,5%	39,2%	18,3%
	méd. autre, pharm. optom.	68	35,3%	35,3%	29,4%	67	44,8%	37,3%	17,9%
	sc. infirmières et éducation	61	24,6%	32,8%	42,6%	62	58,1%	29,0%	12,9%
	autres facultés	77	41,6%	36,4%	22,1%	79	30,4%	54,4%	15,2%
Total		639	38,5%	30,5%	31,0%	642	43,3%	38,2%	18,5%

6.5 Priorités générales

Après avoir sondé les professeurs sur l'ensemble de leurs conditions de travail, sur leur appréciation des services, sur leurs priorités spécifiques, on leur a demandé de donner leur ordre de priorité personnel en ce qui a trait à l'amélioration de leur vie professionnelle. Cinq grands thèmes d'amélioration étaient proposés : la bonification de l'échelle salariale, l'obtention d'un montant forfaitaire, la comptabilisation de la charge et la tâche, l'amélioration des services de soutien et finalement les améliorations relatives à la santé et à la sécurité. Les professeurs ont été invités à classer ces cinq thèmes en donnant le code 1 à la plus forte priorité, le code 5 à la moins forte. Les données ont été recodées de telle sorte que les valeurs les plus élevées représentent une plus forte priorité, ceci rendant plus facile l'interprétation.

Les priorités sont présentées dans l'ordre de moyenne de priorité accordée (tableau 6.5). Les trois premières priorités sont dans l'ordre, la bonification de l'échelle salariale (moyenne de 3,75 sur 5), la comptabilisation de l'encadrement et la répartition de la tâche (moyenne de 3,34) et l'obtention d'un montant forfaitaire pour dépenses reliées à la fonction (3,15). L'amélioration des services de soutien (2,73) et l'amélioration des éléments relatifs à la santé et à la sécurité (2,05) apparaissent moins prioritaires dans le contexte de ces comparaisons. Tel que souligné à la section précédente, l'homogénéité des perceptions amène certaines priorités à passer au premier plan pour l'ensemble des répondants, ce qui ne veut pas dire que l'ordre des priorités est le même quel que soit le rang ou le secteur d'activité.

Ainsi, la comptabilisation de l'encadrement et la répartition de la tâche apparaissent de moins en moins importants à mesure que l'on progresse dans la carrière. Les adjoints y accordent plus d'importance (3,6), les agrégés un peu moins (3,4), les titulaires, encore moins (3,2). Aucune autre différence de priorité n'apparaît selon le rang. Des différences apparaissent toutefois selon les secteurs pour toutes les priorités à l'exception de la comptabilisation de l'encadrement dans la charge. La bonification de l'échelle salariale est considérée plus prioritaire en *sciences pures* (moyenne de 4,1) qu'au secteur *sciences infirmières - sciences de l'éducation* (3,3). L'obtention d'un montant forfaitaire, par contre, est considérée plus importante au secteur *lettres et sciences*

humaines de la F.A.S. (3,4) qu'au secteur autres médecine (2,8). L'amélioration des services de soutien est considérée plus prioritaire en médecine (3,1) et moins prioritaire dans les secteurs lettres et sciences humaines, sciences infirmières - sciences de l'éducation ainsi que autres médecines (moyennes de 2,5 à 2,6). Enfin, ce dernier secteur (autres médecines) accorde plus d'importance à l'amélioration des aspects liés à la santé et à la sécurité (moyenne de 2,5) que le secteur sciences pures et la faculté de médecine (1,9).

Tableau 6.5

Ordre de priorité pour l'amélioration de la vie professionnelle

			échelle salariale	montant forfaitaire	comptabili- sation de la charge	services de soutien	santé et sécurité
		N	Moy.	Moy.	Moy.	Moy.	Moy.
Rang	adjoint	105	3,6	2,9	3,6	2,7	2,2
	agrégé	246	3,7	3,2	3,4	2,7	2,0
	titulaire	318	3,8	3,2	3,2	2,8	2,0
Total		669	3,7	3,2	3,3	2,7	2,0
Secteur	FAS sciences pures	108	4,0	3,0	3,3	2,8	1,9
	FAS sc. sociales et psycho.	119	3,7	3,2	3,4	2,7	1,9
	FAS lettres et sc. humaines	97	3,6	3,4	3,4	2,5	2,0
	médecine	125	3,8	3,1	3,1	3,1	1,9
	méd. autre, pharm. optom.	70	3,9	2,8	3,3	2,6	2,5
	sc. infirmières et éducation	63	3,3	3,2	3,7	2,5	2,2
	autres facultés	81	3,6	3,4	3,2	2,7	2,2
Total		663	3,8	3,2	3,3	2,7	2,0

7. Les valeurs

Ce dernier chapitre présente brièvement un profil des valeurs des professeurs. Ces derniers, comme tous les professionnels, affirment accorder énormément d'importance aux aspects intrinsèques de leur travail (créativité, plaisir d'apprendre, autonomie) et moins aux aspects extrinsèques, nommément, le pouvoir et l'influence, la rapidité de promotion, le statut et le prestige. Le tableau 7.1. présente les informations relatives aux valeurs de travail par ordre d'importance.

Tableau 7.1

Profil des valeurs de travail

	N	pas du tout important	peu important	assez important	très important	Total
La possibilité d'être créatif	669	,1%	1,3%	10,8%	87,7%	100,0%
Le plaisir d'apprendre	670	,0%	,4%	14,3%	85,2%	100,0%
La possibilité d'être autonome	671	,1%	1,3%	15,4%	83,2%	100,0%
La possibilité de relever des défis personnels	662	,8%	2,6%	24,9%	71,8%	100,0%
La qualité de la vie intellectuelle	671	,6%	2,2%	30,8%	66,3%	100,0%
La sécurité d'emploi	668	,9%	5,4%	40,3%	53,4%	100,0%
Le climat de travail	671	,9%	5,7%	43,4%	50,1%	100,0%
Le salaire	672	,4%	8,8%	55,2%	35,6%	100,0%
La possibilité de rencontrer des gens	668	2,1%	16,3%	51,0%	30,5%	100,0%
La possibilité de voyager	671	2,8%	25,9%	45,8%	25,5%	100,0%
Le statut ou le prestige de la profession	668	6,6%	25,3%	42,8%	25,3%	100,0%
La rapidité de promotion	662	5,6%	40,2%	44,3%	10,0%	100,0%
Le pouvoir et l'influence de la profession	664	20,2%	48,8%	26,7%	4,4%	100,0%

Des analyses factorielles¹ de ces items permettent de regrouper ces derniers en cinq échelles. Ces échelles, ramenées sur une base allant de 1 (pas du tout important) à 4 (très important) sont

présentées par ordre d'importance dans le tableau 7.2. La première valeur regroupe les quatre items qui apparaissent les plus importants : la possibilité d'être créatif, le plaisir d'apprendre, l'autonomie et la possibilité de relever des défis. Ces items font référence aux caractéristiques *intrinsèques* du travail. En deuxième lieu vient le *climat*, qui regroupe l'importance accordé au climat de travail et à la qualité de vie intellectuelle. En troisième lieu vient la valorisation des aspects *extrinsèques* du travail : le salaire et la sécurité d'emploi. Enfin, vient l'aspect *social*, qui comprend l'importance accordée à la possibilité de rencontrer des gens et de voyager. En dernier lieu vient le *pouvoir*, qui comprend l'importance accordée au pouvoir et à l'influence ainsi qu'au statut et au prestige de la profession.

Tableau 7.2

Échelles des valeurs de travail

	N	Moy.	É.-t.
Intrinsèque	654	3,8	,30
Climat de travail	671	3,5	,54
Extrinsèque	658	3,1	,50
Social	667	3,0	,64
Pouvoir	663	2,5	,70

Les professeurs ont un profil de valeurs très homogène. D'une part, l'écart type, qui mesure la variation dans les réponses, est très bas. En second lieu, aucune différence n'apparaît ni selon le rang, ni selon le secteur d'activités.

¹ Il s'agit d'une procédure d'analyse exploratoire permettant d'élaborer les regroupements de variables les plus pertinents en fonction des relations entre ces variables, c'est-à-dire, de la similitude des réponses données par les répondants.

Conclusion

Les données présentées tracent un portrait de la situation et des perceptions des professeurs telles que mesurées à l'automne 1998. Elles laissent voir des aires d'homogénéité des perceptions et des situations ainsi que des aires de différenciation.

On remarque peu de différences selon le rang que ce soit dans la charge de travail ou dans les perceptions ou les priorités d'action. Celles que l'on rencontre sont conformes à la progression dans la carrière et aux préoccupations différentes qui y sont rattachées (plus de dégrèvement pour recherche chez les adjoints et plus d'importance accordée à la reconnaissance de l'expérience antérieure à l'entrée en fonction, plus de priorité aux conditions de la retraite et de la pré-retraite chez les titulaires).

Les professeurs travaillent en moyenne 46 heures par semaine, ce nombre variant légèrement selon le rang et selon les secteurs. Des différences apparaissent dans la répartition de la charge d'enseignement et d'encadrement et du temps qui y est consacré selon les secteurs. A cet égard, le secteur *sciences infirmières* et *sciences de l'éducation* et le secteur *sciences humaines et lettres* de la FAS apparaissent consacrer plus de temps à cet aspect de la tâche que le secteur *sciences pures*, par exemple. C'est également dans ces secteurs, moins pourvus en fonds de recherche, que l'on dépense nettement plus d'argent personnel pour remplir les fonctions.

En fait, on remarque une insatisfaction plus élevée en *sciences infirmières* et *sciences de l'éducation* pour plusieurs aspects ayant trait aux conditions de travail, sur le plan des relations interpersonnelles et du climat de travail ainsi que sur le plan de la santé et sécurité au travail.

Au plan des priorités d'amélioration, plusieurs points de convergence des intérêts apparaissent. Au plan des services, une forte priorité est accordée à l'amélioration du fonds des bibliothèques et des services informatiques. Au plan des conditions de travail proprement dites, une plus grande priorité est accordée, en moyenne, à l'amélioration de l'échelle salariale, suivie de près par la comptabilisation de l'encadrement dans la charge et l'obtention d'un montant forfaitaire.

Ces priorités demeurent au premier plan pour tous les secteurs mais l'ordre donné diffère pour certains secteurs. Il demeure que l'amélioration des conditions au plan monétaire apparaît centrale.

Notons que des problèmes au plan de la santé et de la sécurité – conditions physiques de l'emploi, qualité de l'air, problèmes de stress, burn out – apparaissent à tous les niveaux. Ils sont particulièrement inquiétants dans certains édifices en regard de la qualité de l'air, de l'aménagement des espaces et du mobilier. Il faut également souligner les problèmes liés à l'ergonomie du poste de travail chez les professeurs utilisant plus fréquemment l'ordinateur et la priorité accordée par ces professeurs à l'amélioration de cet aspect.

Cette étude a constitué une première pour les professeurs de l'Université de Montréal. Elle n'a pas permis de couvrir tous les aspects de leur situation. Elle pointe sur des aires d'insatisfaction. Certaines étaient connues, d'autres moins. Elle permet de mettre des chiffres sur les impressions. Éventuellement, d'autres études permettront de couvrir d'autres aspects : la recherche, les fonds de recherche et les contrats, les droits politiques et la place des professeurs à l'Université et dans la prise de décision, par exemple.

Annexe méthodologique

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Population

La population à l'étude est définie comme l'ensemble des professeurs et chercheurs¹ membres du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM). Les professeurs et chercheurs qui occupent des postes administratifs sont donc exclus de la population. Au moment où l'étude a été entreprise, la population comprenait 1122 personnes.

Collecte des données et déroulement des opérations

La collecte des données a été effectuée au moyen d'un questionnaire envoyé aux professeurs² par voie de courrier interne. Le calendrier des opérations est le suivant:

- 28 octobre 1998:** Envoi du questionnaire
- 29 octobre 1998 :** Envoi d'une lettre aux délégués syndicaux leur rappelant la tenue de l'opération et la nécessité de leur soutien
- 5 novembre 1998:** Premier rappel téléphonique (à tous) accompagné de remerciements à ceux qui ont déjà retourné le questionnaire.
- 6 novembre 1998:** Envoi d'une première carte de rappel (à tous) accompagnée de remerciements à ceux qui ont déjà retourné le questionnaire.
- 13 novembre 1998:** Deuxième rappel téléphonique (à tous) accompagné de remerciements à ceux qui ont déjà retourné le questionnaire.
- 18 novembre 1998:** Envoi d'un deuxième questionnaire à ceux qui n'avaient pas encore retourné le premier questionnaire (N=691).
- 1^{er} décembre 1998:** Envoi d'une carte de rappel uniquement à ceux qui n'avaient pas encore retourné le questionnaire. (N=540)
- 15 décembre 1998:** Dernier rappel téléphonique et remerciements .

¹ Certains ont également le statut d'*attaché de recherche* ou de *chargé d'enseignement*.

² À moins qu'une distinction soit précisée de manière explicite, le terme «professeurs» englobe l'ensemble des professeurs, chercheurs, attachés de recherche et chargés d'enseignement.

L'appendice 1 présente la liste des rappels effectués par courrier interne ou par via le système de messagerie téléphonique de l'Université. Les cartes de rappel étaient imprimés sur des cartons de couleur bleue de format 8½" par 5½".

Questionnaire

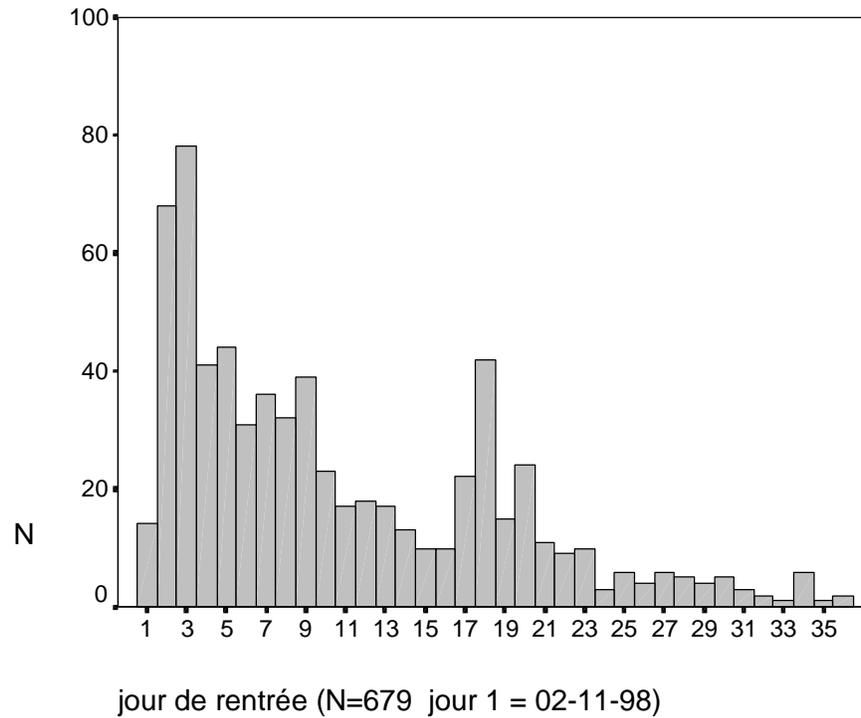
La première phase de la recherche a consisté à décider des dimensions qui devaient être mesurées dans le questionnaire et à élaborer les indicateurs nécessaires à la mesure de ces dimensions. La proposition concernant les dimensions à mesurer et une première ébauche du questionnaire ont été discutées en exécutif syndical et la proposition concernant les dimensions à mesurer a été présentée au conseil syndical. Suite aux discussions, une deuxième version du questionnaire a été élaborée. Cette version a ensuite été prétestée auprès de 12 professeurs de divers départements et la version finale a été élaborée en tenant compte des difficultés rencontrées et des suggestions faites à l'occasion du pré-test.

Les données ont été codifiées selon un plan de codification établi *a posteriori* et les données ont été saisies et validées (par double entrée validée des données) par une firme extérieure.

L'appendice 2 présente les dimensions et indicateurs. L'appendice 3 présente le questionnaire. Ce dernier a été imprimé sous format cahier. La version pour le premier envoi était de couleur blanche. Celle utilisée pour le deuxième envoi était de couleur bleue.

L'échantillon

Le graphique suivant présente la distribution de la réception des questionnaires à partir de la date de retour du premier questionnaire (jour 1).



Au total, 679 questionnaires ont été reçus et traités sur 1122 envois, pour un taux de réponse global de 60.5 p.cent.

Examen de l'échantillon - comparaison population répondants

Le tableau suivant donne un aperçu de la représentativité de l'échantillon sur un certain nombre de critères (rang, secteur, âge et sexe), ainsi que les taux de réponse global et par catégorie.

Comparaison entre l'échantillon et la population

		Échantillon	Population	Taux de réponse
Total (N)		N = 679	N = 1122	60.5 %
Rang	Adjoint	15.5 %	14.3 %	65.4 %
	Agrégé	36.2 %	37.2 %	58.9 %
	Titulaire	46.8 %	47.2 %	60.0 %
	Autre	1.5 %	1.3 %	68.5 %
Total	100.0 % (679)	100.0 % (1122)		
Secteur	FAS – Sciences pures	16.3 %	17.5 %	55.0 %
	FAS – Sc. sociales et psychologie	17.9 %	22.1 %	48.0 %
	FAS – lettres et sc. humaines	14.6 %	12.5 %	69.2 %
	Médecine	18.9 %	19.5 %	57.1 %
	Médecine autre, pharmacie, optométrie	10.6 %	10.1 %	61.8 %
	Sc. infirmières et de l'éducation	9.5 %	8.9 %	63.1 %
	Autres	12.2 %	9.3 %	77.6 %
Total	100.0 % (663)	100.0 % (1122)		
Catégorie d'âge	Moins de 40 ans	18.3 %	16.2 %	66.6 %
	40 à 49 ans	32.5 %	34.0 %	56.4 %
	50 à 59 ans	38.1 %	36.9 %	60.9 %
	60 ans et plus	11.2 %	12.9 %	51.1 %
Total	100.0 % (662)	100.0 % (1122)		
Sexe	Homme	69.6 %	71.3 %	58.3 %
	Femme	30.4 %	28.7 %	63.4 %
Total	100.0 % (670)	100.0 % (1122)		

RAPPELS POSTAUX ET TÉLÉPHONIQUES

1. Premier rappel postal (6 novembre 1998)
2. Deuxième rappel postal (1^{er} décembre 1998)
3. Premier rappel téléphonique (5 novembre 1998)
4. Deuxième rappel téléphonique (13 novembre 1998)
5. Troisième rappel téléphonique (15 décembre 1998)
6. Lettre accompagnant le premier envoi du questionnaire (20 octobre 1998)
7. Lettre aux délégués (29 octobre 1998)
8. Lettre accompagnant le deuxième envoi de questionnaire (18 novembre 1998)

Premier rappel postal (6 novembre 1998)

S ■ G ■ P ■ U ■ M

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



Rappel

Avez-vous retourné le questionnaire sur les conditions de travail?

oui? Nous vous remercions de votre collaboration!

non? Complétez-le et retournez-le aussitôt que possible!

Vous avez perdu le questionnaire? ➤ Appelez au 343-6636

Votre collaboration est essentielle pour tracer un portrait juste de la situation des professeur-e-s. Prenez un instant pour contribuer à l'amélioration de votre environnement et de vos conditions de travail!

– L'équipe responsable de la consultation

Deuxième rappel postal (1^{er} décembre 1998)

S ■ G ■ P ■ U ■ M

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



2^{ème} rappel

L'enquête sur les conditions de travail s'avère déjà un franc succès. Toutefois... nous n'avons pas encore reçu votre questionnaire. Vous l'avez acheminé?

oui? Nous vous remercions de votre collaboration!

Non? Complétez-le et retournez-le aussitôt que possible. Votre collaboration est essentielle pour que le portrait que nous ferons de la situation des professeur(e)s soit aussi juste et objectif que possible.

– L'équipe responsable de la consultation

Pour toute information : SGPUM au 6636

Premier rappel téléphonique (5 novembre 1998)

Chers collègues,

Ici Claire Durand, responsable de l'équipe de consultation du SGPUM.

Vous avez reçu il y a quelques jours un questionnaire portant sur nos conditions de travail et de vie à l'université.

Déjà cette enquête s'annonce comme un grand succès. Nous remercions tous ceux et celles, nombreux, qui ont déjà retourné leur questionnaire complété.

Si vous n'avez pas encore retourné le vôtre, faites-le aussitôt que possible, pourquoi pas dès aujourd'hui. La collaboration de tous et toutes permettra de tracer un portrait juste de notre situation, de nos priorités.

Si vous avez égaré le questionnaire, appelez le 6636; le personnel du SGPUM se fera un plaisir de vous en faire parvenir un nouvel exemplaire.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Deuxième rappel téléphonique (13 novembre 1998)

Chers collègues,

Ici Claire Durand, responsable de l'équipe de consultation du SGPUM.

L'enquête sur les conditions de travail va bien. Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui nous ont retourné le questionnaire complété au cours des derniers jours.

Si vous n'avez pas encore retourné le vôtre, faites-le aussitôt que possible. La collaboration de tous et toutes permettra de tracer un portrait objectif de notre situation, de nos priorités.

Pour plus d'informations, appelez le 6636; le personnel du SGPUM se fera un plaisir de répondre à vos questions.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Troisième rappel téléphonique (15 décembre 1998)

Chers collègues,

Ici Claire Durand, responsable de l'équipe de consultation du SGPUM.

Tel qu'annoncé, l'enquête sur les conditions de travail a été un franc succès puisque près de 60% de l'ensemble des professeurs ont retourné leur questionnaire complété.

Si vous n'avez pas encore retourné le vôtre, il vous reste à peine quelques jours pour le faire et nous permettre de tenir compte de votre opinion.

Les premiers résultats seront disponibles aussitôt que possible à la prochaine session.

Joyeuses Fêtes à tous et toutes!

Nous vous remercions de votre collaboration.

A TOUS LES MEMBRES DU SGPUM

Le 20 octobre 1998

Chère collègue, Cher collègue,

Le SGPUM pense qu'il est temps de se donner les outils nécessaires pour connaître les conditions de travail, les besoins et les priorités de ses membres. Ce questionnaire constitue une première étape qui nous permettra de tracer un portrait le plus fidèle possible de la situation et d'identifier les principaux problèmes. Il nous permettra de faire valoir nos intérêts avec des informations fiables en main.

Il est très important que vous collaboriez à cette étude de façon à en assurer la fiabilité au plan scientifique. Les résultats seront accessibles sur le site WEB du syndicat (en construction) dès qu'ils seront disponibles, au plus tard à la mi-février 1999.

N'hésitez pas à communiquer avec le SGPUM pour plus d'informations au 343-6636. Le personnel se fera un plaisir de vous renseigner ou de transmettre votre demande aux personnes concernées lorsque nécessaire.

Je vous prie de recevoir, Chères collègues, Chers collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Yves Lépine
Président

Lettre aux délégués (29 octobre 1998)

Montréal, le 29 octobre 1998

Chers délégués, chères déléguées,

Vos collègues ainsi que vous-mêmes avez reçu dernièrement le questionnaire de l'étude sur les conditions de travail et la satisfaction des professeur(e)s.

Nous vous rappelons que nous comptons sur votre soutien pour contribuer au succès de cette opération. Il serait apprécié que vous insistiez auprès de vos collègues sur l'importance de répondre à cette enquête. Si vous avez besoin de plus d'information, n'hésitez pas à contacter le SGPUM au 6636. Le personnel se fera un plaisir de répondre à vos questions ou de les référer à qui de droit si nécessaire.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Claire Durand
pour l'équipe responsable de l'enquête

Lettre accompagnant le deuxième envoi de questionnaire (18 novembre 1998)

Montréal le 18 novembre 1998

Chers collègues, chères collègues,

Le temps s'est écoulé et nous n'avons pas reçu votre questionnaire. Si vous nous l'avez fait parvenir, mettez celui-ci à la récupération et excusez-nous du dérangement.

Nous vous faisons parvenir une deuxième copie pour vous faciliter la tâche. Répondre au questionnaire ne vous demandera que 15 à 20 minutes de votre temps. Retournez votre questionnaire complété le plus rapidement possible. ***Nous vous rappelons que les opinions de tous et toutes sont importantes si nous voulons tracer un portrait objectif et juste de la situation des professeur(e)s.***

Les résultats de cette consultation seront accessibles sur le site WEB du syndicat (en construction) dès qu'ils seront disponibles, au plus tard à la fin février 1999.

N'hésitez pas à communiquer avec le SGPUM pour plus d'informations au 343-6636. Le personnel se fera un plaisir de vous renseigner ou de transmettre votre demande aux personnes concernées lorsque nécessaire.

Nous vous prions d'agréer, chers collègues, chères collègues l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yves Lépine,
président, SGPUM

Claire Durand,
responsable de l'équipe de consultation

Appendice 2.

PLAN DE SONDAGE

Mesures de satisfaction (SATISFACTION PAR RAPPORT...)

Services, ressources & équipements

- services de soutien du département (secrétariat, fax, etc.)
- services reliés à l'audiovisuels
- qualité de l'équipement audiovisuel
- services de soutien informatique
- service de Photocopies
- matériel disponible et prix pratiqués dans les librairie du campus
- services des bibliothèques (approvisionnement, achat de nouveau matériel, etc.)
- qualité des aliments et menus offerts sur le campus
- disponibilité d'espace à la cafétéria sur le campus
- entretien des locaux (conciergerie)
- installations au CEPSUM

Santé & sécurité au travail

- ergonomie du poste de travail (mobilier, chaise...)
- mobilier dédié à l'espace de rangement (étagères, classeurs, etc.)
- ergonomie de l'espace du professeur dans les salles de cours
- éclairage dans les bureaux
- qualité de l'air dans le milieu de travail

Conditions de travail

- échelle salariale de la convention collective
- règles de promotion actuelles
- application des règles de promotion
- règlements et modalités des années sabbatiques
- traitement salarial pendant la dernière année sabbatique
- avantages sociaux compris dans la convention collective
- conditions de retraite et de préretraite
- avantages sociaux compris dans la convention collective
- assurances collectives

Priorités relatives aux conditions de travail (IMPORTANCE ACCORDÉE À...)

Conditions d'exercice

- comptabilisation des tâches d'encadrement dans la charge
- dégrèvement pour la recherche
- reconnaissance des années d'expérience antérieures à la nomination à l'UdeM

Amélioration des services

- audiovisuel
- soutien technique informatique
- bibliothèques
- librairies de l'UdeM
- cafétérias et services alimentaires
- accès au CEPSUM
- services de santé

Rémunération

- Bonifications salariales sous forme de primes de fonction
- Hausse du salaire

Avantages sociaux

- Ergonomie des espaces de travail
- Qualité de l'air

Priorité de négociation par grands thèmes

- Bonification de l'échelle salariale
- Obtention de frais de fonction
- Amélioration des services de soutien fournis par l'Université
- Amélioration en santé et sécurité (qualité de l'air, mobilier, espaces de travail, etc.)
- Comptabilisation de la charge, répartition de la tâche

Profil des enseignants

Fréquences d'utilisation des services, ressources & équipements

- services de soutien du département
- services audiovisuels de l'UdeM
- services de soutien technique en informatique de l'UdeM
- service de Polycopies
- achats à la librairie de l'Université de Montréal (fréquence, montant annuel)
- bibliothèque du campus de l'Université de Montréal
- cafétéria, services alimentaires
- CEPSUM

Équipement informatique

- Ordinateur permanent au bureau (+type)
- Ordinateur portatif (+type)
- Ordinateur à domicile (+type)
- Nombre d'heures d'utilisation hebdomadaire de l'ordinateur à des fins professionnelles (principalement au bureau, à la maison)
- Accès à Internet (au bureau, à la maison)
- Utilisation du courriel (au bureau, à la maison)
- Nombre d'heures d'utilisation hebdomadaire d'Internet à des fins professionnelles

Carrière et expériences de travail

- Rang (professeur adjoint, agrégé ou titulaire)
- Nombre d'années d'exercice au dernier rang
- Nombre d'années d'ancienneté en tant que professeur à l'UdeM
- Expériences d'enseignement antérieures à la nomination à l'UdeM (nombre d'années)
- Autres expériences de travail antérieures à la nomination à l'UdeM
- Expériences (actuelles ou antérieures) de responsabilités administratives à l'UdeM
- Expériences (actuelles ou antérieures) de responsabilités syndicales à l'UdeM
- Présence de primes (de fonction, de marché)
- Unité (faculté/secteur)

Conditions d'exercice de la profession

Enseignement et encadrement

- Nombre de cours au premier cycle ou de séminaires aux études supérieures
- Nombre d'étudiants au total dans les cours/séminaires
- Nombre d'étudiants encadrés aux cycles supérieurs
- Temps hebdomadaire alloué à l'enseignement (prestation et préparation)
- Nombre d'heures hebdomadaires accordées à l'encadrement des étudiants des cycles supérieurs

Recherche

- Temps hebdomadaire alloué à la recherche
- Nombre d'assistants de recherche sous supervision

Tâches administratives

- Nombre d'heures hebdomadaires allouées à des tâches administratives

Rayonnement

- Nombre d'heures hebdomadaires allouées au rayonnement

Frais afférents à l'exercice de la profession (dépenses personnelles / année)

- Achat de livres, revues, etc.
- «Memberships» d'associations professionnelles
- Équipement informatique (achat de matériel, entretien, logiciels, etc.)
- Dépenses liées au rayonnement
- Autres dépenses personnelles liées à la profession, précision

Années sabbatiques

- Nombre d'années sabbatiques prises depuis la nomination à l'UdeM
- Type d'année(s) sabbatique(s) (modalités : complète/mi-année, locale/à l'étranger)
- Refus ou report d'année sabbatique (+motifs invoqués)
- Sources de revenus d'appoint durant la dernière année sabbatique (autres que le salaire)
- Montant des revenus d'appoint pendant la dernière année sabbatique
- Montant des dépenses professionnelles inhérentes à la dernière année sabbatique
- Présence de problèmes liés aux années sabbatiques (familiaux, conjugaux, etc.)

Profil des valeurs relatives à la profession (*IMPORTANCE ACCORDÉE À...*)

- Au statut ou au prestige de la profession
- Au pouvoir et à l'influence
- À la possibilité d'être autonome
- À la possibilité d'être créatif
- À la possibilité de rencontrer des gens
- À la possibilité de voyager
- À la rapidité de promotion
- Au salaire
- À la sécurité d'emploi
- Au plaisir d'apprendre de nouvelles choses
- À la possibilité de relever des défis personnels
- Au fait d'être utile à la société
- Au fait d'être connu ou à la notoriété
- Au climat de travail

Santé – Sécurité au travail

- Consultation d'un professionnel de la santé pour des problèmes d'ordre psychologique relié au travail ou à ses conditions d'exercice au cours des cinq dernières années (fatigue chronique, stress, burn-out, etc.)
- Consultation d'un professionnel de la santé pour des problèmes d'ordre physique relié au travail ou à ses conditions d'exercice au cours des cinq dernières années (maux de dos, tendinites, problèmes respiratoires, vision, etc.)
- Consultation d'un professionnel de la santé pour des problèmes relié à la qualité de l'air (problèmes respiratoires, problèmes de peau, etc.)

Socio-démographique

- Présence d'un conjoint
- Type d'occupation du conjoint (si applicable, par catégories professionnelles)
- Nombre/âge des enfants (si applicable)
- Année de naissance
- Sexe

Appendice 3.

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire a pour objectif de tracer un portrait de la situation actuelle des professeur(e)s à l'Université de Montréal aux plans des *conditions de travail* et de *rémunération* ainsi que des *services et équipements* auxquels ils ont accès. Il vise également à déterminer les *priorités* des professeur(e)s en ce qui a trait aux améliorations à apporter à leur situation. Enfin, il permettra de tracer un portrait du *profil de carrière* et des *valeurs privilégiées* par les professeur(e)s de façon à pouvoir mettre en contexte les perceptions et priorités.

Nous vous demandons 15 à 20 minutes de votre temps. Votre collaboration est essentielle pour tirer de cette consultation un portrait juste, objectif et aussi exhaustif que possible de la situation des professeur(e)s, de leurs préoccupations, priorités et insatisfactions. Nous vous assurons de la plus *stricte confidentialité* des informations que vous fournissez.

Nous vous demandons de remplir le questionnaire et de nous le retourner le plus rapidement possible. Pour ce faire, insérez le questionnaire dans l'enveloppe portant la mention «CONFIDENTIEL» et glissez cette enveloppe dans l'enveloppe adressée au SGPUM. S'il vous plaît, indiquez votre nom sur cette enveloppe pour nous permettre de faire un suivi du retour des questionnaires et de ne pas vous importuner avec des rappels.

Nous vous remercions de votre collaboration,

L'équipe responsable de la consultation

Claire Durand, *professeure, département de sociologie*
responsable du projet
durandc@socio.umontreal.ca

Jean-Sébastien Bargiel, *assistant de recherche*

Reynald Bourque, *professeur, École de Relations industrielles*
responsable du dossier au SGPUM

POUR LA PLUPART DES QUESTIONS, VOUS DEVEZ RÉPONDRE EN ENCERCLANT LE NUMÉRO CORRESPONDANT À LA RÉPONSE DE VOTRE CHOIX. POUR LES AUTRES QUESTIONS, VOUS DEVREZ RÉPONDRE SOIT EN PRÉCISANT L'INFORMATION DEMANDÉE SUR LA LIGNE PRÉVUE À CET EFFET, SOIT EN COCHANT LA CASE APPROPRIÉE.

La première section traite de votre situation d'emploi, à commencer par les derniers trimestres (hiver 1998 ou printemps-été 1998 lorsque cela s'applique)...

1. ***Au cours du trimestre d'hiver 1998 (ou de printemps- été), étiez-vous en sabbatique?***
- Oui..... 1 ➤ PASSEZ À Q4
 - Non..... 2

2. ***Pour le trimestre d'hiver 1998 (ou de printemps-été), étiez-vous dégrevé(e) de cours...***
- Non 1
 - Oui, pour des fins de recherche 2
 - Oui, pour assumer des responsabilités administratives 3
 - Oui, pour assumer des responsabilités syndicales 4
 - Oui, pour d'autres raisons, précisez : _____

3. ***Pour les trimestres d'hiver et de printemps-été 1998, combien de cours ou de séminaires avez-vous donnés et à combien d'étudiants au total...***
- | | Nombre de cours
ou de séminaires | Nombre
d'étudiants |
|---|-------------------------------------|-----------------------|
| • ... au premier cycle? | _____ | _____ |
| • ... aux 2 ^e ou 3 ^e cycles? | _____ | _____ |
| • J'étais dégrevé(e) de l'ensemble de ma charge de cours (<input checked="" type="checkbox"/>)..... | | □ |

Et concernant le trimestre actuel, celui d'automne 1998...

4. ***En ce moment, êtes-vous en sabbatique?***
- Oui 1 ➤ PASSEZ À Q8
 - Non 2

5. ***Pour le présent trimestre, êtes-vous dégrevé(e) de cours...***
- Non 1
 - Oui, pour des fins de recherche 2
 - Oui, pour assumer des responsabilités administratives 3
 - Oui, pour assumer des responsabilités syndicales 4
 - Oui, pour d'autres raisons, précisez : _____

6. ***Pour le trimestre actuel, combien de cours ou de séminaires donnez-vous et à combien d'étudiants au total...***
- | | Nombre de cours
ou de séminaires | Nombre
d'étudiants |
|---|-------------------------------------|-----------------------|
| • ...au premier cycle? | _____ | _____ |
| • ...aux 2 ^e ou 3 ^e cycles? | _____ | _____ |
| • Je suis dégrevé(e) de l'ensemble de ma charge de cours (<input checked="" type="checkbox"/>)..... | | □ |

7. Pour le trimestre actuel, à quelle proportion de votre temps de travail évaluez-vous le temps que vous consacrez...

- ...à l'enseignement et à l'encadrement (prestation, préparation de cours, encadrement d'étudiants, corrections, etc.)? %
- ...à l'ensemble des activités reliées à la recherche? %
- ...au rayonnement et aux services rendus à la collectivité? %
- ...à des tâches administratives? %

8. Actuellement, de combien d'étudiant(e)s des cycles supérieurs assumez-vous la direction ou la codirection? _____ étudiants

9. Pour le présent trimestre, combien d'heures estimez-vous consacrer en moyenne par semaine à votre travail comme professeur(e)? _____ h./ sem.

10. À quelle proportion de votre temps de travail universitaire estimez-vous le temps que vous consacrez à des tâches qui ne relèvent pas de vos fonctions (tâches relevant selon vous du personnel de soutien et des services de l'Université)? _____ %

Concernant votre environnement de travail...

11. En ce qui a trait aux services, aux ressources et aux équipements disponibles sur le campus de l'Université, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) des éléments suivants :

	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)	Ne s'applique pas
• Les services de soutien technique en informatique	1	2	3	4	9
• Les services reliés aux équipements audiovisuels	1	2	3	4	9
• La qualité des équipements audiovisuels	1	2	3	4	9
• Les services de soutien fournis par votre département	1	2	3	4	
• Les autres services de soutien (programmes facultaires, DESS, etc.)	1	2	3	4	9
• Les services de Photocopie de l'Université	1	2	3	4	9
• Les services offerts dans les librairies du campus	1	2	3	4	9
• Les services offerts dans les bibliothèques	1	2	3	4	
• La qualité du fonds des bibliothèques	1	2	3	4	
• La qualité des aliments offerts sur le campus	1	2	3	4	9
• La disponibilité d'espace pour les repas sur le campus	1	2	3	4	9
• L'entretien des locaux (conciergerie)	1	2	3	4	
• Les services du CEPSUM	1	2	3	4	9

12. En ce qui a trait à votre santé ou au confort dans votre milieu de travail, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) des éléments suivants :

	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)	Ne s'applique pas
• L'ergonomie de votre poste de travail (bureau, chaise)	1	2	3	4	
• Le mobilier dédié au rangement	1	2	3	4	
• L'éclairage dans les bureaux	1	2	3	4	
• La qualité de l'air dans votre milieu de travail	1	2	3	4	
• L'aménagement de l'espace des professeur(e)s dans les classes	1	2	3	4	
• L'équipement des salles de cours (écrans, tableaux...)	1	2	3	4	
• L'équipement des laboratoires	1	2	3	4	9

Quelques questions sur les sabbatiques...

13. Depuis votre nomination comme professeur(e) à l'Université de _____ Si 0 ➤ PASSEZ À Q19
Montréal, combien avez-vous pris d'années sabbatiques?

14. Selon quelles modalités a été prise votre dernière année sabbatique?

- Une année ininterrompue1
- Deux demi-années séparées2
- Autre, précisez : _____

15. Pour votre dernière année sabbatique, êtes-vous allé à l'étranger ou êtes-vous plutôt demeuré(e) sur place?

- Essentiellement à l'étranger.....1
- Surtout à l'étranger.....2
- Autant à l'étranger que sur place3
- Surtout sur place4
- Essentiellement sur place.....5

16. Au cours de votre dernière année sabbatique, avez-vous bénéficié de revenus supplémentaires provenant...?

	Oui	Non
• ...de subventions?	1	2
• ...de bourses?	1	2
• ...d'autres sources, précisez : _____	1	2

17. À combien estimez-vous le coût personnel que vous avez encouru ou le supplément de revenu dont vous avez bénéficié lors de votre dernière année sabbatique? (Indiquez également sur quelle durée repose votre estimation)

- Vous avez encouru une perte personnelle de : _____ \$ ➤
- Vous avez bénéficié d'un supplément de : _____ \$
- Pour 6 mois.....1
- Pour un an.....2

18. Au cours de votre carrière, les conditions de réalisation de votre (vos) année(s) sabbatique(s) vous ont-elles causé des problèmes sur les aspects suivants et si oui, de quelle importance?

	Aucun problème	Problèmes mineurs	Problèmes majeurs	Ne s'applique pas
• Au plan financier	1	2	3	9
• Au plan du logement (location, entreposage, etc.)	1	2	3	9
• Au plan familial ou conjugal (tensions, séparation, problèmes avec les enfants, etc.)	1	2	3	9
• En ce qui a trait aux conditions de votre retour (bureau, local de recherche, charge d'enseignement, etc.)	1	2	3	9

Concernant vos conditions de travail...

19. En ce qui a trait à vos conditions de travail et avantages sociaux, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) des éléments suivants :

	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)	Ne s'applique pas
• Les règles de promotion actuelles	1	2	3	4	
• L'application des règles de promotion	1	2	3	4	
• L'échelle salariale de la convention collective	1	2	3	4	
• Les modalités des années sabbatiques	1	2	3	4	
• Le traitement salarial prévu pour une année sabbatique	1	2	3	4	
• Les conditions de retraite et de préretraite	1	2	3	4	
• Les régimes d'assurance collective (médicaments, dentaire)	1	2	3	4	9

20. De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) des éléments suivants :

	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)
• Vos relations avec vos collègues	1	2	3	4
• Vos relations avec les étudiants	1	2	3	4
• Vos relations avec le personnel de soutien	1	2	3	4
• Vos relations avec le personnel des services	1	2	3	4
• Le climat de travail en général	1	2	3	4
• La qualité de la vie intellectuelle	1	2	3	4

Passons maintenant à votre équipement informatique

- 21. Utilisez-vous un ordinateur dans le cadre de votre travail?**
- Jamais..... 1 ➤ PASSEZ À Q34
 - À l'occasion 2
 - Souvent..... 3
 - Très souvent..... 4
- 22. Disposez-vous d'un ordinateur (non portable) en permanence au bureau?**
- Oui 1
 - Non..... 2 ➤ PASSEZ À Q25
- 23. De quel type d'ordinateur s'agit-il?**
- Pentium 1
 - PC 486 2
 - Power Mac..... 3
 - MacIntosh..... 4
 - Autre, précisez: _____
- 24. Avez-vous un accès à Internet à votre bureau via ligne ethernet?**
- Oui 1
 - Non..... 2
- 25. Disposez-vous d'un ordinateur (non portable) à votre domicile?**
- Oui 1
 - Non..... 2 ➤ PASSEZ À Q27
- 26. De quel type d'ordinateur s'agit-il?**
- Pentium 1
 - PC 486 2
 - Power Mac..... 3
 - MacIntosh..... 4
 - Autre, précisez: _____
- 27. Possédez-vous un ordinateur portable?**
- Oui 1
 - Non..... 2 ➤ PASSEZ À Q29
- 28. De quel type d'ordinateur s'agit-il?**
- Pentium 1
 - PC 486 2
 - Power Mac..... 3
 - MacIntosh..... 4
 - Autre, précisez: _____
- 29. Avez-vous un accès à Internet à votre domicile via un serveur privé?**
- Oui 1
 - Non..... 2
- 30. En moyenne, combien d'heures par semaine utilisez-vous Internet (à domicile ou au bureau) pour des tâches reliées à votre travail?** _____ heure(s) / semaine

31. *En moyenne, à quelle fréquence utilisez-vous le courrier électronique dans le cadre de votre travail?*
- Au moins une fois par jour..... 1
 - Quelques fois par semaine..... 2
 - Quelques fois par mois 3
 - Quelques fois par trimestre 4
 - Jamais 5
32. *En moyenne, combien d'heures par semaine utilisez-vous un ordinateur pour des tâches reliées à votre travail?* _____ heure(s) / semaine
33. *À quel endroit effectuez-vous le plus ce travail sur ordinateur?*
- Exclusivement au bureau (ou presque) 1
 - Principalement au bureau 2
 - Également au bureau et à la maison 3
 - Principalement à la maison 4
 - Exclusivement à la maison (ou presque) 5
 - Ailleurs, précisez : _____

La question suivante porte sur vos dépenses personnelles reliées à votre travail...

34. *En moyenne par année, à combien s'élèvent les dépenses que vous assumez personnellement (non payées par le département ou par vos fonds de recherche)...*
- ...en livres et revues reliés à votre domaine ou à votre travail? _____ \$ / année
 - ...en adhésion à des associations professionnelles? _____ \$ / année
 - ...en équipement informatique (matériel et logiciels)? _____ \$ / année
 - ...en matériel de bureau (papier, crayons, photocopies, etc.)? _____ \$ / année
 - ...en frais de communication (interurbains, envois prioritaires, etc.)? _____ \$ / année
 - ...en frais liés au rayonnement? _____ \$ / année

Passons maintenant à votre opinion sur les priorités d'amélioration des services disponibles et des conditions de travail

35. *En ce qui a trait à l'amélioration des services et des ressources disponibles sur le campus de l'Université, les éléments suivants vous apparaissent-ils très prioritaires, assez prioritaires, peu prioritaires ou pas du tout prioritaires?*

	Très prioritaire	Assez prioritaire	Peu prioritaire	Pas du tout prioritaire
• L'amélioration des services & équipements audiovisuels	1	2	3	4
• L'amélioration des services de soutien technique en informatique	1	2	3	4
• L'amélioration du fonds des bibliothèques	1	2	3	4
• L'amélioration des librairies du campus	1	2	3	4
• L'amélioration des services alimentaires (cafétéria ou points de services)	1	2	3	4
• L'aménagement d'espaces de repas pour les professeur(e)s	1	2	3	4
• L'amélioration du Service de santé de l'Université	1	2	3	4
• L'amélioration des services du CEPSUM	1	2	3	4

36. *En ce qui a trait à l'amélioration de votre santé ou de votre confort dans votre milieu de travail, les éléments suivants vous apparaissent-ils très prioritaires, assez prioritaires, peu prioritaires ou pas du tout prioritaires?*

	Très prioritaire	Assez prioritaire	Peu prioritaire	Pas du tout prioritaire
• Ergonomie des espaces de travail, du mobilier	1	2	3	4
• Amélioration des équipements dans les salles de cours	1	2	3	4
• Amélioration de la qualité de l'air	1	2	3	4

37. *En ce qui a trait à l'amélioration de la prochaine convention collective, les éléments suivants vous apparaissent-ils très prioritaires, assez prioritaires, peu prioritaires ou pas du tout prioritaires?*

	Très prioritaire	Assez prioritaire	Peu prioritaire	Pas du tout prioritaire
• Comptabilisation de l'encadrement dans la charge	1	2	3	4
• Dégrevement de cours pour la recherche	1	2	3	4
• Obtention d'un montant forfaitaire pour des dépenses reliées à la fonction	1	2	3	4
• Bonification de l'échelle salariale	1	2	3	4
• Reconnaissance des années d'expérience antérieures à la nomination comme professeur(e)	1	2	3	4
• Bonification du régime de retraite	1	2	3	4
• Amélioration des assurances collectives	1	2	3	4

38. *Parmi les cinq thèmes suivants, pouvez-vous nous indiquer votre ordre de priorité en ce qui a trait à l'amélioration de votre vie professionnelle?*

Classez en ordre de priorité (de 1 à 5) ▼

- Bonification de l'échelle salariale.....: _____
- Obtention d'un montant forfaitaire pour dépenses liées à la fonction.....: _____
- Comptabilisation de la charge, répartition de la tâche.....: _____
- Amélioration des services de soutien fournis par l'Université.....: _____
- Amélioration en santé et sécurité (qualité de l'air, mobilier de travail, etc.).....: _____

Passons maintenant à l'utilisation que vous faites des divers services et aux problèmes que cela peut entraîner

39. En moyenne, à quelle fréquence (par semaine, par mois ou par trimestre selon le cas) utilisez-vous les services suivants? (Si vous n'utilisez jamais un service, cochez et passez à l'item suivant)

	Jamais <input checked="" type="checkbox"/>	Nombre de fois par ➤	(Encerclez au choix)		
			Semaine	Mois	Trimestre
• Les services de soutien technique en informatique	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Les services audiovisuels	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Les services de soutien de votre département	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• D'autres services de soutien (programmes facultaires, DESS, etc.)	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Prophecy (pour des achats ou des remboursements)	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Les services de Photocopie de l'Université	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Une bibliothèque du campus	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Une librairie du campus	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Une cafétéria, un restaurant ou point de service alimentaire du campus	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Le Service de santé de l'Université	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3
• Le CEPSUM	<input type="checkbox"/>	___ fois par...	1	2	3

40. Au cours des cinq dernières années, avez-vous consulté un professionnel de la santé pour...

	Oui	Non
• ...un problème d'ordre physique relié à votre travail ou à ses conditions d'exercice? (maux de dos, tendinites, problèmes ophtalmologiques, etc.)	1	2
• ...un problème d'ordre psychologique relié à votre travail ou à ses conditions d'exercice? (stress, fatigue chronique, «burn-out», etc.)	1	2
• ...un problème relié à la qualité de l'air dans votre milieu de travail? (allergies, problèmes respiratoires, problèmes de peau etc.)	1	2

Quelques questions sur vos valeurs...

41. Considérez-vous les éléments suivants comme très importants, assez importants, peu importants ou pas du tout importants dans votre vie professionnelle et dans votre carrière?

	Très important	Assez important	Peu important	Pas du tout important
• Le statut ou le prestige de la profession	1	2	3	4
• Le pouvoir et l'influence	1	2	3	4
• La possibilité d'être autonome	1	2	3	4
• La possibilité d'être créatif	1	2	3	4
• La possibilité de rencontrer des gens	1	2	3	4
• La possibilité de voyager	1	2	3	4
• La rapidité de promotion	1	2	3	4
• Le salaire	1	2	3	4
• La sécurité d'emploi	1	2	3	4
• Le plaisir d'apprendre	1	2	3	4
• La possibilité de relever des défis personnels	1	2	3	4
• Le climat de travail à l'Université	1	2	3	4
• La qualité de la vie intellectuelle à l'Université	1	2	3	4

En ce qui a trait à votre syndicat...

42. De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), assez satisfait(e), peu satisfait(e) ou pas du tout satisfait(e) des éléments suivants :

	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Peu satisfait(e)	Pas du tout satisfait(e)
• Votre convention collective	1	2	3	4
• La défense ou la représentation de vos intérêts collectifs	1	2	3	4
• La défense ou la représentation de vos intérêts personnels	1	2	3	4

Cette dernière section porte sur votre profil professionnel et personnel

43. ***Quel est votre rang comme professeur(e)?***
- Professeur(e) adjoint(e) 1
 - Professeur(e) agrégé(e) 2
 - Professeur(e) titulaire 3
 - Autre, précisez : _____
44. ***Combien d'années d'exercice comptez-vous à votre rang actuel?*** _____ années d'exercice
45. ***Combien d'années d'ancienneté avez-vous cumulées depuis votre nomination comme professeur(e) à l'Université de Montréal?*** _____ années d'ancienneté
46. ***Au moment de votre nomination à l'Université de Montréal, combien aviez-vous d'années d'expérience de travail à titre professionnel?*** _____ années d'expérience
47. ***De quel type était surtout cette expérience antérieure à votre nomination comme professeur(e)?***
- Enseignement 1
 - Recherche 2
 - Gestion 4
 - Autre, précisez : _____
48. ***Assumez-vous ou avez-vous assumé, depuis votre nomination, des responsabilités syndicales (délégué(e), membre de l'exécutif, etc.)?***
- Oui 1
 - Non 2
49. ***Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié d'une prime de fonction liée à des responsabilités administratives?***
- Oui 1
 - Non 2
50. ***Bénéficiez-vous ou avez-vous bénéficié, depuis votre nomination, d'une prime de marché?***
- Oui 1
 - Non 2
51. ***À quelle faculté êtes-vous actuellement rattaché(e)?*** Faculté : _____
- (Si vous êtes rattaché(e) à la F.A.S. indiquez dans quel secteur : sciences sociales, sciences pures ou lettres et sciences humaines)***
- Si F.A.S., indiquez le secteur: _____
52. ***Vivez-vous présentement avec un(e) conjoint(e)?***
- Oui 1
 - Non 2 ➤ PASSEZ À Q54

53. *Quelle est la principale occupation de votre conjoint(e)?*

- Professeur(e) d'université 1
- Enseignement (non-universitaire)..... 2
- Autre emploi professionnel..... 3
- Emploi non professionnel..... 4
- Sans emploi..... 5
- À la retraite 6
- Autre, précisez : _____

54. *Actuellement, combien avez-vous d'enfants qui vivent avec vous au moins la moitié du temps?
(Si aucun, indiquez 0)*

- De moins de 6 ans? : _____
- De 6 à 12 ans? : _____
- De 13 à 17 ans?..... : _____
- De 18 ans ou plus? : _____

55. *Quelle est votre année de naissance?*

19_____

56. *Quel est votre sexe?*

- Homme..... 1
- Femme 2

57. *Avez-vous des commentaires à formuler? Y a-t-il des questions que vous jugez importantes et que nous n'avons pas abordées? Souhaitez-vous préciser certaines de vos réponses? (Ajoutez une feuille si nécessaire)*

Nous vous remercions de votre collaboration.

S.V.P. INSÉREZ LE QUESTIONNAIRE DANS L'ENVELOPPE OÙ APPARAÎT LA MENTION CONFIDENTIEL ET INSÉREZ CETTE ENVELOPPE DANS L'ENVELOPPE RETOUR. FAITES NOUS PARVENIR CETTE ENVELOPPE PAR COURRIER INTERNE LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE EN IDENTIFIANT L'ENVELOPPE RETOUR SI VOUS NE DÉSIREZ PAS ÊTRE IMPORTUNÉ PAR LES RAPPELS.

L'équipe responsable de la consultation